

Sous la pression de Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy renonce à briguer la présidence du RPR

NICOLAS SARKOZY a renoncé, mardi 14 septembre, à se présenter à la présidence du RPR. « Je ne serai pas candidat à la présidence du RPR parce que Jacques Chirac ne le souhaite pas. Et je ne veux pas créer les conditions d'une nouvelle crise avec le président de la République », a-t-il déclaré au Monde, après s'être entretenu longuement avec M. Chirac, dans la journée de lundi. M. Sarkozy quittera ses fonctions de secrétaire général le 4 octobre. Restent en compétition le favori de l'Élysée, Jean-Paul Delevoye, président de l'Association des maires de France, François Fillon, proche de Philippe Séguin, et Renaud Muselier. Tous trois s'étaient prononcés pour le « non » lors du référendum sur le traité de Maastricht, en 1992.

Lire pages 8 et 9

Révélation sur l'espionnage soviétique

- Les notes d'un transfuge révèlent l'ampleur du réseau soviétique à l'Ouest pendant la guerre froide
- Archiviste au KGB, Vassili Mitrokhin a fait défection pour la Grande-Bretagne en 1992
- En France, l'URSS aurait recruté des journalistes et des proches de François Mitterrand

LES BRITANNIQUES parlent du plus vaste ensemble de documents jamais révélés sur les activités de pénétration du KGB en Europe de l'Ouest durant la guerre froide. Il s'agit de la publication à Londres et bientôt à Paris, aux éditions Fayard, d'un ouvrage de synthèse sur les notes transmises aux services de renseignement britanniques, en 1992, par l'un des archivistes du KGB, Vassili Mitrokhin. Celui-ci a fait défection en 1992, en Lettonie, emportant avec lui les milliers de notes manuscrites prises tout au long de sa carrière au service des archives du KGB. En possession de ces documents depuis plus de sept ans, les autorités de Londres n'ont, semble-t-il, pas jugé bon de poursuivre certains des Britanniques désignés comme agents soviétiques par M. Mitrokhin. Le ministre de l'intérieur, Jack Straw, a confirmé, lundi 13 septembre, que M. Mitrokhin avait eu accès, à Moscou, à des documents qui sont « au cœur » des activités d'espionnage des



Soviétiques en Europe de l'Ouest durant la guerre froide.

Selon nos informations, dans le livre de 996 pages intitulé *The Mitrokhin Archive*, réalisé avec l'historien Christopher Andrew, le chapitre concernant la France contient des révélations. Un journaliste réputé proche de François Mitterrand, devenu député par la suite, aurait été recruté en 1955 sous le nom de code de « Gilbert », puis « Giles ». Le KGB, y lit-on, aurait été « profondément déçu » de ne pas le voir figurer dans le gouvernement socialiste après 1981. Le livre affirme également que le journaliste André Ulmann, décédé en 1970, fondateur avec François Mitterrand du Mouvement des prisonniers de guerre (MNPGD), avait été recruté dès 1946 sous le code « Durant ». Enfin, le livre affirme que le nombre d'agents recrutés par le KGB à Paris était de 48 en 1971, puis de 55 en 1974.

Lire page 2



CINÉMA Kubrick, un regard

Dernière œuvre de Stanley Kubrick, mort il y a six mois, *Eyes Wide Shut* porte un regard impitoyable sur les relations du couple et interroge les responsabilités de la mise en scène. Dans nos nouvelles pages cinéma, désormais publiées le mardi (daté mercredi), on peut lire aussi la critique du chef-d'œuvre *Sicilia!* et l'entretien avec ses auteurs, Jean-Marie Straub et Danièle Huillet, un portrait de Nathalie Baye, une analyse sur le cinéma sur Internet et l'actualité des sorties. p. 32 à 35

83 000 enfants en danger

83 000 ENFANTS en danger ont été signalés en 1998, selon le dernier rapport de l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée. Face aux cas de maltraitance, les travailleurs sociaux et les médecins sont tiraillés entre le risque de se voir reprocher la non-assistance et celui d'être poursuivis pour dénonciation abusive. Le gouvernement prépare des mesures destinées à protéger les intervenants menacés de sanctions à la suite de leur témoignage. A Paris, le professeur Bernard Debré évoque « un acte de torture ou de barbarie » à propos des blessures sexuelles constatées sur le corps de Lalita, une jeune domestique au service d'un diplomate indien.

Lire pages 10 et 11

Mathilde, fiancée idéale de Flupke, futur roi des Belges

BRUXELLES de notre correspondant

Le royaume de Belgique, éprouvé ces derniers mois par de pénibles affaires de corruption et de dioxine dans l'alimentation animale, retrouve de manière inattendue un moral qui était tombé au plus bas. L'été indien de la mi-septembre fait régner sur Bruxelles un ciel d'azur et une température méditerranéenne très inhabituels en cette saison. L'équipe nationale de football, qui accumulait les contre-performances, semble ressusciter sous l'impulsion de son nouvel entraîneur, le Liégeois Robert Wasseige : les « Diables rouges » ont, en l'espace d'une semaine, réalisé un somptueux match nul (5-5) contre l'éternel rival néerlandais et remporté une victoire sans appel (4-0) contre le Maroc. Et voilà que, vendredi 10 septembre, un communiqué laconique diffusé par le palais royal portait le bonheur des Belges à son comble : « Le roi et la reine ont la grande joie d'annoncer les fiançailles du prince Philippe avec mademoiselle Mathilde d'Udekem d'Acoz. Le mariage sera célébré le 4 décembre 1999. »

Pour une surprise, c'en était une, et de taille ! Personne n'avait soupçonné que le prince héritier, qui allait sur ses quarante ans, entretenait depuis maintenant trois ans de doux liens avec cette jeune fille de treize ans sa cadette. De méchants bruits commençaient même à courir sur le compte de celui que les Belges appellent familièrement Flupke, diminutif bruxellois de Philippe. Les plus bienveillants des observateurs de la Cour mettaient cette solitude supposée sur le compte de la timidité malade dont est affecté le prince, les autres laissant entendre des horreurs sur les mœurs ou les capacités intellectuelles de l'héritier de la Couronne.

Ces derniers devront ravalier leurs ragots. On ne pouvait rêver mieux pour une future Reine des Belges. Mathilde est issue d'une des meilleures familles aristocratiques du pays. Elle est née à Villers-la-Bonne-Eau, près de Bastogne, en Wallonie, où sa famille possède terres et château. Les Udekem d'Acoz ont cependant un pied en Flandre, d'où ils sont originaires. Elle est parfaitement bilingue, ce qui n'est pas le cas de l'actuelle reine Paola, qui a du mal avec

le néerlandais, ni de la reine Fabiola, épouse de feu le roi Baudouin, qui n'a jamais su maîtriser le parler du plat pays.

La future souveraine a été formée dans les établissements les plus huppés du pays - l'institution de la Vierge, fidèle à Bruxelles -, et a brillamment achevé, en 1994, des études de logopédie, nom donné en Belgique à l'orthophonie. Cette jeune femme moderne exerce cette profession dans un cabinet bruxellois et partage ses loisirs entre les voyages lointains et les œuvres charitables, comme l'accompagnement de personnes âgées à Lourdes. Son visage révèle les traits d'une beauté classique, avec un rien de charme slave hérité de sa mère, née comtesse Anne Komorowska, issue d'une famille de la noblesse polonaise venue en Belgique à la fin des années 50. Et que pèse, au regard de toutes ces qualités, le fait que la haute taille de Mathilde (1,76 m) la hisse quelques centimètres au-dessus de son royal fiancé ? Avec de l'amour et des bonnes semelles, ces choses-là s'arrangent très bien.

Luc Rosenzweig

Les ambitions de l'AFP



ÉRIC GIULLY

LE PDG de l'Agence France-Presse veut lui donner « les moyens de son développement » et en faire une « vraie agence mondiale multi-média leader sur son marché ». Eric Giully affirme, dans un entretien au Monde, la nécessité d'adapter le statut de l'AFP, datant de 1957, pour associer des partenaires extérieurs au capital de l'entreprise.

Lire page 24

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 E ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 48 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 915 - 7,50 F



Un tournant libéral de la gauche

OPPOSÉE à la logique libérale du « moins d'Etat » et à l'un de ses prolongements, le « moins d'impôts », la gauche a longtemps eu pour ambition de faire jouer à la fiscalité son rôle ancien de redistribution. De la création de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) jusqu'à celle de la contribution sociale généralisée (CSG), la réforme fiscale a toujours été au cœur de son projet politique.

Mais, aujourd'hui, est-ce encore le cas ? Si l'on en juge par les principales mesures qui figureront dans le projet de loi de finances pour 2000 et par les pistes de réflexion qui sont explorées par le gouvernement pour 2001, on peut en douter. Les flottements sont si grands, les incohérences si nombreuses qu'on ne sait plus guère quelle est la doctrine fiscale des socialistes. En ont-ils d'ailleurs

encore une ou bien ne sont-ils guidés que par des questions d'opportunité politique ?

Lionel Jospin ne s'est, certes, pas toujours exposé à cette critique. Quand il a accédé à Matignon, en 1997, il a pris des premières mesures fiscales dont l'inspiration était clairement ancrée à gauche. C'est le cas, par exemple, de la majoration de l'impôt sur les sociétés, ou encore de

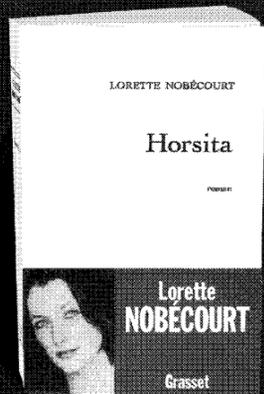
la montée en puissance de la CSG, qui a grandement contribué à rééquilibrer le poids des prélèvements pesant auparavant exagérément sur le travail et insuffisamment sur le capital. Peut-être est-ce d'ailleurs la principale mesure que l'on retiendra, avec le recul, de l'œuvre fiscale de M. Jospin : il a eu le courage d'achever la grande réforme, la plus importante de la décennie, engagée en 1991 par Michel Rocard.

Mais, ensuite, l'ambition est retombée et, surtout, le message s'est brouillé. L'indice le plus spectaculaire - et le plus inattendu - est cette pitoyable histoire des stock-options, qui a fait si grand bruit en début d'année. Certes, l'affaire est officiellement tranchée : in extremis, le premier ministre a écarté le projet concocté par son ministre des finances quand il a compris qu'il risquait de faire scandale auprès du « peuple de gauche ». Il reste que, pendant de longs mois, on a peaufiné en haut lieu, sans que personne s'en offusque, un projet visant à adoucir des prélèvements - que le gouvernement de M. Juppé avait à juste titre durcis ! - au profit de cadres de très haut niveau ou de dirigeants d'entreprises réalisant, avec ces stock-options, des plus-values souvent colossales.

Laurent Mauduit

Lire la suite p. 17, nos informations sur l'intervention de M. Jospin p. 6 et 7, et les points de vue p. 18 et 19

mémoire à vif



Lorette Nobécourt - Horsita Grasset



REPORTAGE L'Algérie de Bouteflika

2. « Quand je l'entends... »

Conversation de bistrot à Alger : « Quand je l'entends, je m'écoute », dit un quinquagénaire à propos du président Abdelaziz Bouteflika, qui annonce une « lessive au sein de l'Etat ». Deuxième volet du reportage de Bernard Guetta à Alger. p. 16



SCIENCES Au jardin planétaire

Réconcilier l'homme avec son environnement : tel est l'objectif du « Jardin planétaire », exposé à la Grande Halle de La Villette. Dans un labyrinthe végétal de 3 500 m² conçu par Gilles Clément, les visiteurs mesureront l'évolution des rapports de l'homme et de la nature au fil des siècles. La manifestation défend un projet d'écologie politique qui situe l'homme au cœur de la nature. p. 28

International	2	Tableau de bord	25
France	6	Aujourd'hui	28
Société	10	Météorologie	31
Régions	13	Jeux	31
Carnet	14	Culture	32
Horizons	16	Guide culturel	35
Entreprises	20	Kiosque	36
Emploi/annonces	22	Abonnements	36
Communication	24	Radio-Télévision	37

UNION SOVIÉTIQUE Une affaire d'espionnage, comme les aimez tant les Britanniques, provoque une vive effervescence politico-médiatique à Londres.

● **UN LIVRE**, co-signé par un professeur de Cambridge, Christopher Andrew, et par Vassili Mitrokhine, ancien colonel des services secrets soviétiques, passé à l'Ouest en sep-

tembre 1992, est à l'origine du scandale. Il relate quelques épisodes du vaste complot de déstabilisation et de désinformation ourdi par l'URSS contre les puissances occidentales.

● **EN FRANCE**, plusieurs médias dont *Le Monde*, l'Agence France Presse et *L'Express* auraient été infiltrés par des agents du KGB dans les années 70.

● **MELITA NORWOOD**, Britannique âgée de quarante-sept ans, n'a rien d'une Mata Hari, mais elle serait pourtant « la plus grande espionne rouge » de l'histoire du Royaume-Uni.

Les espions de la guerre froide reviennent hanter l'Europe

Un livre sur les taupes du KGB écrit par un ancien archiviste soviétique et par un professeur de Cambridge provoque une tempête politico-médiatique à Londres. Un voile levé sur le vaste complot de déstabilisation et de désinformation ourdi par l'URSS contre les puissances occidentales

LONDRES

de notre correspondant

Le Monde, l'Agence France Presse et *L'Express* auraient été infiltrés par des agents d'influence du KGB dans les années 70. C'est en tout cas ce qu'avance un épais ouvrage, dont les premiers exemplaires devaient être disponibles mardi 14 septembre à Londres, et qui tétanise littéralement le landerneau politico-médiatique anglais depuis quatre jours. Gros de 996 pages, le livre, co-signé par un professeur de Cambridge, Christopher Andrew, et par Vassili Mitrokhine, ancien colonel des services secrets soviétiques, passé à l'ouest en septembre 1992 avec des milliers de notes nourries par les archives du KGB, revisite, de nombreux scoops à l'appui, près de soixante-dix années – de 1917 à 1985 – de la vaste entreprise de déstabilisation et de désinformation ourdie par l'URSS durant la guerre froide.

Selon un sommaire du livre obtenu par *Le Monde*, « après la chute, des "cinq magnifiques" (comme on se souvient ici de Kim Philby et de ses quatre célèbres complices démasqués entre 1951 et 1965), la France est devenue, dix ans durant, la principale source de renseignements pour le bloc soviétique ». Les journalistes étaient, semble-t-il, particulièrement prisés « surtout dans les années 70 », mais le KGB serait également parvenu à recruter des informateurs

à l'ambassade de France en URSS, au ministère des affaires étrangères et jusqu'à l'intérieur des services de renseignements à Paris.

« Pendant la plus grande partie de la guerre froide, continuent les auteurs, le KGB a disposé en permanence d'une cinquantaine d'agents dans la capitale française, c'est-à-dire plus que partout ailleurs en Europe ». Deux politiciens socialistes « de premier plan », auraient été recrutés et la très savante désinformation communiste aurait même joué un rôle dans le retrait français de l'OTAN en 1966. Mais les noms cités semblent être des codes, puisqu'il s'agit d'un certain « Drom » et d'un dénommé « Gilbert Giles », également inconnu. Une « tentative » de compromettre le président Valéry Giscard d'Estaing dans une mystérieuse affaire aurait été menée sans succès, de même, expliquent les auteurs, « qu'on a essayé de lui faire croire que le scandale des diamants de Bokassa avait éclaté grâce à la CIA... »

Difficile, sans le livre sous les yeux, de se faire une idée précise de l'ampleur et de la véricité des révélations du colonel Mitrokhine. Que retenir par exemple de l'information selon laquelle les agents du KGB en Europe ont enlevé un peu partout dans leurs pays respectifs – sauf en France, mystérieusement – des stocks d'armes, des explosifs et du maté-

riel radio qui n'auraient jamais été découverts et qui seraient donc toujours en place ? Achetées par *The Times* qui les distillent chaque jour à ses lecteurs depuis samedi 11 septembre, les « bonnes feuilles » de l'ouvrage sont évidemment centrées sur les activités « KGBistes » au Royaume-Uni.

Le ratage de la CIA

Comment la CIA a raté « le transfuge du siècle ». C'est à l'ambassade américaine en Lettonie, à Riga, que Vassili Mitrokhine s'est d'abord présenté au début des années 90 pour échanger sa défection contre les milliers de notes prises tout au long de sa carrière au KGB. Mais le service américain est alors débordé par les demandes de passages à l'Ouest et fait la fine bouche. Vassili Mitrokhine va alors proposer ses services à l'autre ambassade occidentale la plus proche, celle du Royaume-Uni.

Les directeurs successifs de l'agence américaine bénéficieraient certes des révélations du transfuge – plusieurs taupes ont ainsi été arrêtées aux Etats-Unis grâce aux archives – mais ne se remettent jamais d'avoir sous-estimé le petit archiviste qui avait perdu ses illusions sur la victoire inéfectable du socialisme.

Quatre noms sont sortis qui ont déclenché une polémique comme on les aime ici autour de tout ce qui concerne les services secrets, les traîtres et les « déviants » de tout poil. De fait, l'un des quatre, Tom Driberg, ancien député travailliste et homosexuel notoire décédé en 1976, aurait été recruté de force à Moscou même, après s'être fait « lever » dans des toilettes publiques par un jeune et fringant employé aux ordres du

service soviétique. Driberg a terminé sa vie pair du royaume... Ray Fletcher, également député travailliste sans responsabilités particulières et également décédé, aurait longtemps travaillé pour le KGB alors qu'on le situait plutôt à la droite du parti.

John Symonds, un ancien poli-

Moscou et comment, grâce aux leçons particulières qui lui ont été dispensées par ses maîtres, il a pu devenir « un bien meilleur amant ». Mais le morceau de roi démasqué par les « archives Mitrokhine », demeure, jusqu'à nouvel ordre, la vieille Melita Norwood, alias « Hola ».

EXPLICATIONS DE JACK STRAW

Les explications données lundi par Jack Straw, le ministre de l'intérieur, quant à l'absence totale de poursuites dont l'octogénaire a jusqu'ici bénéficié, n'ont pas satisfait l'opposition conservatrice qui demande pourquoi les services de contre-espionnage, en l'occurrence le MI 5, n'ont pas cru devoir informer les deux derniers gouvernements de ce cas très particulier et pourquoi le Parlement n'est-il informé qu'après les révélations publiques d'un professeur de Cambridge. Depuis lundi soir et le communiqué de Jack Straw, Melita Norwood et John Symonds qui se sont épanchés au micro de la BBC – l'émission est programmée pour dimanche 18 septembre – se taisent. Il n'est pas exclu, a dit le ministre, qu'au vu de leurs nouvelles confessions publiques, leur dossier soit rouvert et leur cas révisé... Devant un tribunal cette fois.

Renseignements pris, c'est l'ancien ministre conservateur des affaires étrangères, Malcolm Rivkin qui donna en 1996 l'autorisation

au MI 5 de livrer les « archives Mitrokhine » au professeur Andrew, afin qu'il dresse le tableau exact de la pénétration soviétique à l'Ouest depuis la création de la Tchéka (l'ancêtre du KGB) en 1917. L'ancien ministre ne se souvient cependant pas qu'on lui ait spécifiquement mentionné le cas Norwood et c'est apparemment ce qui pose problème. Le MI 5 a, en principe, le droit de préconiser ou non l'inculpation des espions qu'il démasque.

Depuis sept ans, grâce au colonel Mitrokhine, aujourd'hui âgé de soixante-dix-sept ans et résident britannique naturalisé sous une nouvelle identité dans une maison gardée 24 heures sur 24 depuis fin 1992, de nombreux agents recrutés ont été découverts. « En Grande-Bretagne et ailleurs chez nos alliés », a précisé Jack Straw. Dans l'affaire Norwood, le MI 5 a-t-il abusé de ses droits ? Doit-il les conserver sans un contrôle plus étroit de ses activités par les élus ? C'est tout l'enjeu du débat qui vient de s'ouvrir et c'est pourquoi la commission parlementaire, en charge de la surveillance des services de renseignements, vient de se voir confiée mission d'enquêter plus à fond sur tous les mystères de cette guerre froide qui revient hanter la Grande-Bretagne de l'an 2000...

Patrice Claude

« Hola », la vieille dame tranquille, fut « la plus grande espionne rouge » de Grande-Bretagne

LONDRES

de notre correspondant

A quatre-vingt-sept ans, frêle et souriante devant les journalistes qui assiégent son petit jardinet du Kent, Melita Norwood n'a pas précisément le profil d'une Mata Hari anglaise. Et pourtant, c'est désormais confirmé, la vieille dame tranquille a bel et bien été, des années durant, celle que la presse de Londres décrit depuis quatre jours comme « la plus grande espionne rouge » du pays. A cause d'elle et de quelques autres, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, l'URSS a pu mettre la main sur certains des secrets les mieux gardés en matière de recherche nucléaire et même, selon certains experts, faire exploser son propre engin atomique trois ans avant Londres. Près d'un demi-siècle après, embarrassées comme jamais par ces dernières révélations, les autorités britanniques qui connaissent exactement depuis la fin 1992 l'étendue de la trahison perpétrée contre son pays par M^{me} veuve Norwood, se demandent s'il est encore temps de la déferer en justice.

Retour sur un incroyable itinéraire. Nous sommes en 1937. Fille d'une anglaise et d'un immigré letton, Melita Siruis – son nom de jeune fille – est engagée comme secrétaire à l'Association britannique de recherche sur les métaux non ferreux. Elle y restera jusqu'à sa retraite, quarante ans plus tard, et pendant quarante ans, à la demande de ses agents traitants soviétiques, elle photographiera tout ce qui lui tombe sous la main. Or l'Association travaille en grand secret sur le projet « Tube Alloy » derrière lequel se cache une partie de la recherche nationale sur l'ar-

mement nucléaire. Dans le communiqué publié lundi soir par le ministre de l'intérieur, Jack Straw, il est précisé que la jeune secrétaire, en dépit de liens avec « certaines associations communistes » dûment relevées par les services de sécurité, a reçu le feu vert nécessaire à l'accès aux documents secrets en 1945. A partir de septembre 1949, suite à de nouvelles suspicions transmises à ses employeurs, Melita n'a plus accès à rien d'important mais son « permis de voir » n'est officiellement révoqué qu'en 1951. Un nouvel examen de son cas en 1962 ne donnera rien de concret et Melita continue de travailler pour l'association. Et pour le KGB, sous le charmant nom de code de « Hola ».

TOUJOURS COMMUNISTE

« Le KGB considérait M^{me} Norwood comme une espionne importante, reconnaît Jack Straw dans son communiqué, mais elle n'a plus été autorisée à connaître des secrets gouvernementaux à partir de 1949. » Ce « démenti » en forme d'aveu au moins pour les quatre années capitales de la recherche nucléaire britannique – entreprise en collaboration avec les Américains qui possédaient déjà, comme on sait, l'expertise nécessaire – ne répond pas à la question posée avec insistance depuis quelques jours par les médias et l'opposition conservatrice, à savoir : pourquoi, sachant qu'après une nouvelle enquête d'importance sur son cas menée en 1965, toutes les suspicions sur Melita sont confirmées par les « archives Mitrokhine » en 1992, pourquoi M^{me} Norwood n'a-t-elle jamais été arrêtée, déferée devant la justice, à tout le moins interrogée ?

Jack Straw, qui a ordonné une

enquête plus approfondie sur cette affaire, fournit la réponse que lui a faite lundi matin l'actuel directeur du service de contre-espionnage, le MI5 : en substance, les « archives Mitrokhine » étaient tellement capitales qu'elles offraient de nouvelles et sérieuses pistes sur des affaires « plus récentes » intéressant non seulement le Royaume-Uni mais « plusieurs de nos proches alliés ». Outre qu'interroger directement « Hola » pour la faire avouer eût pu alerter ses maîtres moscovites et compromettre d'autres « affaires sensibles en cours » le MI5,

qui a seul, en principe, le pouvoir de décider l'inculpation ou non d'un traître démasqué, jugea que les fameuses archives ne constitueraient pas, en elles-mêmes, des preuves suffisantes pour obtenir la condamnation de l'intéressée devant un tribunal britannique. De plus, ces documents « devaient rester secrets quelques années » en raison des pistes menant à des affaires plus récentes. Ce que l'ancien archiviste du KGB, Vassili Mitrokhine, a apporté dans ses valises lors de son arrivée à Londres en 1992 est « d'une énorme importance » et ce

fut pour les services concernés, « un coup majeur », souligne le ministre. Mais M. Mitrokhine n'a pas ramené de documents estampillés KGB, seulement des milliers de notes qui, dans une cour de justice, ne peuvent valoir preuve.

« Rouge », Melita Norwood, aujourd'hui arrière-grand-mère, l'est toujours. Membre du microscopique Parti communiste de Grande-Bretagne, lectrice assidue du *Morning Star* (L'Etoile rouge), le journal du groupuscule, elle fait ses courses exclusivement à la coopérative du coin et sirote son thé quotidien

dans une tasse à l'effigie de Fidel Castro. Tous les photographes qui l'assiègent depuis qu'elle est devenue star adorent son œil pétillant et sa gentillesse. La seule chose qui énerve vraiment « Hola » est qu'on puisse penser qu'elle a trahi son pays pour de l'argent. « En général, je suis opposée à ce qu'on espionne son propre pays, dit-elle, mais j'ai fait ce que j'ai fait parce que je pensais que l'expérience qui se déroulait là-bas (à Moscou) devait se poursuivre sans qu'on les agresse. »

P. C.

Les « Six Magnifiques », de Cambridge à Moscou...

C'est dans la pépinière universitaire que le célèbre sextuor avait été recruté par le KGB

LONDRES

de notre correspondant

Auteur d'une honorable histoire des services secrets britanniques il y a une dizaine d'années, le professeur Christopher Andrew, choisi à cinquante-huit ans par le MI 5 (service de contre-espionnage en Grande-Bretagne) et le MI 6 (espionnage à l'étranger) pour trier le bon grain de l'ivraie des « archives Mitrokhine », a la réputation d'être le sélectionneur des brillants éléments de Cambridge susceptibles d'être recrutés par les « services ». C'est du moins ce qu'affirme le *Daily Mail* dans son édition du mardi 14 septembre.

Ironie qui n'échappera pas aux connaisseurs, c'est également dans la pépinière universitaire de Cambridge que le KGB et ses ancêtres réalisèrent leurs meilleurs coups durant ce siècle. Kim Philby, Do-

nald McLean, George Blake, Guy Burgess, Anthony Blunt, John Caircross et ceux dont on se souvient à Londres sous l'appellation romantique des « Six Magnifiques » ont tous été recrutés à Cambridge avant et après la deuxième guerre mondiale.

Comparé à l'ampleur des dommages infligés au Royaume-Uni par ce sextuor gagnant, le cas de la vieille Melita Norwood qui n'a jamais mis les pieds dans une université, qui n'a « jamais pu lire Marx » et qui n'entend rien, jure-t-elle, au jargon technique qu'elle était chargée de transmettre à ses maîtres moscovites, apparaît comme relevant du pur amateurisme.

● Chef du département de contre-espionnage antisoviétique entre 1944 et 1946, **Kim Philby** (1912-1988) devint secrétaire de

l'ambassade britannique à Washington de 1949 à 1951, période pendant laquelle il travailla aussi pour la CIA. La dernière fois qu'on l'aperçut, en 1963, il s'embarquait à Beyrouth sur un petit navire à destination de Moscou. « Récompensé » de la citoyenneté soviétique, il mourut, pauvre et solitaire, dans la patrie des travailleurs...

● **Guy Burgess** (1910-1963), brillant journaliste à la BBC, fut recruté par Philby sous les ordres duquel il travailla pour le MI 5 pendant les années de guerre. Rappelé en 1950 de Washington où il était en poste, il fut le premier, avec **Donald McLean**, à être démasqué. Les deux hommes disparurent de la circulation pendant quelques années avant de réapparaître à Moscou. McLean (1913-1983) était également un brillant élément de Cambridge recruté dès sa sortie de l'université par le Foreign Office, le ministère des affaires étrangères britannique. Chef du département de l'Amérique du Nord en 1950, il eut accès à différents secrets du projet atomique britannique.

● **George Blake**, né en 1922, fut longtemps, de 1944 à 1961, officier du MI 5, spécialiste des affaires navales. Démasqué, il fut condamné à quarante-deux ans de prison, une année pour chacun des agents dont sa longue trahison provoqua la mort. Après s'être évadé en 1966 de la prison de Wormwood Scrubs dans des conditions rocambo-

lesques, il disparut de la circulation en URSS.

● Le cinquième « apôtre » ne fut découvert qu'en 1979. **Anthony Blunt**, (1907-1983) qui avait travaillé pour les services britanniques pendant la guerre et qui agissait comme « découvreur de talents » à Cambridge, était devenu conseiller personnel de la reine Elisabeth II pour la culture et les arts. Marxiste convaincu, il s'était converti à la cause soviétique dès avant 1939. Couvert d'honneurs, il était parvenu à négocier son immunité et son retrait discret de la vie publique en échange d'aveux complets. Et puis il y eût des fuites et Sir Anthony Blunt perdit tous ses titres avant de mourir, oublié de tous.

● C'est lui qui avait recruté le sixième « magnifique », à Cambridge toujours, dans les années 30. **John Caircross** (1913-1982), membre clandestin du parti communiste dès 1937, entra au Foreign Office en même temps que Donald McLean. Transféré plus tard au Trésor, il fut notamment en mesure de transmettre à Moscou des détails importants sur le centre de décodage des services britanniques à Bletchley Park. Il eut également accès à des informations capitales sur le programme nucléaire national. John Caircross est mort sans avoir jamais avoué sa trahison.

P. C.

l'hebdo de l'actualité sociale - Vie Ouvrière - CGT
15 F le 10 septembre chez votre marchand de journaux
Dossier spécial
35 Heures / 2^e loi
EXCLUSIF
Echange entre Martine Aubry ministre de l'Emploi et de la Solidarité et Bernard Thibault secrétaire général de la CGT.

FRANCE

LE MONDE / MERCREDI 15 SEPTEMBRE 1999

GOVERNEMENT Lionel Jospin, interrogé au journal de France 2, lundi 13 septembre, au sujet des suppressions de postes prévues par Michelin, a invité les salariés à se mobili-

ser. Il a exclu non seulement le rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement, mais aussi la taxation du travail précaire, pourtant promise par Martine Aubry.

● **LA « DEUXIÈME ÉTAPE »** de l'action du gouvernement et de la majorité, annoncée par M. Jospin devant les socialistes, le 29 août, et les « nouveaux chantiers » qu'elle comporte n'ont

pas été précisés. Le premier ministre a seulement réaffirmé que l'emploi reste sa « priorité numéro un ». ● **LA MOBILISATION** syndicale se heurte aux divisions entre les confédérations,

aggravées par la querelle sur la représentativité qui oppose la CGT à FO. La CFDT refuse, de son côté, la manifestation unitaire proposée par la CGT sur les 35 heures (*lire page 7*).

Lionel Jospin renvoie à plus tard la taxation du travail précaire

Interrogé sur France 2 au sujet des suppressions d'emplois annoncées par Michelin, le premier ministre a expliqué que le rétablissement de l'autorisation de licenciement n'est pas d'actualité et que la pénalisation des contrats à durée déterminée serait contre-productive

ANNONCÉE, retardée, de nouveau annoncée, puis encore retardée : la taxation du travail précaire envisagée depuis plus d'un an par le gouvernement suit un parcours erratique. Lundi 13 septembre, Lionel Jospin a, une nouvelle fois, renvoyé aux calendes grecques le projet, pourtant annoncé comme imminent. Invité du journal de 20 heures sur France 2, le premier ministre, venu évoquer toute une série de « chantiers » pour la seconde moitié de la législature, s'est borné à déclarer : « Nous devons traiter non pas [les] contrats à durée déterminée mais ce qu'on appelle les emplois précaires, beaucoup plus précaires, et c'est effectivement une question importante sur laquelle nous allons travailler dans les années qui viennent ». Dans l'immédiat, en matière de taxe, les socialistes en seront donc pour leurs frais.

Le 28 août, dans le cadre de l'université d'été du Parti socialiste à La Rochelle, Martine Aubry s'était pourtant montrée déterminée : « Je vais taxer le travail précaire », avait affirmé la ministre de l'emploi et de la solidarité (*Le Monde* du 31 août). Au cours d'un déjeuner avec des journalistes, elle avait indiqué qu'un article serait consacré, à ce sujet, dans son budget sur l'emploi débattu au Parlement en octobre. Le premier secrétaire du PS, François Hollande, avait renchéri : « Si rien ne vient d'ici à la fin de l'année, le PS reprendra sa proposition de renvoyer à la loi la responsabilité d'éviter que la précarité soit l'horizon indépassable du travail, notam-

ment des jeunes. » Matignon paraît aujourd'hui beaucoup moins pressé.

Le gouvernement, qui a prévu de financer les 35 heures par l'éco-taxe et une taxe sur les bénéfices des entreprises, hésite en effet à en rajouter une autre. De plus, si la lutte contre le chômage reste bien « la priorité numéro un » du premier ministre, les efforts doivent se concentrer sur la politique de la ville. Le gouvernement redoute une explosion sociale dans les quartiers réputés difficiles qui devraient passer sans en profiter le retour de la croissance et de l'emploi. Enfin, le projet de seconde loi sur la réduction du temps de travail prévoit de limiter le temps partiel subi.

Aussi, bien que neuf emplois sur dix se soient réalisés en 1998 par le

biais d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'une mission d'intérim, M. Jospin estime qu'il « faut nuancer cette description ». « Dans un premier temps, a-t-il expliqué, quand les entreprises recommencent à embaucher, elles ne sont pas encore assurées de leurs marchés, de la durée de la croissance et elles ont tendance à commencer par des CDD [mais] progressivement, les emplois seront à durée indéterminée. » La décade du chômage – « 365 000 » demandeurs d'emploi en moins depuis juin 1997 a rappelé M. Jospin – commence à apporter une légère correction à la précarité. Selon le ministère de l'emploi, les chômeurs inscrits dans la « catégorie 1+6 », c'est-à-dire ceux qui ont travaillé plus de 78 heures dans le mois, à temps partiel, ont régressé de 5 % entre juillet 1998

et juillet 1999, même si leur niveau reste élevé.

Il reste que l'annonce de la suppression de 7 500 emplois en trois ans par Michelin, comme les 430 licenciements d'Epéda, tombent au plus mauvais moment pour le gouvernement. A la faveur de l'émotion suscitée par ces restructurations, le Parti communiste revendique à nouveau un « moratoire » sur les licenciements. Le groupe communiste de l'Assemblée nationale avait d'ailleurs déposé, le 15 avril, une proposition de loi sur les licenciements économiques.

LOT DE CONSOLATION

Mais malgré ses engagements de campagne, il n'est plus question pour M. Jospin de rétablir l'autorisation administrative de licenciement. En lot de consolation, le gouvernement avait annoncé, en novembre 1998, son intention de taxer le travail précaire. Le 18 novembre, M^{me} Aubry avait évoqué une « contribution » imposée aux entreprises dont les effectifs sont à 10 % ou 15 % composés de CDD ou d'intérimaires. Ultime rebondissement : le projet avait été confié aux partenaires sociaux, sans que cela débouche sur quelque chose de concret, du fait de l'hostilité du patronat.

Interrogé, mardi, le ministère de l'emploi assure pourtant que le gouvernement « agira avant la fin de l'année ». A Matignon, les collaborateurs du premier ministre affirment qu'il « ne faut pas gloser

sur le terme « les années qui viennent » », la réduction du travail précaire étant toujours d'actualité. Mais en réalité, le gouvernement s'en remet toujours aux partenaires sociaux. Ces derniers, gestionnaires de l'Unedic, le régime d'assurance-chômage, doivent renégocier la convention qui les lie à l'Etat d'ici le 31 décembre. Une hausse des cotisa-

tions, aggravées par la querelle sur la représentativité qui oppose la CGT à FO. La CFDT refuse, de son côté, la manifestation unitaire proposée par la CGT sur les 35 heures (*lire page 7*).

Le gouvernement devrait également diminuer à nouveau fortement la participation de l'Etat dans le financement des préretraites, abondamment utilisées

José Bové « amusé », Luc Guyau ravi

José Bové, responsable de la Confédération paysanne, s'est « amusé », lundi 13 septembre au soir, dans l'émission « Mots croisés » sur France 2, que Lionel Jospin ait « pris acte » que « EsesA racines plongent dans le peuple français », avant que le premier ministre ne le compare, sans citer leurs noms, à Jean-Marie Honoret, porte-parole d'Agir ensemble contre le chômage (AC !) et figure emblématique des mouvements de chômeurs, en décembre 1997, dans le Pas-de-Calais, ainsi qu'à Daniel Leisset, chauffeur routier et chef de file des grands barrages de juillet 1992 sur les routes françaises. M. Bové a indiqué qu'il se rendrait au prochain « round » des négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Seattle, aux Etats-Unis, fin novembre, pour participer au contre-sommet prévu à cette occasion. Quant à Luc Guyau, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, il n'a pas caché sa satisfaction d'avoir « entendu Lionel Jospin parler de José Bové comme d'un Gaulois ».

tions sous la forme d'« surcoût » sur les CDD et les postes d'intérim pourrait être décidée, explique-t-on, ce qui permettrait par la même occasion d'améliorer la couverture des chômeurs... précaires.

« Il ne faut pas tout attendre de l'Etat », a prévenu M. Jospin qui en appelle au « rapport de forces ». « Le Medef se mobilise, j'entends

dans les cadres des plans sociaux. En 1999, les crédits consacrés aux préretraites ont chuté de 40 %, passant de 11,3 à 8 milliards de francs. Le premier ministre a néanmoins promis de regarder de près le plan social de Michelin. Comme il l'avait promis, en 1997, pour Renault-Vilvorde...

Isabelle Mandraud

Imaginez le réveillon le plus fou, chérie FM vous l'offre !

Ecoutez Good Morning Chérie tous les matins à 7h30 et gagnez le réveillon de l'an 2000 dont vous rêvez. Partez avec qui vous voulez, où vous voulez dans le monde.

JAMAIS LA MUSIQUE N'ÉVOU AURA FAIT AUTANT DE BIEN

www.cherie.fm

Chérie FM

VERBATIM
avons, je crois, un peu de durée devant nous et c'est pourquoi j'ai dit qu'il fallait s'engager dans une deuxième étape. Il y en a eu une première (...) [qui] nous a projeté dans la croissance, a permis de faire reculer fortement le chômage, et donc sur ce socle d'une partie d'optimisme retrouvé dans notre pays, il faut maintenant bâtir cette deuxième étape sur une série de projets concrets. (...) Il faut essayer de comprendre ce que souhaitent les Français. Il me semble qu'ils ont envie d'un pays moderne, mais d'une société humaine. On rejette le libéralisme économique sous ses formes extrêmes (...), on a une exigence de règles, de normes. On veut savoir ce que l'on mange, la qualité de ce que l'on mange. (...)

La promesse oubliée du contrôle des licenciements

« **JE NE CROIS PAS** que l'on puisse administrer l'économie. » D'une formule, Lionel Jospin a exclu un retour à l'autorisation administrative de licenciement et s'est borné, dans le cas de Michelin, à convier les salariés à se mobiliser. Cette réforme, que le premier ministre a donc écartée, a pourtant été longtemps un cheval de bataille des socialistes.

L'histoire débute en 1986, quand le gouvernement de Jacques Chirac, suivant une politique d'inspiration libérale, décide de supprimer cette procédure d'autorisation préalable des licenciements, ce que le patronat demandait avec insistance. A l'époque, la gauche dénonce la décision, mais quand François Mitterrand, en 1988, est réélu, la procédure n'est pas rétablie. Faisant l'autocritique des dérives gestionnaires de ce second septennat, le PS promet donc, en 1996, qu'il se montrera plus énergique s'il revient aux affaires. Lors de sa convention sur la démocratie, en juin, il adopte une résolution indiquant qu'en cas de plan social dans une entreprise « l'inspection du travail [sera] obligatoirement saisie » et que celle-ci aura la possibilité de « refuser les licenciements ». « C'est un engagement très clair, que nous tiendrons si nous gagnons les élections législatives », assure M. Jospin.

Le 19 juin 1997, dans sa déclaration de politique générale, le premier ministre confirme qu'il honorerait sa promesse et donne consigne à Martine Aubry de

« réexaminer la législation en matière de licenciement économique » et de préparer « un projet de loi ». Cherchant à convaincre l'opinion que la fermeture de l'usine de Renault-Vilvorde, en Belgique, était inévitable, car la partie était déjà largement jouée dès avant la victoire de la gauche, le PS suggère peu après qu'à l'avenir, le gouvernement disposera d'une parade. C'est le sens du communiqué publié le 1^{er} juillet par le bureau national, demandant « la mise à l'ordre du jour, dans les meilleurs délais, du rétablissement de l'autorisation administrative préalable aux licenciements économiques ». Une partie du patronat ne s'en offusque pas, estimant qu'un contrôle a priori de l'inspection du travail est peut-être préférable au contrôle a posteriori de la justice.

Cependant, à l'automne 1998, la ministre de l'emploi fait savoir que le projet est abandonné. Le gouvernement se borne à durcir les pénalités financières contre les entreprises qui licencient les salariés les plus âgés. Ces pénalités avaient été instaurées par la droite, en 1986, au terme d'un amendement du député Jean-Pierre Delalande (RPR), pour amortir le choc de la suppression de l'autorisation préalable. Quant à l'autorisation administrative, le premier ministre a donc confirmé, lundi, qu'elle ne sera pas rétablie.

Laurent Mauduit

« On ne peut pas gouverner avec une perspective

VOICI des extraits des principales déclarations de Lionel Jospin, lundi 13 septembre au cours du journal de 20 heures sur France 2 :

● « **Deuxième étape** ». « Nous avons, je crois, un peu de durée devant nous et c'est pourquoi j'ai dit qu'il fallait s'engager dans une deuxième étape. Il y en a eu une première (...) [qui] nous a projeté dans la croissance, a permis de faire reculer fortement le chômage, et donc sur ce socle d'une partie d'optimisme retrouvé dans notre pays, il faut maintenant bâtir cette deuxième étape sur une série de projets concrets. (...) Il faut essayer de comprendre ce que souhaitent les Français. Il me semble qu'ils ont envie d'un pays moderne, mais d'une société humaine. On rejette le libéralisme économique sous ses formes extrêmes (...), on a une exigence de règles, de normes. On veut savoir ce que l'on mange, la qualité de ce que l'on mange. (...)

Enseignement supérieur libre

Bac +2

Osez le cinéma !

et les métiers de l'image

Assistant de réalisation, assistant de production, montage on-line et virtuel, effets spéciaux numériques

Diplôme national homologué par l'Etat

2 années d'études + stage professionnel

Documentation au 01 43 42 43 22

ESEC

21, rue de Cîteaux
75012 PARIS

Notre priorité numéro 1 reste l'emploi. L'emploi dont, à mon sens, presque tout découle. Si nous continuons à faire reculer le chômage comme nous sommes en train de le faire, je pense que des perspectives alors positives s'ouvrent pour notre pays. »

● **Michelin**. « Je trouve cette décision choquante. Elle est choquante parce que les salariés n'ont pas été informés comme ils auraient dû l'être. Elle est choquante parce qu'on annonce cela devant une assemblée d'analystes financiers. (...) Moi, je ne considère pas que c'est un fait acquis. (...) Les salariés existent, il y a des syndicats, une mobilisation qui peut se mener. »

● **Chômage**. « Nous avons gagné la bataille de l'inflation, il faut gagner maintenant celle du chômage. Nous n'avons plus le problème de la spéculation contre les monnaies avec l'euro, je pense alors que, progressivement, les emplois seront des emplois à durée indéterminée. »



Les appels à l'unité de la CGT suscitent de fortes oppositions

EN TENNIS, cela s'appelle un *passing shot*. Vivement critiqué depuis quinze jours par les partenaires sociaux, qui dénoncent tour à tour l'« autoritarisme », la « démagogie » et l'« intervention étatique du gouvernement dans les affaires sociales », Lionel Jospin a renvoyé la balle dans le camp des syndicats, lundi 13 septembre sur France 2, d'un coup droit foudroyant. L'annonce, qualifiée de « choquante » par le premier ministre, de 7 500 suppressions d'emplois chez Michelin, lui a en effet fourni une occasion de rappeler aux organisations syndicales leurs responsabilités... comme leurs faiblesses, en estimant qu'il ne fallait pas « tout attendre de l'Etat et du gouvernement », et qu'il revenait aux syndicats et aux salariés de l'entreprise de se mobiliser.

Or cet appel à la « mobilisation de l'opinion et des salariés », rarissime de la part d'un premier ministre, intervient au moment même où les directions des confédérations syndicales éprouvent les plus grandes difficultés à s'unir pour faire aboutir leurs revendications à propos de la seconde loi sur les 35 heures, dont l'examen doit débiter le 5 octobre à l'Assemblée nationale. Le souhait émis par M. Jospin de « mobiliser un rapport de force » pour « faire réfléchir les dirigeants d'entreprise » apparaît même comme une allusion grinçante à la paralysie du mouvement syndical, pour l'instant incapable de riposter au grand rassemblement patronal organisé à Paris, le 4 octobre, par le Mouvement des entreprises de France (Medef) et la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME).

Si, comme le reconnaît le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, « l'aspiration à l'unité syndicale est largement ancrée parmi les salariés », la pratique, dans les sièges confédéraux, semble une fois de plus relever de la mission impossible. L'appel à une « vaste mobilisation de dimension nationale et interprofessionnelle », lancé le 1^{er} septembre par M. Thibault en direction des autres syndicats pour « ne pas laisser le Medef occuper seul la scène », n'a pour l'instant suscité qu'une vague d'indifférence ou de refus. « La mobilisation unitaire ? On n'en pense rien, on n'en veut pas », déclare-t-on à la

CFTC. La centrale chrétienne, la CFDT mais aussi FO ont déjà répondu négativement à l'invitation de la CGT, au motif qu'il y a toujours un « gros problème », comme l'explique Marc Blondel, secrétaire général de FO, sur la question de la représentativité syndicale. S'il était voté en l'état, l'article 11 du projet de loi, que la CGT est seule à soutenir, remettrait en cause les prérogatives accordées par le système actuel aux « petites » confédérations, quelle que soit leur audience réelle dans les entreprises. « Tant que la CGT défendra cet article, on restera sur notre position », ajoute la CFTC, qui voit dans cette mesure « pro-CGT » une tentative du gouvernement de « mettre à l'écart les organisations minoritaires ».

A la CFDT, c'est aussi l'appel lancé dimanche par le secrétaire national du PCF, Robert Hue, à une « grande manifestation nationale contre le chômage et pour le plein emploi » qui est mal passé. L'hypothèse que celle-ci vienne se greffer au cortège syndical rappelle des mauvais souvenirs à la centrale réformiste. « Nous, les grandes messes syndicalo-politiques, ça fait belle lurette qu'on n'y participe plus, sauf quand il s'agit du racisme ou des droits de l'homme », explique-t-on dans l'entourage de Nicole Notat.

TENDANCE « DRAMATIQUE »

De leur côté, la FSU, le groupe des Dix (qui comprend une vingtaine de syndicats autonomes, dont SUD), les associations de chômeurs comme AC !, le MNCP ou l'APEIS ont répondu présent, estimant qu'on ne pouvait pas laisser à la seule négociation le soin de fixer le contenu de la loi. Pendant que l'UNSA (autonome) attend de « voir qui y va » avant de se prononcer, la CFE-CGC, pourtant en désaccord avec la CGT sur la question de la représentativité syndicale, se dit prête à « descendre dans la rue ». « Pour répondre à la provocation du Medef, je m'associerais avec le diable si c'était nécessaire », déclare Jean-Luc Cazettes, le président de la centrale des cadres qui juge « dramatique » la tendance des syndicats à déployer plus d'efforts « pour se trouver des différences que pour rechercher des convergences ».

Alexandre Garcia

à un ou deux ans »

● **Privatisations.** « Dans bien des cas, nous n'avons pas fait les privatisations, nous avons ouvert le capital – France Télécom, Aérospatiale-Matra. (...) »

» Nous l'avons fait, non pas par idéologie, mais en raison d'une stratégie industrielle pour mettre la France en état d'affronter la compétition mondiale. C'est ce que j'appelais le pays moderne. »

● **José Bové.** « Nous restons un peuple avec des origines gauloises. Chaque fois qu'il y a des mouvements, il y a toujours des personnalités qui émergent. Vous vous souvenez du mouvement des camionneurs, il y avait eu Tarzan. Vous vous souvenez du mouvement des chômeurs, il y avait Robin des Bois. Là surgit aussi une personnalité, vigoureuse, forte, et qui émane un peu, finalement, de notre peuple, avec sa radicalité. »

● **Jacques Chirac et les retraites.** « J'ai trouvé que le discours de M. Chirac était un discours très général dont on ne voyait pas exactement sur quelle solution il débouchait. C'est d'ail-

leurs un peu normal, parce que cette question est de la compétence gouvernementale. Je ne crois que nous voulions utiliser la même méthode, qui a abouti à des millions de gens dans la rue et finalement à bloquer le dossier. (...) »

» Nous avons décidé qu'à l'issue des consultations, nous ferions, au début de l'année prochaine, nos propositions, et que nous les mettrions en œuvre par une méthode de concertation. (...) Nous nous en tiendrons à cette méthode, parce que je crois que c'est la bonne. »

● **Troisième étape ?** « Un gouvernement ne peut pas gouverner avec une perspective à seulement un ou deux ans. Vous ne pouvez pas avancer en regardant vos lacets, voire le bout de vos chaussures. Il faut regarder droit devant soi. Donc, il faut un projet. (...) »

» Une chose est le projet, et une chose est l'itinéraire personnel de ceux qui s'inscrivent dans ce projet. (...) Après, on voit s'il se présente d'autres étapes, quelle qu'en soit la nature. »

« Deuxième étape » : le premier ministre est resté sur la ligne de départ

ON PEUT MENER une politique, qui – du moins sur le plan économique et dans la lutte contre le chômage – donne des résultats ; rester, plus de 27 mois après sa no-

ANALYSE

La montagne édiflée depuis juin par M. Jospin accouche d'une souris

mination, au zénith des sondages ; et faire, en termes de communication, ce qu'on appelle un loupé. En 35 minutes d'intervention télévisée, lundi 13 septembre, sur France 2, Lionel Jospin en a apporté la démonstration. Satisfait de sa politique, mais avec moins d'emphase que devant les militants socialistes, le 29 août, à La Rochelle, il s'est dit confiant dans ses chances de « gagner la bataille contre le chômage », ce qu'aucun gouvernement, « y compris de gauche », n'avait « réussi à faire ». Mais, crispé et défensif, le premier ministre a réussi à présenter la « deuxième étape » de son action sans annoncer aucun « projet concret », en dehors d'« assises de la distribution » aux contours flous.

Cette contre-performance est d'autant plus surprenante qu'elle venait en conclusion d'une séquence soigneusement préparée. Le 22 juin, devant les députés socia-

listes, M. Jospin annonce, quelques jours après des élections européennes qui ont été favorables à sa majorité, de « nouvelles perspectives » et de « nouveaux chantiers », en en réservant la présentation à la rentrée. Le 29 août, à La Rochelle, il ne lève pas vraiment le voile sur ses intentions, mais théorise sur la durée de son action – avec, comme horizon politique, les législatives de 2002 –, sur la construction d'une « nouvelle alliance » entre les exclus, les classes populaires et les classes moyennes, et assigne à ses amis un objectif pour la décennie à venir, celui de « reconquérir une société de plein emploi ». A partir de ce cadre général, le cabinet du premier ministre se réunit, le 4 septembre, en séminaire, afin de débroussailler le terrain avant un autre séminaire, celui du gouvernement, qui se réunit le 10 septembre à Rambouillet.

En concluant la réunion de ses ministres, qui a porté pour l'essentiel sur la « régulation économique » et, surtout, sur la définition d'une nouvelle politique d'« intégration sociale et citoyenne », « volontariste » et allant au-delà d'une simple relance de la politique de la ville, M. Jospin se garde de détailler les « nouveaux chantiers » qui découlent de cette réflexion. Plutôt que d'en réserver la primeur aux journées parlementaires socialistes, le 27 septembre à Strasbourg, il a

prévu de préciser le sens et l'architecture de sa « deuxième étape » devant l'ensemble des Français à la télévision. Mais la montagne, édiflée pierre par pierre, accouche d'une souris. La « deuxième étape » de M. Jospin commence par un bogue.

EXERCICE DE NON-ANNONCES

Définissant la politique comme « l'art de l'exécution », le premier ministre est parti d'un slogan à la connotation très présidentielle, « un pays moderne », « une société humaine », nouvel habillage de sa formule « Oui à l'économie de marché, non à la société de marché », qu'il a essayée avec succès, de Washington à Milan, en passant par la Grande-Bretagne et l'Allemagne, pour caler aussitôt après sur la « série de projets concrets » qui auraient dû l'éclairer. La « nouvelle alliance » ? Elle n'a pas été mentionnée, même à propos de l'idée de faire baisser « progressivement » les prélèvements obligatoires. La « société de plein emploi » ? Elle n'est pas davantage revenue à la surface, même quand M. Jospin a choisi, pour justifier ses projets à long terme au-delà de 2002, les retraites, les contrats de plan et la loi de programmation militaire. La politique d'« intégration volontariste » ? Elle n'a pas été esquissée – et les mots n'ont même pas été prononcés –, en dehors d'une fugitive allusion aux « problèmes de la ville ».

De cet exercice de non-annonces, incluant une étonnante séquence de récupération-évitement du leader paysan José Bové – présenté en prototype d'un « peuple avec des origines gauloises » –, on ne retiendra que deux réponses, l'une aux salariés et au PCF, l'autre à Jacques Chirac. Pour aborder la « régulation économique », M. Jospin a choisi les négociations de l'OMC et les suppressions d'emplois chez Michelin. Il a fait écho à Robert Hue en appelant l'opinion et les salariés, les syndicats et les partis, à se mobiliser. Mais cet appel à la mobilisation montrait aussi la relative impuissance de l'Etat puisque « ce n'est pas par l'administration qu'on va réguler l'économie ».

Sur les retraites, M. Jospin a récusé le « discours très général » de M. Chirac, en distinguant sa méthode et ses objectifs de ceux d'Alain Juppé qui, en 1995, avait mis des « millions de gens » dans la rue. Toutefois, en restant lui-même très général et défensif dans son propos, il n'a pas poussé l'avantage de celui qui a les cartes en main pour agir. Le chef de l'Etat n'a pu qu'apprécier l'incapacité apparente, et peut-être provisoire, de son premier ministre à mettre en mouvement sa « deuxième étape ». M. Jospin est resté sur la ligne de départ.

Michel Noblecourt

Une entreprise
qui bénéficie
de l'Approche intégrale
est une entreprise qui
rapproche l'ensemble
de ses collaborateurs.

Nicolas Sarkozy se retire de la compétition pour la présidence du RPR

« Je ne veux pas créer les conditions d'une nouvelle crise avec le président de la République », affirme au « Monde » le secrétaire général. Trois candidats déclarés restent en lice : Jean-Paul Delevoye, qui bénéficierait du soutien de l'Élysée, François Fillon et Renaud Muselier

A moins de trois semaines du dépôt des candidatures pour l'élection, au suffrage universel des militants, du futur président du RPR, Nicolas Sarkozy renonce. Le secrétaire général du mouvement gaulliste justi-

fie cette décision par le fait que le président de la République « ne souhaite pas » qu'il soit candidat. « Tout doit être fait pour éviter la résurgence des divisions d'un passé récent », explique-t-il dans le

communiqué rendu public, mardi 14 septembre, en fin de matinée. Sitôt la nouvelle connue, M. Chirac a invité M. Sarkozy à lui rendre visite à l'Élysée, mardi après-midi, « par la grande porte ». M. Sarkozy cessera

d'exercer ses fonctions de secrétaire général le 4 octobre. Il renoncera également à son mandat de député européen. Trois candidats se sont officiellement déclarés : Jean-Paul Delevoye, présenté comme le

candidat de l'Élysée, le séguiniste François Fillon et le député des Bouches-du-Rhône Renaud Muselier. Tous trois s'étaient prononcés en 1992 en faveur du « non » à Maastricht.

NICOLAS SARKOZY a renoncé à se présenter à la présidence du RPR. Après un week-end en famille, en Normandie, le secrétaire général du mouvement gaulliste a eu, lundi 13 septembre, un nouvel et long entretien avec le président de la République. Dans la soirée, sa décision était prise. Il se donnait simplement le temps d'informer quelques-uns de ses amis, avant de faire connaître son choix. « J'ai pris une décision importante : je ne serai pas candidat à la présidence du RPR, parce que Jacques Chirac ne le souhaite pas. Et je ne veux pas créer les conditions d'une nouvelle crise avec le président de la République », a affirmé au Monde M. Sarkozy. Dans le communiqué rendu public mardi en fin de matinée, le maire de Neuilly ajoute que « tout doit être fait pour éviter la ré-

surgence des divisions d'un passé récent ». Aussitôt la nouvelle connue, M. Chirac a invité M. Sarkozy à lui rendre visite, mardi après-midi, à l'Élysée « par la grande porte ».

Comme lors de la démission, le 16 avril, de Philippe Séguin, les assurances selon lesquelles le chef de l'Etat ne s'occuperait pas des « affaires intérieures » du RPR – selon la formule de Patrick Devedjian – apparaissent totalement fallacieuses. Le 13 juin, au soir de l'échec de la liste RPR-Démocratie libérale aux élections européennes, le président de la République avait lui-même appelé M. Sarkozy au téléphone pour lui demander de rester à son poste de président par intérim. Ce n'est que le lendemain, après confirmation du fait que le tandem Pasqua-de Villiers était ar-

rivé en tête des trois listes de droite, que le député des Hauts-de-Seine avait démissionné de la présidence, en indiquant « de surcroît, qu'en toute hypothèse l'État ne serait pas candidat à la présidence du RPR ».

Dans le courant du mois de juillet, M. Chirac avait cherché à dissuader M. Sarkozy de se porter malgré tout candidat à cette fonction, en lui expliquant que ce n'était pas forcément dans son intérêt. Edouard Balladur donnait du même conseil à son ancien porte-parole. Au même moment, l'entourage présidentiel s'activait : dès la fin juin, Maurice Ulrich proposait la candidature de son collègue du Sénat Jean-Paul Delevoye, qui avait, entre autres avantages, à ses yeux, d'apparaître comme un homme neuf et d'ani-

mer de façon consensuelle l'Association des maires de France (AMF) ; le directeur de cabinet du président, Bertrand Landrieu, profitait de la garden-party du 14 juillet pour recueillir les avis de quelques parlementaires sur une pareille éventualité. A la fin du mois d'août, toutefois, lors de nouveaux entretiens, M. Chirac laissait la voie libre à M. Sarkozy.

Des « chiraco-juppéistes », tels Eric Raoult, Pierre-André Périssol, Jean-François Copé ou Patrick Stefanini, se sont ainsi ouvertement rangés derrière le député des Hauts-de-Seine. Dans un entretien au Monde (daté 10 septembre), tout en entretenant le suspense sur sa décision, M. Sarkozy sortait brusquement de son « jeûne médiatique » pour tenter de mettre un terme aux rumeurs persistantes

selon lesquelles l'Élysée soutenait la candidature du président de l'AMF : « La consigne formelle de Jacques Chirac est que personne, quelle que soit sa qualité, ne puisse, si peu que ce soit, y mêler le président de la République. » M. Sarkozy avait rencontré, la veille, une nouvelle fois le chef de l'Etat.

AUCUN SIGNE DE L'ÉLYSÉE

Cette mise en demeure n'a pas suffi. Deux fidèles de M. Chirac, l'ancien premier ministre Alain Juppé et le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, s'abstenaient toujours d'envoyer le moindre signe en faveur du secrétaire général du mouvement. Mais surtout, dimanche 12 septembre, alors que M. Delevoye rendait sa candidature officielle, deux anciens ministres, Dominique Perben et Jacques Toubon, prenaient position en faveur du sénateur du Pas-de-Calais. Et, comme lors de la démission de M. Séguin, aucun signe contraire n'est venu, lundi, de l'Élysée. Seul, le secrétaire général à la présidence de la République, Dominique de Villepin, a continué à plaider jusqu'au bout en faveur du secrétaire général du RPR.

Une fois n'est pas coutume, il rejoignait ainsi M. Séguin, qui, après avoir instauré l'élection au suffrage des adhérents du président du RPR, voyait dans une compétition entre M. Sarkozy et son ami François Fillon l'occasion d'un vrai débat de fond et donc, en quelque sorte, le parachèvement de son œuvre de démocratisation du mouvement gaulliste. Au lieu de quoi, estime un proche de M. Sarkozy, « sans Nicolas, l'élection risque de tourner au grotesque ».

Celle-ci devrait, en effet, désormais se jouer entre M. Delevoye, M. Fillon, et le député des Bouches-du-Rhône, Renaud Muselier, tous trois partisans du « non » lors du référendum de 1992 sur le traité de Maastricht, si du moins ce dernier maintient sa candidature jusqu'au bout.

M. Sarkozy, quant à lui, a déjà préparé sa sortie. Il ne se rendra pas, samedi 18 septembre, à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes) aux « universités d'été » de l'Union des jeunes pour le progrès, mais, comme prévu, il ira s'expliquer, dimanche matin, à Ramatuelle (Var), devant le congrès de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF). Puis, les 24 et 25 septembre, à Marseille, lors des journées parlementaires du RPR, il prononcera son « dernier discours de secrétaire général ».

Convaincu qu'en dépit du phénomène de rejet dont il fait l'objet au sein même du RPR il pouvait gagner la compétition interne, il n'a pas voulu aller à l'encontre de la volonté de celui qu'il considère comme le « candidat naturel » de la droite à la prochaine élection présidentielle. Redevenu « libre », il devrait assister en spectateur à la campagne pour l'élection du président du RPR. De même, après avoir fait son « devoir » pour les européennes, il devrait prochainement renoncer à siéger au Parlement de Strasbourg. « Pour une fois, j'ai envie d'être là où l'on ne m'attend pas », jubile M. Sarkozy, en rêvant à de prochains voyages au Proche-Orient et au Vietnam. Le RPR, lui, est placé devant ses responsabilités.

Jean-Louis Saux

Cinq mois de présidence par intérim

● **16 avril.** Philippe Séguin donne sa démission de la présidence du RPR et de la tête de liste RPR-DL aux élections européennes, en mettant en cause le président de la République à travers Bernard Pons, président de l'Association des amis de Jacques Chirac. Le secrétaire général du mouvement gaulliste, Nicolas Sarkozy, en devient président par intérim : il met en place un conseil politique restreint et multiplie les contacts pour constituer une liste unique de l'opposition aux élections du 13 juin.

● **20 avril.** Le président de l'UDF, François Bayrou, ayant décidé de conduire une liste autonome aux élections européennes, M. Sarkozy prend la tête de la liste RPR-DL avec Alain Madelin. De son côté, Charles

Pasqua mène avec Philippe de Villiers la liste du Rassemblement pour la France et l'indépendance de l'Europe.

● **13 juin.** La liste RPR-DL obtient un très mauvais score aux élections européennes (12,71 %), talonnée par l'UDF (9,29 %), devancée par le RPF (13,09 %) et loin derrière le PS (21,96 %). Pour M. Sarkozy, ce résultat « est un échec » dont il « assume la responsabilité ». Le 14 juin, M. Sarkozy annonce sa démission de la présidence intérimaire du RPR, dont il entend demeurer secrétaire général jusqu'à l'installation d'une nouvelle direction. Il précise qu'« en toute hypothèse » il ne sera pas candidat à la présidence du RPR. Selon les statuts du parti, élaborés par M. Séguin, le président doit être élu par l'ensemble des

adhérents à la fin de l'année.

● **15 juin.** Le bureau politique du RPR confie au conseil politique restreint mis en place par M. Sarkozy en avril un « rôle de direction collégiale » jusqu'à l'élection du nouveau président du RPR, « à l'automne prochain ».

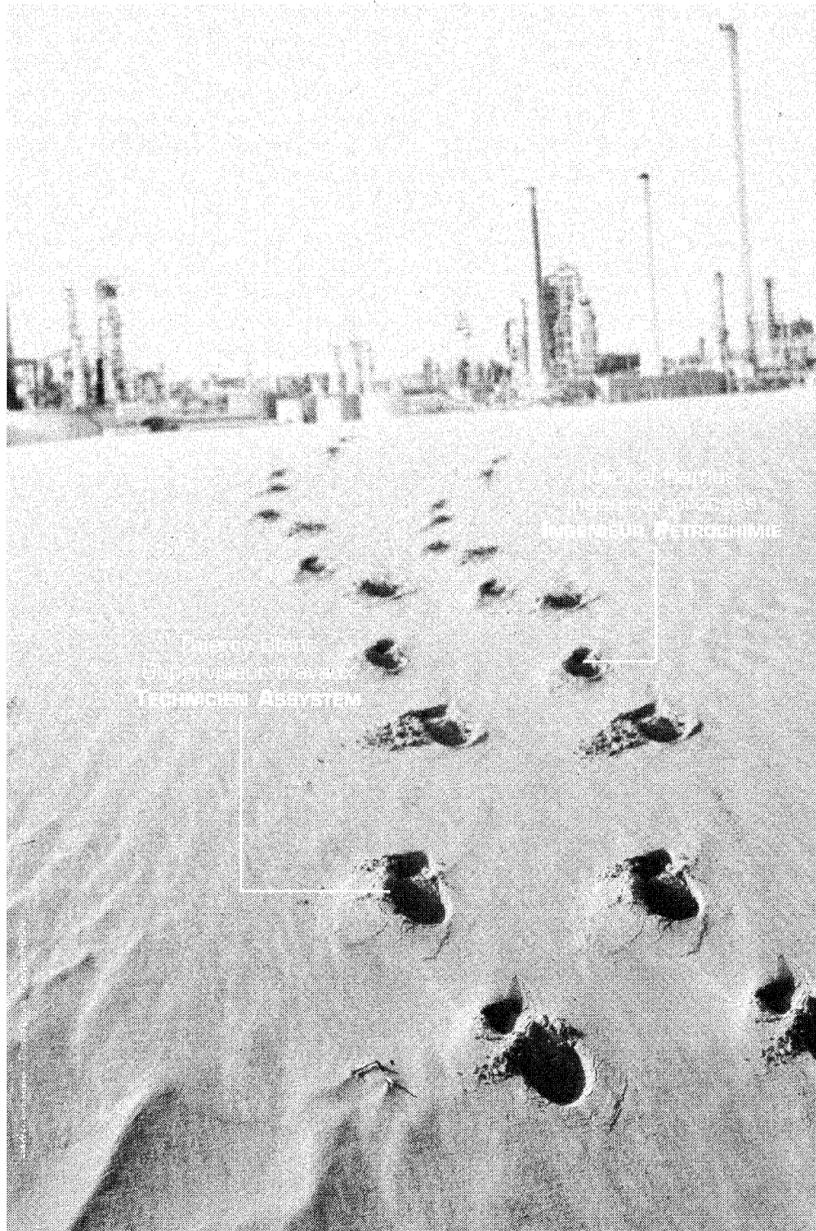
● **26 juin.** Les cadres du mouvement gaulliste se réunissent, le 26 juin, à Paris, pour la première fois depuis l'échec des élections européennes. Renaud Muselier, député des Bouches-du-Rhône, adjoint au maire de Marseille, se porte candidat à la présidence du RPR.

● **28 août.** L'« université d'été » du RPR, du 27 au 29 août, permet aux différents candidats – déclarés ou non – à la présidence du mouvement, dont l'élection est prévue le 20 novembre, de tester leur popularité. Face à M. Sarkozy, qui

apparaît comme le favori, Jean-Paul Delevoye, président de l'Association des maires de France, et les députés Dominique Perben (Saône-et-Loire), et Hervé Gaymard (Savoie), Michèle Alliot-Marie (Pyrénées-Atlantiques), François Fillon (Sarthe), et Renaud Muselier (seul candidat déclaré) font figure de concurrents modestes. Tandis que des parlementaires multiplient les appels en faveur de M. Sarkozy, M. Fillon se porte candidat, le 6 septembre.

● **9 septembre.** Dans un entretien au Monde (du 10 septembre), M. Sarkozy indique qu'il se donne jusqu'au début octobre, date limite de dépôt des candidatures, pour décider de briguer ou non la présidence du RPR.

● **12 septembre.** M. Delevoye officialise sa candidature au Club de la presse d'Europe 1 ».



Chez Assystem,
pour accompagner un client,
on est prêt à aller très loin.
Et vous ?

C'est sur le terrain et nulle part ailleurs que l'on peut s'assurer de

l'avancement d'un projet, de la conformité et du bon fonctionnement

d'un process. Et quel que soit le terrain. Car contraintes et

impondérables surgissent autant dans l'ordinateur que dans la réalité.

La vraie. Celle qui salit les chaussures mais qui éclaire les idées.

Techniciens, ingénieurs, si l'industrie vous passionne de la construction

à la mise en œuvre des sites, envoyez vos candidatures

à ASSYSTEM, 12, rue Euler, 75008 PARIS

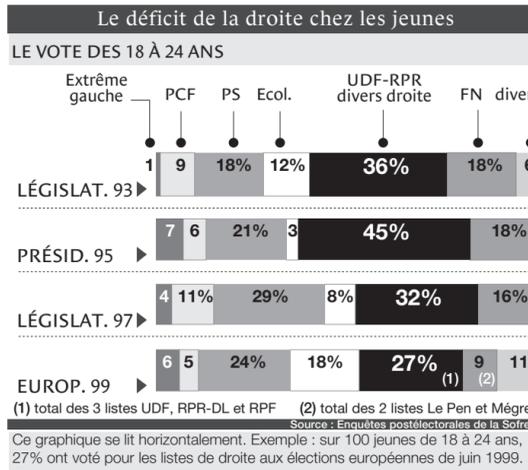
(réf. A5/LM). Pour consulter toutes nos offres

de postes : www.assystem.com/drh



ASSYSTEM

Avec l'industrie.



Une droite moins jeune et moins populaire que la France

L'AVEU de Nicolas Sarkozy, le 27 août, à Lyon, devant les jeunes gaullistes, avait le mérite de la franchise : « Si nous voulons représenter la France, il va nous falloir apprendre à lui ressembler », avait lancé le secrétaire général du RPR après avoir fait l'autocritique de l'attitude de la droite sur des questions comme l'immigration ou le pacte civil de solidarité (PACS). S'il peut prêter à débat – et certains dans les rangs gaullistes n'ont pas manqué de désapprouver cette approche « marketing » de la politique –, le constat de M. Sarkozy n'en reste pas moins lucide, tant la droite apparaît, aujourd'hui, en décalage par rapport au profil sociologique de l'électorat français.

● **Un déficit structurel chez les jeunes.** Quel que soit le type d'élection, la droite modérée est en position de faiblesse dans l'électorat le plus jeune. Les enquêtes postélectorales de la Sofres le démontrent depuis vingt ans. Sur 100 électeurs RPR, UDF et divers droite, l'on ne compte que 6 % à 11 % de 18-24 ans, soit un déficit de 4 à 8 points par rapport au poids de cette tranche d'âge dans l'ensemble de l'électorat. La seule exception est celle de l'élection présidentielle de 1995 : 18 % des électeurs de Jacques Chirac au premier tour sont, en effet, des jeunes, alors que les 18-24 ans représentent, à cette date, 13,8 % de l'électorat français. Mais cette percée est sans lendemain : dès les législatives de 1997, la droite ne retrouve plus, dans son électorat, que 10 % de jeunes.

Le constat est identique si l'on élargit la tranche d'âge à l'ensemble des 18-34 ans et, depuis les élections européennes de juin 1994, à l'ensemble des 18-49 ans, c'est-à-dire la grande majorité des actifs. A l'inverse, la droite tire son épingle du jeu parmi les électeurs de plus de 50 ans et, surtout, de plus de 65 ans, où elle est surreprésentée.

Plus inquiétante encore pour les partis de l'actuelle opposition, leur incapacité à convaincre les jeunes semble de plus en plus forte. Sur 100 électeurs âgés de 18 à 24 ans, 35 % avaient voté pour les candidats de droite à l'élection présidentielle de 1981, 39 % aux législatives de 1986, et – à l'exception de 1995 – entre 31 % et 32 % de 1988 à 1997 (voir infographie ci-dessus). Or, selon les enquêtes réalisées lors des élections européennes de juin (postélectoral de la Sofres, sorties des urnes de l'IFOP et de CSA), à peine plus d'un quart des jeunes (26 % à 27 %) ont voté pour les trois listes UDF, RPR et RPF, contre près de la moitié (47 % à 50 %) des électeurs de plus de 65 ans.

● **Une base sociale rétrécie.** C'est l'autre grand handicap de la droite aujourd'hui. Elle s'appuie principalement sur le vote légitime de trois bastions : les agriculteurs – dont le poids dans l'électorat diminue rapidement –, les commerçants, artisans et industriels, enfin, les retraités et inactifs – qui, il est vrai, pèsent de plus en plus lourd. Le poids de ces trois catégories dans l'électorat de droite augmente régulièrement : moins de 50 % en 1981, 53 % aux législatives de 1986, 55 % en 1993, 58 % en 1997, 61 % aux régionales de 1998, soit, lors de ce dernier scrutin, 17 points de plus que la part de ces trois catégories dans l'ensemble de l'électorat.

A l'inverse, les partis de l'actuelle opposition parviennent de moins en moins à mobiliser un électorat populaire. C'est une évi-

dence chez les ouvriers : un tiers d'entre eux avaient voté pour les candidats de droite en 1981, 31 % en 1986 et même 37 % lors du raz-de-marée de 1993. Aux élections législatives de 1997, ils ne sont plus que 23 %. L'érosion semble se prolonger aux européennes de juin, où 23 %, selon la Sofres, mais 17 % à 18 %, selon CSA et l'IFOP, ont voté pour les listes de droite. La tendance est la même chez les employés, dont 25 % seulement ont voté pour la droite en 1997 contre 35 % en moyenne durant la décennie précédente.

Mais il y a plus dangereux encore pour la droite : l'UDF et le RPR sont en passe de perdre, ou du moins de se voir contester par la gauche, leur ancien bastion des cadres. Entre 1988 et 1995, 46 % à 48 % des cadres et professions intellectuelles supérieures votaient pour les partis de droite, soit une avance de 5 à 15 points par rapport à la performance de la gauche. C'est l'inverse qui se produit aux élections législatives de 1997, où la droite chute de 8 points chez les cadres (38 %) et se voit nettement devancée par la gauche socialiste, communiste et écologiste (49 %).

L'UDF et le RPR se voient contester par la gauche leur ancien bastion des cadres

Selon la Sofres, cette tendance s'est confirmée aux européennes de 1999, où 29 % des cadres auraient voté pour les trois listes de droite ; toutefois, ce résultat est contredit par les enquêtes de CSA et de l'IFOP, pour qui gauche et droite seraient au coude à coude dans cette catégorie (autour de 40 % de part et d'autre).

● **La surreprésentation de l'électorat catholique.** Enfin, plusieurs indices complètent les évolutions par âge et par profession et renforcent le caractère conservateur de l'électorat de la droite. Ainsi, cette dernière perd peu à peu du terrain parmi les électeurs ayant le niveau d'instruction le plus élevé. Les candidats de droite recueillaient encore 50 % des suffrages de diplômés du supérieur à l'élection présidentielle de 1981 et aux législatives de 1986 (contre 41 % à 43 % pour la gauche socialiste et communiste). Entre 1988 et 1995, la droite recueille de 40 % à 42 % dans cette catégorie et est rattrapée par la gauche en 1995 (42 %). Depuis, la gauche – grâce, notamment, aux Verts – accentue son avance ; elle a recueilli 41 % des votes des diplômés du supérieur en 1997 (contre 39 % à la droite) et 45 % aux élections européennes de juin (selon la Sofres), contre 32 % à la droite.

Le comportement électoral des catholiques pratiquants est également significatif. Alors que l'on estime ces derniers à 10 %, au maximum, des Français, ils constituent systématiquement plus d'un quart des électeurs des listes ou des candidats de droite : 36 % pour M. Giscard d'Estaing en 1981, 38 % pour Jacques Chirac en 1988, 28 % aux législatives de 1997, 35 % pour la liste UDF aux européennes de juin et 26 % à 27 % pour ses homologues RPR et RPF.

Gérard Courtois

Un forfait qui contraint l'opposition à des réajustements

NICOLAS SARKOZY ou un autre ? Depuis l'été, l'incertitude qui planait sur l'identité du prochain président du RPR pesait de tout son poids sur la rentrée des

ANALYSE Souverainistes, centristes et libéraux restaient suspendus à cette élection

autres dirigeants de la droite. A l'UDF, comme à Démocratie libérale, on supputait longuement les chances des uns et des autres, ainsi que les incertitudes de l'isoloir, en prenant garde d'intervenir dans les « affaires internes » des voisins gaullistes. En même temps, centristes et libéraux constataient que la réorganisation de l'opposition après l'ébranlement des élections européennes, et donc, d'une certaine manière, leurs propres discours et stratégies, étaient suspendus à l'issue de cette élection. Le renoncement de l'actuel secrétaire général du RPR lève, aujourd'hui, une partie de cette incertitude. Les uns et les autres, comme le Rassemblement pour la France (RPF), y voient plus clair.

Le retrait de M. Sarkozy est d'abord une mauvaise nouvelle pour Charles Pasqua et Philippe de Villiers. Il n'était que d'entendre les commentaires de l'ancien ministre de l'intérieur d'Edouard Balladur à l'endroit de l'ancien ministre du budget du même Edouard Balladur

pour mesurer combien M. Pasqua comptait sur lui pour faire prospérer son nouveau parti, le RPF. « Avec ses conneries de libéralisme, il m'ouvrirait un boulevard s'il était élu », a-t-il encore expliqué sans fard à Krasnoïarsk, en Sibérie, comme le rapporte *Le Parisien* du 14 septembre.

M. Pasqua calculait que l'identité politique de M. Sarkozy, fortement associée au libéralisme, au choix de l'Europe – avec le succès, d'ailleurs, que l'on a pu mesurer le 13 juin – et, depuis les universités d'été du RPR, qui se sont tenues à Lyon du 27 au 29 août, à une plus grande ouverture en matière de questions de société comme le pacte civil de solidarité (PACS), était l'exact opposé du couple qu'il forme avec Philippe de Villiers – eurosceptique, national et conservateur. M. Pasqua tablait là-dessus pour jouer de la fibre « sociale » de certains de ses anciens « compagnons » et amener à lui tout ce que la famille gaulliste compte de rétifs à la construction européenne et de contempteurs de la mondialisation. C'est donc fort logiquement que François Fillon comme Jean-Paul Dévèze avaient fait de la « main tendue » à M. Pasqua, et donc du rassemblement de la famille gaulliste, un argument de campagne contre M. Sarkozy.

Si, de ce point de vue, les dirigeants du Rassemblement pour la France perdent en M. Sarkozy un utile « répulsif », ils conservent une carte que ne dévalue pas la nouvelle donne, tout au contraire :

l'antichiraquisme. Depuis le 13 juin, MM. Pasqua et de Villiers n'ont pas cessé de s'en prendre directement au président de la République, dans les termes les moins amènes. « Chirac, il est bon quand il parle aux Esquimaux », raillait encore M. de Villiers, dimanche 12 septembre, sur Canal+. Cherchant à associer ses deux cibles, M. Pasqua assurait, dans un entretien au *Monde* du 11 septembre, qu'une fois élu président du RPR M. Sarkozy serait « entièrement dans les mains de Chirac ». La raison invoquée par M. Sarkozy pour expliquer son retrait – le défaut de soutien du chef de l'Etat – permettra à M. Pasqua d'être encore plus catégorique, sur ce chapitre, à l'encontre du prochain président du RPR.

LE TEST DES MUNICIPALES

Alain Madelin partage avec M. Pasqua l'espoir de tirer profit des dépouilles du RPR, mais dans le registre opposé du parti-pris libéral. Du forfait de M. Sarkozy, le président de Démocratie libérale peut tirer l'espoir de réussir enfin son vieux pari de rassembler tous les libéraux de l'opposition, à quelque formation qu'ils appartiennent aujourd'hui. La déroute subie par la liste qu'il conduisait, la mort dans l'âme, derrière M. Sarkozy aux élections européennes a d'autant plus porté préjudice à M. Madelin qu'elle a depuis été inscrite, au sein même de l'opposition, au débit de l'option libérale. Depuis le 13 juin, M. Madelin avait littérale-

ment disparu du paysage de la droite en tant que pôle structurant : entre les centristes et les nationaux-républicains, il n'était plus guère que l'appendice d'un RPR mal en point. Le retrait de M. Sarkozy de la compétition interne au RPR peut lui redonner une petite chance de prouver que le libéralisme peut être autre chose qu'un mot porte-malheur pour la droite française.

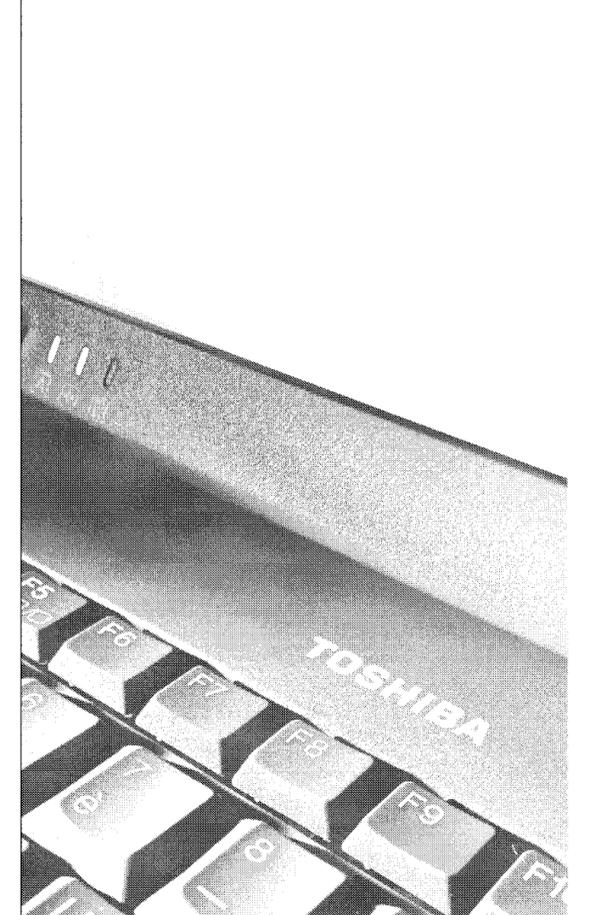
François Bayrou était celui qui avait le moins partie liée avec M. Sarkozy. Ses 9,28 % des voix aux élections européennes assurent une certaine étanchéité entre l'UDF et les tribulations du RPR. Son poids relatif, au sein de l'opposition, sera évidemment tributaire de la cohésion que le prochain président du RPR saura ou non donner au parti fondé par Jacques Chirac. Le premier test véritable en sera la préparation des élections municipales de 2001, notamment à Paris : l'une des tâches prioritaires du successeur de M. Séguin sera d'y éviter une nouvelle division du RPR, qui profiterait aussi aux autres forces de l'opposition.

Reste que M. Bayrou se satisfera sans doute de ne pas être en compétition – lorsqu'il s'agira de parler au nom de l'opposition – avec un responsable RPR d'une notoriété comparable à la sienne. A noter, cependant, que France 2 a proposé à Philippe Séguin de donner la réplique à Lionel Jospin, mardi soir.

Cécile Chambraud

Toshiba et les Solutions Internet

Proposer à son personnel un accès Internet évolutif pour anticiper ses besoins croissants d'information et de communication.



Comment assurer à l'ensemble du personnel la meilleure qualité de connexion Internet, quelles que soient les hausses ponctuelles ou permanentes de trafic ?

L'Approche intégrale de France Télécom a permis de mettre en place une liaison Oléane Avantage qui assure à TOSHIBA un service unique de bande passante à la demande.

Résultat : l'entreprise peut augmenter son débit sous 48h, sans surcoût d'installation et adapter sa vitesse en fonction de ses besoins réels.

L'Approche intégrale au cœur de vos solutions Télécom.

MAUVAIS TRAITEMENTS
Confrontés aux cas d'enfants maltraités, les professionnels sont tiraillés entre le risque d'un reproche de non-assistance et celui d'être poursuivis

pour dénonciation abusive. De la constatation des faits aux éventuelles suites judiciaires, ils font preuve d'une grande prudence. ● SELON LE RAPPORT annuel de l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (ODAS), 83 000 enfants en danger ont été signalés en 1998. ● UNE PÉDOPSYCHIATRE a été sanctionnée par le Conseil de l'ordre des médecins pour

avoir transcrit des témoignages d'enfants utilisables dans des procédures de divorce. ● LE GOUVERNEMENT prévoit de protéger les travailleurs sociaux menacés de licenciement suite à

leur témoignage. ● LES BLESSURES sexuelles sur le corps d'une jeune domestique au service d'un diplomate indien à Paris provoquent des tensions franco-indiennes.

Le dilemme des professionnels de l'enfance face à la maltraitance

Travailleurs sociaux et médecins expliquent leurs difficultés à franchir le pas du signalement à l'administration et à la justice. Ils risquent soit de commettre une dénonciation abusive, soit d'abandonner un enfant en danger

CE N'EST PEUT-ÊTRE qu'un bleu. Un coup de pied dans la cour de récréation. C'est peut-être beaucoup plus grave. Un indice de l'enfer à domicile. Pour les professionnels de l'enfance, un bleu n'est jamais anodin. Mais comment être sûr ? Dans leur esprit, après des années de hausse continue des signalements d'enfants maltraités (lire ci-dessous), le casse-tête est quotidien.

De son infirmerie, poste d'observation privilégié dans les écoles primaires et les collèges, Elisabeth Pesquet soigne autant le vague à l'âme que les gros bobos. « Dans une infirmerie, les élèves viennent parler de leur corps. Je suis là pour voir si, derrière le mal au ventre ou la nausée, il y a quelque chose d'autre. On est dans le dépistage, à la frontière de la maladie et du psychique. » Quand c'est « autre chose » qu'elle met au jour, Elisabeth reste prudente. Elle se renseigne auprès des professeurs, du conseiller principal d'éducation, des assistantes sociales, parfois même du substitut des mineurs. « C'est bien de connaître ces gens parce qu'il ne faut pas rester seul. »

En poste il y a quelques années dans une école primaire, les institu-

teurs lui signalent le comportement « bizarre » d'une fillette de huit ans. L'entretien avec les parents convoqués se déroule sans incident. Quelques mois plus tard, à force de patience, la fillette finit par confier que son père la « touchait ». « Mais au départ, ce n'était pas clair. Il faut avoir conscience que toute une machine se met en route. On est à la case numéro un. A chaque fois, je suis déstabilisée, j'ai des doutes. »

Pour lever ces doutes, Marie-Thérèse Fritz, médecin responsable du service de protection maternelle et infantile (PMI) de la Côte-d'Or, n'oublie pas la prudence. « Nous proposons aux familles de les rencontrer car les parents auteurs de maltraitance ont aussi besoin d'être aidés. Ne pas prendre le temps de discuter avec les parents peut parfois conduire à des erreurs de diagnostic, et nous avons pour politique de ne rien faire dans leur dos. » Rares sont ceux qui décident seuls de signaler un enfant.

Médecin de PMI en Seine-Saint-Denis, Emmanuelle Piette est responsable des campagnes de prévention de la maltraitance et des abus sexuels depuis plus de dix ans. Elle constate que les médecins libéraux sont « très demandeurs » de

conseils. « Ils se sentent isolés, craignent de voir leur situation, voire leur sécurité personnelle, menacée en cas de signalement. Nous les incitons donc, s'ils ont un doute sur une maltraitance possible, à nous appeler pour que nous y réfléchissions ensemble. »

LE MAXIMUM DE RECUL

Quand elle n'est pas transmise directement au parquet, une grande partie des signalements arrive sur les bureaux de l'aide sociale à l'enfance (ASE) du département. Là, un inspecteur examine le dossier. Il a quinze jours pour réagir.

« Dans un minimum de temps, nous devons prendre le maximum de recul », explique Valérie Foulon, inspectrice de l'ASE à Marseille. On risque de perdre de vue le caractère extrêmement intrusif du signalement, mais nous avons un souci de crédibilité auprès de l'institution judiciaire. Je suis hostile au réflexe « ouverture du parapluie » pour partir la conscience tranquille un vendredi soir. »

Dans son service, on a pour règle d'utiliser tous les outils disponibles. Quand ils sont épuisés, le dossier bascule dans le judiciaire. Mais si, par prudence, les services refusent

la précipitation, ils risquent l'effet inverse : se faire reprocher d'avoir saisi le procureur trop tard.

A l'écoute de tous les maux, et pas seulement ceux du corps, les assistantes sociales ont conscience des limites de leur rôle. Pour elles, il faut sans cesse éviter de faire du zèle en empiétant sur les plates-bandes des enquêteurs. « A chaque fois qu'un enfant vient me voir, j'ai toujours cela à l'esprit », explique Ghislaine Goffroy, assistante sociale dans les Yvelines. Mais on ne peut, sur un doute, faire un signalement. Ce serait très grave pour la dignité des familles. » Assistante sociale dans un lycée professionnel à Grenoble, Christine Baccon note que « beaucoup de jeunes ont connu des maltraitances qui n'ont pas été détectées. Ils se réveillent à l'adolescence. Ils se souviennent d'une adolescence de quatorze ans, des traces de coups plein le corps, qui assuraient que son père l'avait frappée. La brigade des mineurs a été avertie sur le champ, et la jeune fille a été confiée à un éducateur. Ne lui trouvant pas de place dans un foyer d'accueil, l'éducateur a estimé, sous couvert du juge, qu'il pouvait la ramener chez elle. La jeune fille s'est enfuie. « Là, je me suis dit : à quoi sert de signaler ? », soupire Christine.

Les deux assistantes sociales critiquent le temps de réaction de la machine judiciaire, qui laisse les enfants dans une situation de danger. « On a parfois l'impression qu'il faut avoir moins de dix ans et des bleus plein la figure pour obtenir une mesure de protection. On nous dit qu'il faut charger la barque, alors que

c'est contraire à notre déontologie », proteste Ghislaine. « Des fois, on se dit qu'il vaudrait mieux que l'enfant casse une vitrine. Là, au moins, il irait devant un juge. », ironise Christine.

Uniques maîtres à bord dans leur cabinet, les médecins « n'ont pas envie d'y penser », raconte Paul Jacquinet, pédiatre à l'hôpital Bicêtre et qui exerce également en cabinet. « Je suis désarmé quand je suis dans mon cabinet, tout seul. Quoi qu'en disent les textes, on se retrouve du côté des juges. Décider de faire un signalement, c'est déjà un jugement. Et on fait toujours de la casse autour. »

A partir du moment où le parquet des mineurs est prévenu, la justice décide soit d'engager des poursuites pénales ou d'ordonner des mesures de protection, soit – quand les éléments ne sont pas assez précis – de confier une enquête plus approfondie à la brigade de protection des mineurs. Très sourcilieux sur les limites du travail des acteurs de terrain, Yvon Tallec, chef du parquet des mineurs à Paris, estime que « les travailleurs sociaux doivent s'interdire le moindre rôle de police, d'autant plus dans les cas très lourds, où le mis en cause peut faire disparaître des preuves. » Reste également le classement sans suite si le dossier ne met pas le danger en évidence. Mais « quand nous avons des doutes, nous avons tendance à saisir le juge des enfants sur la base du danger », poursuit M. Tallec, au diapason des autres professionnels. Et, pour tous, mieux vaut faire naître le doute plutôt que laisser un enfant passer entre les mailles du filet.

Stéphane Horel

L'origine des signalements

La moitié des informations signalant un enfant en danger proviennent des professionnels : services sociaux départementaux (20 %), éducation nationale (11 %), autres professionnels – dont les médecins – (12 %), selon le rapport de l'ODAS du 9 février 1999 (Le Monde du 10 février). Dans les autres cas, il s'agit de l'enfant lui-même (19 %), de ses voisins ou de son entourage extra-familial (15 %), et de personnes anonymes (17 %). La moitié des informations parvenant aux services de l'aide sociale à l'enfance est jugée assez précise pour entraîner un signalement (43,5 %) ou une transmission judiciaire en urgence (11,5 %). Un tiers donne lieu à un accompagnement social. Seuls 9 % des signalements sont classés sans suite, mais une fois sur cinq, le dossier est réouvert dans l'année.

La loi oblige à dénoncer tout mauvais traitement

PLUSIEURS TEXTES s'appliquent aux professionnels de l'enfance. Tous tendent à rendre obligatoire le signalement.

● Texte fondamental, la loi Dorchac du 10 juillet 1989, relative à la prévention des mauvais traitements à l'égard des mineurs et à la protection de l'enfance, décrit l'organisation des circuits de signalement, ainsi que les missions des conseils généraux à qui cette tâche est confiée. « Lorsqu'un mineur est victime de mauvais traitements, ou lorsqu'il est présumé l'être, et qu'il est impossible d'évaluer la situation ou que la famille refuse manifestement d'accepter l'intervention du service de l'aide sociale à l'enfance, le président du conseil général avise sans délai l'autorité judiciaire [...], » dispose l'article 69.

● Pour les médecins, il s'agit de la seule exception au secret médical. « Lorsqu'un médecin discerne qu'un mineur auprès duquel il est appelé est victime de sévices ou de privations, il doit mettre en œuvre les moyens les plus adéquats pour le protéger en faisant preuve de prudence et de circonspection, mais en n'hésitant pas, si cela est nécessaire, à alerter les autorités compétentes s'il s'agit d'un mineur de quinze ans », définit l'article 45 du code de déontologie.

logie.

● La non-assistance à personne en danger représente l'une des bases du signalement. « Le fait, pour quiconque ayant eu connaissance de mauvais traitements ou privations infligés à un mineur de quinze ans ou à une personne qui n'est pas en mesure de se protéger [...] de ne pas en informer les autorités judiciaires ou administratives est puni de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 francs d'amende », précise l'article 434-3 du code pénal.

● La circulaire publiée dans le Bulletin officiel de l'Éducation nationale du 4 septembre 1997 précise les conditions des signalements au procureur, dès la connaissance des faits, dans l'éducation nationale. « Tout manquement à cette obligation légale expose à être poursuivi en justice pour non-empêchement de crime, non-dénonciation de mauvais traitements, omission de porter secours ou non-assistance à personne en péril. »

Ce texte était venu renforcer l'article 40 du code de procédure pénale qui oblige, dans les mêmes conditions, tout fonctionnaire à entrer en contact avec le procureur de la République.



Le long combat du docteur Catherine Bonnet

« J'AI ÉTÉ plus sévèrement sanctionnée que des médecins convaincus d'avoir violé leur patiente ! » Le docteur Catherine Bonnet n'en revient toujours pas. Le 5 décembre

PORTRAIT

« Nous devons faire face à des adversaires de plus en plus organisés »

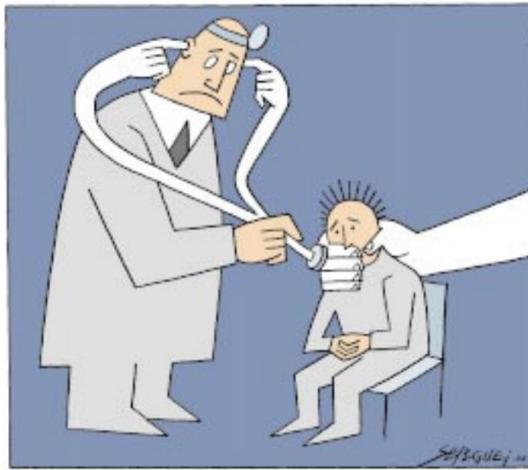
1998, le conseil régional de l'ordre des médecins d'Ile-de-France l'avait condamnée trois fois à trois ans et une fois à un mois d'interdiction d'exercer la médecine. Saisie de quatre plaintes (deux autres sont en cours d'instruction), l'instance ordinaire avait estimé condamnable la manière dont cette pédopsychiatre avait à plusieurs reprises rédigé des certificats médicaux signalant des cas de maltraitance. L'incroyable sévérité de ces sanctions devait être contestable puisque la section disciplinaire du conseil national de l'ordre des médecins, examinant l'appel formé par le docteur Bonnet, a ramené l'une des trois peines de trois ans à quinze jours d'interdiction d'exercer, en a transformé une autre en blâme et a annulé la troisième. La peine d'interdiction d'exercer pendant un mois a aussi été transformée en blâme.

Il était reproché au docteur Bonnet d'avoir remis à des parents des certificats médicaux qui attestaient des agressions sexuelles sur des enfants. Pour les juges du conseil de l'ordre d'Ile-de-France, elle aurait dû se contenter de rapporter les propos des enfants, sans les présenter comme des faits avérés, ces certificats pouvant être utilisés par l'un des parents dans une procédure de séparation en cours. Un reproche qui fait bondir Catherine Bonnet : « Je suis en mesure de porter un diagnostic même s'il n'y a pas

de signes physiques, sur la base du comportement de l'enfant, de ses dessins, et pas simplement de citer sans interprétation des paroles d'enfants, qui révèlent les agressions sexuelles qu'ils ont subies. Dans toute la procédure qui a abouti à mes condamnations, aucun pédopsychiatre n'est jamais intervenu. » Si les sanctions ont été allégées, voire annulées, le mal n'en est pas moins fait : à cinquante-cinq ans, Catherine Bonnet a dû fermer son cabinet du XV^e arrondissement à Paris. Nombre de ses patients se sont détournés d'elle, ainsi qu'une partie de ses relations professionnelles. « J'ai beaucoup souffert de cet isolement. Toutes les portes se fermaient devant moi. Jusqu'au moment où un comité de soutien s'est constitué. Mais je n'ai pas réussi à trouver de nouveau débouché professionnel. » Elle a dû quitter son appartement et croule sous les dettes. « C'est un assassinat. Les médecins qui dénoncent les violences contre les enfants, doivent faire face à des adversaires de plus en plus organisés. Nous dérangeons, parce que nous rappelons que même les petits bébés peuvent être victimes d'abus, que mêmes les "gens biens" peuvent commettre des actes de maltraitance. »

Blessée, Catherine Bonnet n'entend pas cesser son combat, même si depuis un an elle a renoncé à son activité dans le domaine de la maltraitance. Elle, qui a aussi à son actif des missions humanitaires au Rwanda et dans l'ex-Yougoslavie auprès des enfants nés des viols systématiques, sait que d'autres professionnels de la petite enfance sont aussi menacés pour avoir refusé de se taire. Elle attend des pouvoirs publics la protection juridique indispensable et une réflexion sur les dysfonctionnements de la justice, qui aboutissent, trop souvent à ses yeux, à des non-lieux dans les affaires de maltraitance.

P. Be.



83 000 enfants en danger ont été signalés en 1998

D'ANNÉE EN ANNÉE, les enfants en danger sont toujours plus nombreux. En 1998, le chiffre des signalements a augmenté, passant de 82 000 à 83 000, selon le rapport annuel de l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (ODAS), rendu public mardi 14 septembre. Cette hausse, continue depuis le premier rapport de l'ODAS en 1992, se ralentit. De 10 % en 1997, elle est passée à 1,21 % en 1998.

Les signalements des enfants en danger, recueillis par l'ODAS auprès des services d'aide sociale à l'enfance de 95 départements, distinguent les enfants « en risque » des enfants « maltraités ». Ainsi, un enfant en risque vit dans des conditions qui mettent en danger sa santé, sa sécurité ou son éducation, sans être maltraité. 64 000 enfants en risque ont été recensés en 1998 (61 000 en 1997).

PRESSION MÉDIATIQUE

Pour la première fois depuis l'existence du rapport, le nombre d'enfants maltraités a baissé, passant de 21 000 en 1997 à 19 000 en 1998. Parmi eux, 7 000 ont été victimes de violences physiques, 5 300 de négligences graves, 1 700 de violences psychologiques. Les abus sexuels (5 000) sont en très forte diminution par rapport à 1997 (6 800). Selon Marceline Gabel, responsable de l'observatoire de l'enfance en danger à l'ODAS, cette tendance est liée à l'amoindrissement de la pression médiatique sur le sujet. Des événements tels que l'affaire Dutroux avaient entraîné

« une série de révélations d'abus sexuels anciens par des adolescents ou de jeunes adultes ». Toutefois, ces chiffres sont difficiles à interpréter, les signalements directs aux procureurs n'étant pas recensés.

Notant des écarts très importants entre les départements (de 10 à 15 signalements pour mille enfants dans certains, un pour mille dans d'autres), l'organisme explique cette différence par la sensibilisation plus ou moins importante des professionnels et l'efficacité des systèmes de repérage. « La France a été capable de se doter d'un dispositif d'observation efficace », commente Jean-Louis Sanchez. Le délégué général de l'ODAS se dit cependant « inquiet » du nombre d'enfants en danger – 83 000 – qui ne comprend pas les enfants placés dans des institutions ou suivis par un éducateur, soit un total de 200 000 à 250 000 enfants.

L'ODAS s'interroge également sur la persistance de l'enfance en risque et s'inquiète de la « judiciarisation » des dossiers. « Les services sociaux devraient intervenir en amont dans ces familles très précarisées. La justice ne dispose pas de ces outils de prévention », explique M^{me} Gabel. Aujourd'hui, les services doivent s'orienter vers la prévention de l'enfance en risque. Les mères des enfants négligés âgés de moins de six ans sont inactives dans 80 % des cas. Leur venir en aide nécessite un travail d'accompagnement qui mobilise toute une équipe quotidienne-ment. »

St. H.

Elisabeth Guigou a visité le musée-mémorial d'Izieu

ELISABETH GUIGOU, garde des sceaux, a visité, lundi 13 septembre, le musée-mémorial d'Izieu (Ain), dédié au souvenir des quarante-quatre enfants juifs et de leurs éducateurs, raflés par Klaus Barbie le 6 avril 1944 avant d'être déportés à Drancy, puis assassinés à Auschwitz. Il s'agissait de la première visite d'un ministre de la justice en exercice depuis l'inauguration du musée-mémorial, le 26 avril 1994, par François Mitterrand. M^{me} Guigou a placé sa visite sous le signe de son « attachement indéfectible à la dignité de tout être humain, contre toute forme d'asservissement, de persécution ou de dégradation. (...) Ce travail de la mémoire n'est pas seulement destiné à dire ce qui a été. La mémoire n'a de sens que parce que le combat contre l'antisémitisme, le racisme, la xénophobie n'est jamais achevé », a rappelé la ministre. – (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : la cour d'appel de Versailles a confirmé, vendredi 10 septembre, l'ordonnance de référé du tribunal de Nanterre condamnant Jean-Marie Le Pen à verser de un franc à 5 000 francs à onze associations parties civiles, après ses propos tenus à Munich sur « les chambres à gaz, détail de l'histoire ». Une somme de 300 000 francs, que M. Le Pen devait consigner, « sera affectée au règlement des frais de publication » du jugement dans la presse.

■ **Le directeur, Philippe Amaury, et un journaliste du quotidien Le Parisien**, ainsi qu'un chef d'entreprise du Finistère, Jacques Prost, ont été condamnés, lundi 13 septembre, par le tribunal correctionnel de Paris, à payer entre 15 000 francs et 30 000 francs d'amende pour diffamation envers le Front national, et devront lui verser solidairement 20 000 francs de dommages-intérêts. Le FN avait engagé la procédure après la publication, le 25 octobre 1997, d'un article dans lequel M. Prost déclarait révéler une affaire de fausses factures bénéficiant au parti.

■ **Le tribunal correctionnel d'Evry** a condamné, lundi, Khaled Bouabaker, un Algérien de quarante-deux ans, à trois ans de prison ferme pour « délaissement d'enfant », confirmant, en présence du prévenu, un jugement par défaut du 4 février 1997. Depuis cette date, Khaled Bouabaker était en cavale. Sous le coup d'un mandat d'arrêt international, il avait été interpellé au mois d'août en Allemagne. En 1993, il avait enlevé sa fille, qui va avoir dix ans. L'ex-femme de Khaled n'a jamais revu sa fille depuis. Le père a indiqué qu'elle se trouvait en Algérie, sans plus de précisions. La mère a affirmé qu'elle demanderait un recours en grâce s'il indiquait où était l'enfant.

■ **Onze jeunes gens d'un quartier de Strasbourg** ont été condamnés, lundi, à des peines allant de huit mois de prison, dont six avec sursis, à dix-huit mois fermes pour avoir tenté une expédition punitive vendredi 10 septembre dans une cité rivale. Agés de dix-huit à vingt et un ans, ils étaient jugés dans le cadre d'une procédure de comparution immédiate pour « ports d'armes prohibés ». Six d'entre eux comparaissent pour « détention ou fabrication de substances ou engins explosifs ».

Le calvaire de Lalita, une domestique employée par l'ambassade de l'Inde à Paris

LES BLESSURES sexuelles constatées sur le corps de Lalita, une jeune domestique au service d'un diplomate indien en poste à Paris, provoquent des tensions entre l'ambassade de l'Inde et les autorités françaises. La jeune Indienne travaillait au domicile d'un premier secrétaire de l'ambassade.

Elle est aujourd'hui hospitalisée à Cochin, dans le service du P^r Bernard Debré, qui évoque « un acte de torture ou de barbarie ». Lundi 13 septembre, l'ambassade a déploré que son employée ne lui soit pas remise afin de la rapatrier en Inde. Rejetant toute allégation de mauvais traitement, l'ambassade a rendu Paris responsable des « blessures dont [Lalita] a souffert sous la garde des autorités françaises ». Lundi, une enquête préliminaire a été ouverte par le parquet de Paris et confiée à la brigade des mineurs.

Dimanche, Lalita s'est enfuie du domicile du diplomate et de son épouse, où elle vivait cloîtrée, s'occupant du ménage et des enfants en bas âge du couple. Elle a erré dans les rues de Paris, en sari et sandales, avant d'être conduite à la brigade des mineurs. Analphabète, ne parlant ni français, ni anglais, elle a expliqué, avec l'aide d'un interprète, être arrivée d'Inde en janvier, en compagnie du diplomate. Elle s'est dite orpheline, sans frère ni sœur. Elle a dénoncé les insultes

et gifles reçues chez son employeur, sans un mot sur d'éventuels sévices sexuels, que rien n'a laissé supposer aux policiers.

Le premier secrétaire a alors été entendu « verbalement » par la police, c'est-à-dire sans prise de procès-verbal. Il a soutenu que, insatisfait des services de son employée, il avait décidé de la renvoyer en Inde le 7 septembre. D'où la fuite, a noté le diplomate, qui a nié toute violence. L'homme a aussi apporté le passeport de Lalita, qui lui attribue dix-neuf ans. Mais un examen osseux, habituellement opéré pour déterminer l'âge réel de présumés mineurs, l'a rajeunie de deux années. Le document se présente comme un « passeport de service », qui signale un statut d'employé privé de diplomate. Considérée comme un membre du personnel de l'ambassade, Lalita nie toutefois que le nom figurant sur le passeport soit le sien.

Plutôt que de renvoyer Lalita en Inde, la brigade des mineurs et le parquet ont décidé de lui trouver un service de prise en charge, le Comité contre l'esclavage moderne. « Elle s'est plainte de travailler tous les jours, de 6 heures à minuit, chez son couple d'employeurs. Elle a dit qu'ils la giflaient quotidiennement et la menaçaient de mort », explique Philippe Boudin, président de l'association. La jeune femme a ensuite été hébergée au

couvent des sœurs Saint Joseph de Cluny. Dans la nuit du 7 au 8 septembre, elle s'en est échappée, sautant du mur d'enceinte haut de cinq mètres.

Au petit matin, Lalita a été récupérée par un automobiliste, non

Le Quai d'Orsay a indiqué suivre l'affaire « de très près »

loin de l'établissement, pieds nus, blessée aux membres inférieurs et la chemise de nuit ensanglantée au niveau du bas ventre. Elle a été transportée à l'hôpital Cochin, dans le service d'urologie dirigé par le P^r Debré. Outre des fractures aux talons et à la colonne vertébrale, le chef de service nous a dit avoir relevé une « lésion au niveau du périnée, plus ancienne que les fractures. Elle remontait à quelques jours, la jeune femme étant arrivée à Cochin en état de scepticémie. Manifestement, cette lésion ne pouvait être ni d'origine accidentelle, ni due à une automutilation étant donné la douleur qu'elle a provoquée ».

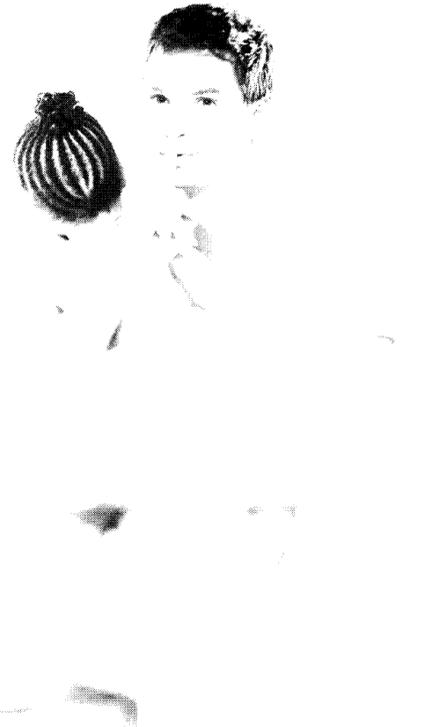
La thèse d'une blessure accidentelle, initialement retenue par la

police, paraît en effet incertaine, si l'on en juge par la confiance d'un membre de l'équipe soignante : « Il s'agissait d'une découpe en pointillés, partant de la région entre l'urètre et le clitoris, d'une profondeur allant de trois à six centimètres, entre la muqueuse et la peau, qui a été faite comme pour enlever le vagin et vraisemblablement à l'arme blanche. » Selon la mère supérieure du couvent, « il est matériellement impossible que Lalita se soit fait ses blessures les plus intimes en franchissant le mur », relève-t-elle, en précisant avoir « contrôlé plusieurs fois les lieux » pour s'en assurer.

« Dimanche soir, Lalita a confié qu'elle a été droguée par son employeur et un de ses amis docteurs. Désignant son sexe de la main, elle a ajouté qu'on lui a coupé le bas de son corps », affirme enfin Philippe Boudin. Ces nouveaux éléments ont conduit le parquet à ouvrir une enquête préliminaire. Les investigations seront contrariées par les protections et immunités diplomatiques, qui empêcheront d'entendre le premier secrétaire et d'enquêter à son domicile. Lundi 13 septembre, le Quai d'Orsay a indiqué suivre l'affaire « de très près ». Un juge des enfants a été désigné pour assurer la protection de Lalita.

Erich Inciyan

Photographie: Vincent Barriot. ILLUSTRATION: STÉPHANE LUILLIER



Les personnels des services des urgences marseillais mènent une grève pour protester contre l'insécurité

Leur mouvement, déclenché après deux agressions, réclame une présence policière permanente

Les personnels des services des urgences des trois grands hôpitaux marseillais sont en grève depuis dix jours. Ils réclament une amélioration

MARSEILLE

de notre correspondant
Les personnels des services des urgences des trois grands hôpitaux publics de Marseille, l'hôpital Nord, La Timone et Sainte-Marguerite, ont entamé, lundi 13 septembre, leur deuxième semaine de grève. Parti spontanément, le mouvement, qui touche toutes les catégories d'agents, est soutenu par les trois principaux syndicats, FO, CGT et CFTD. Il a éclaté après deux agressions survenues en quarante-huit heures dans deux de ces hôpitaux. Il se traduit par un refus de codification des actes effectués : réquisitionnés, les personnels assurent en effet l'accueil des malades. La plupart d'entre eux arborent simplement un badge « Personnel en grève » sur la poitrine.

Lors de la première semaine de conflit, la direction de l'Assistance publique de Marseille (APM), pressée par le maire Jean-Claude Gaudin (DL), président de son conseil d'administration, a répondu aux revendications en obtenant la présence de policiers dans les

de la sécurité et une augmentation des effectifs dans leurs services, après deux agressions survenues début septembre dans deux hôpitaux. Ils

services des urgences, ce qui était une demande des grévistes. Annoncée d'abord comme permanente, cette présence s'est révélée n'être effective qu'entre midi et 1 heure du matin. La direction a également promis un redéploiement vers les urgences d'agents prélevés ailleurs. Les grévistes ont estimé ces réponses insuffisantes. « Les policiers doivent être là vingt-quatre heures sur vingt-quatre, car c'est souvent en pleine nuit qu'on a des problèmes », explique un brancardier de Sainte-Marguerite, militant de la CGT. Les sorties de boîtes de nuit, cela va jusqu'à 6 heures ou 9 heures du matin, et c'est souvent de là que viennent nos problèmes. »

MALADES AGITÉS

C'est à Sainte-Marguerite, grand centre hospitalier des quartiers sud de la ville, qu'a eu lieu la première agression. Le 2 septembre, un malade sous l'emprise de l'alcool, arrivé de la cellule de dégrillage d'un commissariat de police, déambulait dans le service, refusait d'obéir aux consignes de calme avant de s'en prendre bru-

talement à un vigile, lui cassant le nez et des dents. La grève a éclaté deux jours plus tard, quand, à l'hôpital Nord, une infirmière a été à son tour agressée par un malade agité.

Au service des urgences de Sainte-Marguerite, les malades, gravement ou légèrement atteints, doivent traverser la salle d'attente des familles et ils sont souvent transférés des brancards des pompiers à ceux de l'hôpital, sous les regards de tous. Les dix boxes de soins ne sont pas réellement isolés du public, qui, de fait, y accède en permanence tout en restant pourtant mal informé, faute de disponibilité du personnel, qui réclame quelqu'un pour assurer le « relationnel ».

Samedi 11 septembre, par exemple, soixante-deux malades avaient été reçus à 17 heures, dont trois en urgence absolue, pris en charge dans les deux boxes lourdement équipés. Mais le seul médecin présent, assisté de trois internes sur place et de deux autres disponibles sur bip, devait s'occuper aussi de quatorze malades

installés dans différents services. Et, le dimanche précédent, quatre-vingt-douze personnes avaient été reçues dans la journée, dont plusieurs cas graves : « C'était Beyrouth ! » raconte une infirmière.

Ce service, qui accueille de nombreux patients agités, car l'hôpital a un important service de psychiatrie, ne dispose que d'une seule cellule d'isolement. Samedi, cette cellule était occupée depuis le début de l'après-midi par un jeune toxicomane atteint de troubles graves. Aucune place n'était disponible dans le département pour le prendre en charge. Il fallait donc attendre une évacuation dans le Var : pendant ce temps, le service ne disposait donc plus de salles d'isolement pour d'autres malades agités. C'est exactement ce scénario qui avait débouché sur l'incident avec le vigile.

Lundi, la direction, qui continue d'affirmer qu'elle n'est pas en mesure d'embaucher, a annoncé toutefois un audit sur les besoins en personnel de chacun des services.

Michel Samson

Jean-Marie Le Pen a été débouté de ses poursuites en diffamation contre Pierre Vidal-Naquet

L'historien l'avait qualifié de « tortionnaire »

L'HISTORIEN Pierre Vidal-Naquet, qui était poursuivi par Jean-Marie Le Pen pour diffamation pour avoir évoqué ses « activités tortionnaires » pendant la guerre d'Algérie, a été relaxé, lundi 13 septembre, par la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris.

Le président du Front national avait réagi à deux brefs passages du deuxième tome des mémoires de l'historien, paru aux éditions du Seuil, *Mémoires 2 : Le trouble et la lumière 1955-1998*. Evoquant la montée du poujadisme en 1956, celui-ci écrit que « Jean-Marie Le Pen faisait alors ses débuts de parlementaire, en attendant de faire en Algérie ses débuts de tortionnaire ». Puis, plus loin, il mentionne « des archives de Paul Teitgen sur les activités tortionnaires de Jean-Marie Le Pen, député du quartier latin ». En septembre 1956, Jean-Marie Le Pen s'était mis en congé du Parlement, où il venait d'être élu député, pour s'engager dans ce qu'il était convenu d'appeler alors « les opérations de maintien de l'ordre » en Algérie.

d'un homme « aujourd'hui responsable d'un parti politique ». Il a souligné que le débat sur l'attitude de M. Le Pen durant la guerre d'Algérie était « un débat récurrent dont la presse se fait régulièrement l'écho et dont les tribunaux ont eu à connaître ».

Puis il a précisé observé, qu'en 1957 et 1962, notamment, M. Le Pen avait admis « avoir usé de violence », « avoir torturé parce qu'il fallait le faire » ou avoir usé « de méthodes de contrainte » pour faire parler les poseurs de bombe.

Alors, sur le terrain de la bonne foi, cette fois, qu'il accorde à l'historien, le tribunal a estimé qu'« il n'était pas illégitime pour M. Vidal-Naquet d'utiliser les termes poursuivis pour évoquer certains comportements » d'Édu chef du FN pendant la guerre d'Algérie » dans la mesure où « la qualification donnée à ces faits » « torture » pour M. Vidal-Naquet ou « méthodes de contraintes » nécessaires pour sauver des vies humaines, selon M. Le Pen, relève de l'éthique, du débat d'idées, de la discussion politique qui, même si elle est polémique et empreinte de passion, doit être autorisée dans une société démocratique ».

A l'audience du 28 juin, M^e Georges-Paul Wagner, avocat de Jean-Marie Le Pen, avait cité les déclarations du supérieur hiérarchique du président du FN qui décrivait celui-ci comme un soldat « qui ne faisait que ce qu'on lui disait de faire » et « qui n'a pas été sanctionné mais félicité ». M^e Roland Rappaport, avocat de Pierre Vidal-Naquet, reconnaissant qu'« il n'était pas le seul », avait demandé au tribunal de « ne pas donner un brevet d'honorabilité » à « un homme qui prétend à un destin national... même si, aujourd'hui, il en a un peu rabattu ».

Jean-Michel Dumay

BONNE FOI

Le tribunal, présidé par Martine Ract-Madoux, a jugé que les imputations faites au chef du mouvement d'extrême droite étaient bien diffamatoires, même si Jean-Marie Le Pen a déjà pu tenter par le passé de justifier les pratiques en cause. Il a rappelé qu'une diffamation ne pouvait être jugée qu'objectivement et non par référence au système de valeur de l'une des parties.

Mais il a considéré tout d'abord qu'« il était normal et légitime » pour M. Vidal-Naquet, fils d'un avocat marseillais radié au titre des lois anti-juives, puis torturé par la Gestapo, d'évoquer dans ses souvenirs le problème de la torture et « le passé controversé »

La naturalisation des légionnaires blessés au combat sera facilitée

UN LÉGIONNAIRE étranger blessé au combat doit-il pouvoir devenir facilement français ? Saisie de multiples demandes d'allègement de la procédure d'acquisition de la nationalité française pour les légionnaires blessés au combat, la garde des Sceaux avait, jusqu'à présent, toujours refusé, jusqu'à présent, toujours refusé, d'envisager une « prime au sang versé ». Lundi 6 septembre, dans *Le Figaro*, Pierre Messmer, ancien premier ministre de Georges Pompidou, avait dénoncé « l'opposition méprisante et incompréhensible » du garde des Sceaux à cette demande. M^{me} Guigou semble finalement rendue à ses arguments : mercredi 9 septembre, à la sortie d'une entrevue avec une délégation venue lui exposer le problème des légionnaires étrangers blessés pour la France, elle faisait savoir qu'elle n'opposait « aucun refus de principe à cette demande qu'elle considère comme légitime ».

PROCÉDURE ASSOULIE

Depuis la réforme des lois sur la nationalité, en mars 1998, le débat ne cesse de rebondir sous l'action de la Fédération des sociétés d'anciens de la légion étrangère (FSALE). Cette association, forte de ses douze mille légionnaires à la retraite, avait tenté, voilà dix-huit mois, de faire adopter un amendement instituant l'obtention de plein droit de la nationalité française pour tout légionnaire blessé en opération. La garde des Sceaux s'y était opposée, estimant que les légionnaires bénéficiaient d'ores et déjà d'une procédure assouplie.

L'article 21-19 du code civil prévoit en effet de favoriser l'accès à la nationalité française pour « celui qui a rendu des services importants à la France », « l'étranger qui a effectivement accompli ses services militaires dans une unité de l'armée française (...) ou qui a

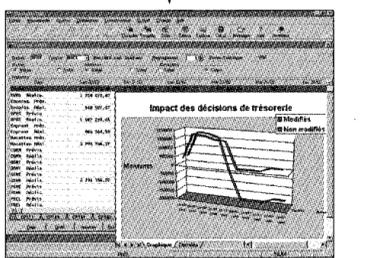
contracté un engagement volontaire dans les armées françaises ou alliées ». En pratique, à la suite d'une circulaire de 1995 du ministère des affaires sociales, tout légionnaire ayant au moins trois ans de service peut demander la nationalité française. La Fsale revendique aujourd'hui, comme « droit à la reconnaissance » de la France, l'acquisition automatique pour les légionnaires blessés au combat ou sur les théâtres d'opérations extérieures.

Après son entrevue avec Marc-Aurèle Long, ancien vice-président du Conseil d'Etat, et Jean-François Picheral, sénateur et maire socialiste d'Aix-en-Provence, M^{me} Guigou aurait été « particulièrement sensible à la portée symbolique et émotionnelle » de la volonté de ceux qui veulent devenir français parce qu'« ils ont versé leur sang au service de la France ». La ministre devrait faire étudier par ses services les propositions de réduction du délai d'obtention qui pourrait aboutir à un projet de loi. Cette mesure pourrait concerner quelque trente-cinq demandes par an sur les cent cinquante dossiers de demande de naturalisation de légionnaires étrangers.

Sylvia Zappi

Et si quelque chose menaçait la trésorerie de votre entreprise...

Autant le voir venir.



Vos chiffres parlent. Ecoutez-les.

Les logiciels de gestion Sage vous permettent d'analyser les informations essentielles à la gestion de votre entreprise et vous aident chaque jour dans vos prises de décision. Ainsi, par un contrôle des soldes, des prévisions ou des conditions bancaires, vous pouvez réduire vos frais financiers, arbitrer vos placements et financements et surtout optimiser votre situation de trésorerie. Tout comme vous, les logiciels de gestion Sage sont tournés vers l'action. Contactez-nous au 01 41 66 23 49 ou www.sage.fr.



La gestion en toute sérénité.

Rapp. Collèges RCS PARIS 8 232 008 677 - Créd. photo: Blaise Arnould

DETAILLANT GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par Paris, pas Cher, Paris Combinés...

MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSLEK - TRECA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...

CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
Cuir - Tissus - Alcantara
Steiner - Coulon - Duvivier - Sufren - Etc...

Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France

MOBECO
247, rue de Belleville PARIS 75019 M^e Télégraphe
50, avenue d'Italie PARIS 13 M^e Pl. d'Italie

01.42.03.71.00 - 7/7

RÉGIONS

LE MONDE / MERCREDI 15 SEPTEMBRE 1999

La beauté du Chassezac et les rentes d'EDF

L'équipement en barrages hydroélectriques de cette vallée des Cévennes assure des ressources aux villages menacés d'extinction. Mais il exige aussi un lot de conduits d'évacuation et de pylônes qui dégradent ce paysage sublime

PRÉVENCHÈRES (Lozère)
de notre envoyée spéciale
On l'oublierait presque, tel-
lement le paysage des gorges du
Chassezac, par sa beauté violente,

REPORTAGE
« Je me demande
parfois si nous
ne payons pas très
cher notre survie »

L'emporte sur tout le reste. Accro-
ché aux flancs de la montagne, le
vert tendre des feuillus palpite
comme une écume tiède sur la co-
lère froide du granit. On l'oublie-
rait presque, on voudrait. Mais
comment l'éviter ? L'énorme tuyau
noir file jusqu'au fond du ravin,
coupant en deux le sentier de la
Beysière et de Soliol.

Ces conduites forcées per-
mettent d'évacuer l'eau des bar-
rages EDF - quatre au total, plus
deux centrales hydroélectriques, le
tout pour le seul département de la
Lozère et ses quelque 73 000 habi-
tants. « Entre les pylônes et les
conduites forcées, on a vraiment été
gâtés ! Ils auraient dû les peindre.
En rose ou en vert, ce serait plus
gai », ironise un natif. « Bien sûr,
c'est moche. EDF a saccagé le pay-
sage : on le pense fort, mais on le dit
doucement », ajoute-t-il, le sourire
amer.

Cette prudence n'a rien d'éton-
nant. En termes budgétaires, l'ap-
port d'EDF aux petites communes
du canton de Villefort constitue
une manne inouïe. Ainsi, Préven-
chères et ses deux cent vingt et un
habitants reçoivent d'EDF, sous forme
de taxes, « entre 700 000 et
800 000 francs par an ». Soit, ad-
met son maire, Jean-Charles Brunel,
« environ 80 % des recettes »
communales. « EDF, c'est le gros de
la rente », résume son homologue
de Pied-de-Borne, Pierre Veysset.
Située au confluent de trois petites
rivières, la commune de Pied-de-
Borne a été dotée, au début des

années 60, d'une centrale EDF
classée « d'intérêt national ». Un
label qui lui rapporte quelque
2 millions de francs l'an, soit, là en-
core, près de 80 % des recettes
communales. « On est dépendant
d'EDF, mais pas soumis », assure le
maire de Pied-de-Borne. Pierre
Veysset est arrivé en Lozère « avec
les premiers barrages ». A l'époque,
le futur édile travaillait « pour une
société de travaux publics, pas di-
rectement pour EDF », précise-t-il.
Il a participé à la construction du
barrage du Rachas, l'un des pre-
miers de la région.

Dans ce coin du nord des Cé-
vennes, la vie des paysans est très
rude. « On faisait un peu d'élevage,
un peu de maraîchage, on allait ra-
masser la châtaigne. On était
pauvre, mais on vivait », se sou-
vient un agriculteur. De ces
époques de pauvreté, le pays a gar-
dé la marque. Les actuels sentiers
de randonnée suivent à la trace les
anciens chemins, bordés de
« clèdes » (séchoirs à châtaignes)
et traversés par des canaux d'irri-
gation, dont certains semblent sus-
pendus à la roche.

UN SPECTRE TENACE

« Sans EDF, on était morts, re-
prend le maire de Prévenchères. Il
y a cinquante ans, la commune
comptait plus de quatre cents habi-
tants. » Le nombre d'agriculteurs a,
lui aussi, fondu comme neige au
soleil. A Pied-de-Borne, quelques-
uns se sont lancés dans la châ-
taigne « de qualité ». A Préven-
chères, ce sont les éleveurs du
groupement Elovel, jouissant du
label « agneau français », qui s'en
sortent le mieux. « Les barrages
EDF ont sauvé une génération
d'agriculteurs, en apportant l'eau.
Mais ils n'en sauveront pas deux »,
souple un vieux Cévenol.

Les édiles, eux, tentent de nour-
rir l'espoir. Tandis que Pierre Veys-
set indique, avec fierté, que l'école
de Pied-de-Borne « compte, cette
année, trente-six élèves », Jean-
Charles Brunel met en avant l'aug-



mentation de la population de Pré-
venchères, où trois nouvelles fa-
milles viennent de s'installer. Le
spectre de la désertification n'en
reste pas moins tenace. Dans le
bulletin municipal de Préven-
chères, le carnet des naissances et
des décès s'intitule, sans vergogne,
« Actualités démographiques ».

A Pied-de-Borne, cette obses-
sion est moins forte : la « popula-
tion EDF » - c'est-à-dire les seize

employés de la centrale et leurs fa-
milles - représente « presque 50 %
de la population du village », ex-
plique M. Veysset. La cagnotte de
la fée hydroélectrique a permis la
création de plusieurs emplois mu-
nicipaux, l'installation du tout-à-
l'égout, la construction d'une salle
polyvalente et de gîtes commu-
naux, l'agrandissement de l'école,
sans oublier la mise en place du ré-
seau d'adduction d'eau. « Je me de-

mande parfois si nous ne payons pas
très cher notre survie », s'interroge
à haute voix le maire de Préven-
chères.

UNE RENTE ASSEZ COQUETTE

L'énorme barrage-voûte de Puy-
laurent (73 mètres de hauteur,
12 millions de mètres cubes de
contenance), inauguré en juillet
1996, après plusieurs mois de
fronde du groupe écologiste
Truite, omble et saumon (TOS),
rapporte à la commune une
« rente » assez coquette. Mais
beaucoup, en Lozère, regrettent
que Puy-laurent, « ce gros robinet en
béton », ne serve qu'à « nourrir
l'Ardèche » - ses maraîchers et ses
canoës-kayaks, notamment. Les
élus lozériens qui ont passé
contrat avec EDF se sont « mal dé-
brouillés », résume-t-on. L'ampleur
des nuisances, liées aux installa-
tions hydroélectriques, est deve-
nue, au fil des ans, de plus en plus
sensible. Les pêcheurs, qui ve-
naient taquiner le goujon, ont
presque disparu. Quant aux cam-
pings, ils ont, barrages et lâchers
de crue aidant, perdu beaucoup de
leurs clients.

En dépit de ces avatars, le déve-

loppement du tourisme vert de-
meure l'un des seuls créneaux
d'avenir de la Lozère. Les élus de
Prévenchères et de Pied-de-Borne
ne s'y sont pas trompés, qui ont
formé, en 1993, un syndicat inter-
communal des gorges du Chasse-
zac. Au menu : les sentiers de ran-
donnée - 60 kilomètres ont déjà
été défrichés et balisés - et l'esca-
lade - au printemps 2000, la Mai-
son de l'escalade et de la rando-
née devrait être inaugurée, tandis
que la toute nouvelle association
Espace-Randos-Découvertes pro-
posera des circuits hors saison de
« randonnées à thème ». Au milieu
des pylônes et des conduites for-
cées ?

« Quand on a construit les bar-
rages, dans les années 60, on n'avait
qu'une idée : faire du kilowatt, ad-
met le chef du groupement EDF du
Chassezac, Jean-Louis Therme. Au-
jourd'hui, on essaie au maximum de
limiter les impacts. » Signe des
temps : l'emploi vert, créé par le
syndicat intercommunal, pour
maintenir en état les sentiers de
randonnée, est financé à 50 % par
EDF.

Catherine Simon

Michel Delebarre dénonce « le recul historique de la décentralisation »

LILLE
de notre correspondant régional
Michel Delebarre, président
(PS) du conseil régional du
Nord-Pas-de-Calais, a stigmati-
sés, lundi 13 septembre, « le
recul historique de la décentra-
lisation ». L'ancien ministre
s'exprimait au terme d'un co-
loque organisé par l'Institut de
la décentralisation sur le thème
« décentralisation et contractua-
lisation, quelles règles du jeu »,
qui réunissait élus, respon-
sables de collectivités terri-
toriales et Jean-Louis Guiguou,
délégué de la délégation à
l'aménagement du territoire et
à l'action régionale (Datar), ve-
nu plaider la cause d'un
contrat de plan « outil de ges-
tion des compétences parta-
gées ».

Jacques Chérèque, auteur en
1998 du rapport *Plus de région
et moins d'Etat*, a dit son in-
quiétude devant l'absence de
règle du jeu quand il lui semble
que « le défi du gouvernement
Jospin était de concilier une
forte volonté d'aménagement,
tout en réduisant les inégalités
entre régions ». Robert Savy,
président (PS) du Limousin, a
souhaité que la mise en place
du contrat de plan soit l'occa-
sion, pour l'Etat, « d'apprendre
à se donner les moyens de tenir
compte de la diversité du terri-
toire ». Quant à Adrien Zeller,
président (UDF) de la région
Alsace, il a insisté sur la néces-
sité de « demander aux admi-
nistrations de privilégier des lo-
giques de pays et
d'agglomération plutôt que de
s'enfermer dans une logique dé-
partementale ».

Dans son discours de clôture,
M. Delebarre a estimé que la
contractualisation, telle qu'elle
est menée, permet à l'Etat de
« faire son marché » dans le
budget des régions : « Mainte-

nant on se tourne vers les départe-
ments. Là aussi, il y a de
l'argent à prendre. » Le pré-
sident du conseil régional a ci-
té trois exemples : le transfert
des lycées en 1986, qui a lour-
dement pénalisé les budgets
régionaux ; en matière d'infra-
structures routières, il juge la
pratique de l'Etat encore moins
honnête : « Pour les routes na-
tionales, seuls 20 % restent à sa
charge, et en plus il récupère la
TVA. » « Je me demande même,
a poursuivi M. Delebarre, si
l'Etat ne gagne pas, parfois, de
l'argent sur les routes. »

« UN JEU CLAIR ET TRANSPARENT »

Pour lui, l'Etat est « encore
plus subtil avec les trains ex-
press régionaux » : « Il nous pro-
pose d'y mettre le petit doigt à
condition que le portefeuille y
passe. » Manque de transpa-
rence financière de la SNCF,
partition entre la SNCF et le
Réseau ferré de France, pro-
priétaire de l'infrastructure,
l'ancien ministre de la ville et
de l'aménagement du territoire
réclame « un jeu clair et trans-
parent ».

Enfin, M. Delebarre a dénon-
cé la méthode de gouverne-
ment : « Il est incohérent de si-
gner des schémas de services
collectifs un an après les
contrats de plan. Ce devrait être
le contraire. Je veux bien être
barjot, mais pas à ce point-là.
On va nous demander de signer
des contrats de ville avant les
contrats d'agglomération. On
nous dit que ce n'est pas grave.
Mais c'est grave parce qu'il y a
autour de nous des tas de gens
mobilisés. » Pour lui, « au lieu
d'aller dans le sens de ce qui est
l'aménagement du territoire
dans les autres régions d'Eu-
rope », la France « recule ».

Pierre Cherruau

AVOYEZ-VOUS SEULEMENT IDÉE DE TOUT CE QUE L'ON PEUT FAIRE
AVEC LES TÉLÉCOMS ?

Quelle que soit sa taille, votre
entreprise peut tirer parti de la
péréquation des
tarifs. Sur le plan tarifaire
bien sûr, mais aussi sur le plan
technologique. Opérateur
mondial de télécoms
fournissant lui-même d'autres
opérateurs, Interoute
développe des solutions sur-
mesure. Toute entreprise
consciente de la capacité des
télécoms à améliorer sa
compétitivité et ses
performances y verra un
partenaire attentif et fidèle.
Maintenant, vous savez.

Contactez Interoute
0 800 121 131 (appel gratuit) ou
www.interoute.com

**Les télécoms
ont enfin l'esprit
d'entreprise.**

interoute

HORIZONS

REPORTAGE

2 L'ALGÉRIE DE BOUTEFLIKA

« Quand je l'entends, je m'écoute »

PAR moments, Abdelaziz Bouteflika fait penser à de Gaulle. C'est une crise algérienne qui l'a ramené au pouvoir, dans des conditions troubles aussi, car il était l'homme de l'armée. Les démocrates ont d'abord dénoncé en lui un fossoyeur de la démocratie, contre lequel les autres candidats avaient décidé de se retirer, estimant les jeux faits.

Comme de Gaulle, il portait les espoirs de la « droite », en l'occurrence de l'état-major, des débris du Front de libération nationale (FLN), l'ancien parti unique, des partis islamistes légaux, du Front islamique du salut (FIS) également, qui voulait s'entendre avec la Sécurité militaire pour rentrer dans le jeu politique en court-circuitant le Groupe islamique armé (GIA). Et, sitôt en place, comme de Gaulle, il lâche ses premiers partisans. « Ne dites pas qu'il les trahit, dit l'un de ses proches : il ne leur a fait aucune promesse. » Il organise un référendum pour se donner une légitimité propre. Il reprend très vite, beaucoup plus vite encore que son modèle, les thèmes et le langage de la « gauche » – des démocrates modernistes qui, jamais, n'avaient parlé aussi crûment que ce « candidat unique ».

Tipaza, lundi 30 août : « Ils vivent [les gendarmes et les douaniers] de bakchichs et de pots-de-vin. (...) On dit que je me plains à critiquer les institutions de la République. Oui, je les critique ! Je ne les épargne et ne les épargnerai pas car elles agissent mal et pratiquent la hogra [le mépris]. (...) De toutes manières, je vous informe que cette lessive au sein de l'Etat ne fait que commencer. » La salle, survoltée : « Bou-te-flï-ka ! Bou-te-flï-ka ! » Il poursuit : « Nos banques d'Etat sont au service de qui ? Du pays ou des escrocs ? Elles aident des importateurs véreux qui n'ont jamais contribué au développement national et s'enrichissent avec l'argent du peuple [mais] je vous le dis : tout cela va changer, et vite. L'Algérie doit sortir de la nuit. »

La réunion tourne au délire. Le lendemain, Le Jeune Indépendant titre : « Bouteflika déclare la guerre au système » ; El Moudjahid, en caractères d'affiches : « ASSAINIR, ASSAINIR, ASSAINIR » ; Liberté constate, interloquée : « Il agace, dérouté, séduit ». Quatre jours plus tôt, devant le Conseil supérieur de la magistrature, il avait plutôt tétanisé mais, sitôt son discours publié, le pays s'était senti frémir : il ose !

Il avait osé dénoncer « la partialité, la corruption, le trafic d'influence qui altèrent l'image de la justice », dire qu'elle avait « besoin de rigueur morale » et d'une totale réforme « inscrite dans une perspective de réhabilitation de l'Etat ». En politique, les mots comptent, et le 29 août, le dimanche suivant, c'est l'esclandre à la radio nationale. Interviewé par une journaliste qui ne s'attendait pas à une telle véhémence, il accuse : « Où est le civisme des Algériens quand une unité de production de médicaments est prête à démarrer, que les contrats sont signés et que des Algériens font l'impossible pour que la firme étrangère installe cette unité en Tunisie afin de pouvoir continuer à importer



BRUNO HADJH

Comme de Gaulle en 1958, Abdelaziz Bouteflika a vite pris ses distances avec ceux qui l'ont porté à la présidence. Critiquant les institutions, dénonçant la corruption et les trafics, il annonce une « lessive au sein de l'Etat » pour rétablir la « concorde civile » et rendre leur fierté aux Algériens

(...) parce qu'il y a du bakchich dans l'importation ? » Il ne donne pas de noms mais chacun sait, en Algérie, qu'une poignée de généraux contrôlent tous les gros secteurs de ce qu'on appelle « l'import-import » – à défaut d'« export ».

LÀ, il inquisite : « Il franchit la ligne rouge. "ils" vont le liquider. » « C'est vrai, enchaîne-t-il : il faut être un peu fou pour venir occuper cette place mais, à mon âge, croyez-vous qu'il est tellement important de vivre un peu plus ou un peu moins ? » Il prend maintenant l'orgueil algérien à rebrousse-poil : « Ces dix dernières années le PNB marocain a augmenté de 98 %. Le nôtre a régressé. Le niveau de vie de la population a baissé de 30 %. La production agricole a chuté cette année de 46 % [et] nous avons l'arrogance de croire que nous sommes les meilleurs. Nous ne le sommes pas ! Nous prouvons, chaque jour, que nous ne le sommes pas. Ce n'est pas un acte de gloire que de survivre ! »

« Il faut trouver un catalyseur, poursuit-il : réinventer la sémantique, trouver les mots qui ne soient blessants ni pour les uns ni pour les autres (...). La concorde civile, ce n'est ni la réconciliation nationale [un accord politique avec les islamistes] ni l'éradication [leur extermination]. C'est simplement demander aux Algériens : avez-vous un pays de rechange ? Non ? Alors ad-

mettez que vous êtes différents ! Acceptez-le ! Il y a des gens comme moi qui n'aimeraient pas porter de barbe. Vous, dit-il en s'adressant à la journaliste, on vous présenterait un tchador, cela vous révolterait ; mais mon père avait la barbe et je me sens plein d'humilité devant un docteur en physique nucléaire qui la porte. »

Le lendemain, autour d'une table branlante, un quinquagénaire conclut une discussion de café d'un catégorique et définitif : « Quand je l'entends, je m'écoute. » Garçons, flics et consommateurs, toute la terrasse éclate de rire. Comment, à ce moment, ne pas penser aussi à Gorbatchev ? Voilà un homme sorti du système, auquel un système à bout remet ses intérêts quand le pays craque de toutes parts, et cet homme-là, incarnation d'une continuité honnie, commence à dire que le roi est nu, que rien ne va plus, n'a jamais été depuis longtemps, qu'il est temps de tout reconstruire. Cet homme-là parle et, par la grâce de la vérité, par son incongruité, la peur tombe, les bouches s'ouvrent, tout change, comme si l'Algérie, sur fond de tueries redoublées, s'éveillait d'un cauchemar.

Gorbatchev ? De Gaulle ? Ou bien encore Bonaparte, ambitionnant, comme lui, de mettre de l'ordre dans une révolution, dans cette indépendance algérienne, légitime, inéluctable, mais tout aussi traumatisante et trop brutale pour le pays qui 1789 l'avait été pour la France ? C'est un peu des trois, mais Abdelaziz Bouteflika, c'est avant tout « Boutef », le seul homme politique algérien auquel tout ait réussi, même les revers.

Quand on croyait que tout allait bien, sous Boumediène, dans cette période dont la mémoire nationale a fait un âge d'or, il était le très jeune et très brillant ministre des affaires étrangères de l'Algérie nouvelle, arrogante et rebelle, riche de son pétrole, fière de son industrialisation, chef de file du tiers-monde. De la tribune des Nations unies, « Boutef » parlait alors au nom des jeunes nations, de ces damnés de la terre, dont la révolution tonnaient dans le cratère de l'anti-impérialisme.

Il en gardé une haute idée de lui-même et de ses talents de diplo-

mate. « Quand on lui dit que des gens se battent, ironise une figure de l'indépendance, il croit que c'est parce qu'il ne leur a pas expliqué. » Puis vint l'oubli. A la mort de Boumediène, en 1979, quand s'épuisent les années tiers-monde et que le soviétisme s'essouffle, l'armée l'écarte, au profit de Chadli Bendjedid, « l'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé ».

Bienheureuse traversée du désert ! Au moment où les prix du pétrole dégringolent de moitié, lorsque les entreprises nationales

sique, en français, en arabe algérien – trois langues qu'Abdelaziz Bouteflika manie, lui, à merveille, jouant des accents, des mains, des dictionnaires.

Bouteflika se venge et cette vengeance est une arme politique, la meilleure, tant les années Chadli ont préparé les années intégristes, tant la ruine nationale et le désarroi populaire ont ouvert la voie aux islamistes. Dans son exil volontaire, Abdelaziz Bouteflika s'était établi conseiller stratégique des gouvernements du Golfe, interné-

« Admettez que vous êtes différents ! Acceptez-le ! Il y a des gens comme moi qui n'aimeraient pas porter la barbe, mais mon père l'avait et je me sens plein d'humilité devant un docteur en physique nucléaire qui la porte »

Abdelaziz Bouteflika

piquent du nez, minées par les tares du dirigisme, Bouteflika est loin des affaires, lavé de toute responsabilité par ceux-là mêmes qui, pour avoir craint son ambition, doivent présider à la débâcle. Un économiste, ancien socialiste convaincu : « Les directeurs devaient tout négocier avec les ministères de tutelle, avec les responsables locaux du FLN, les préfets, les syndicats et, bien sûr, avec les officiers de la SM, omniprésents à chaque échelon de l'Etat. Chacun, raconte-t-il, avait ses priorités, ses protégés à placer, ses intérêts à défendre dans le choix des sous-traitants, des intermédiaires, des clients. La gangrène a gagné et nous n'avons plus d'industrie. »

– Comment ça, plus d'industrie ?
– C'est la réalité. Nous importons tout. Nous vendons le pétrole pour acheter des clous et nous nourrir. Tout est à refaire. »

L'évincé de 1979 ne rate plus, aujourd'hui, une occasion de tirer sur l'homme des années 80, sur « ses bêtises », sur sa bêtise, sous-entend-il en permanence, car Chadli Bendjedid était de surcroît terne et gris, embarrassé en arabe clas-

saire et confidant des puissants. Il a pris le tournant du monde tandis que Chadli, fils de paysan, rétif aux idéologies, réduisait les subventions et donnait une marge d'autonomie aux entreprises.

Bonnes intentions mais résultat tragique. L'austérité budgétaire plonge les pauvres dans la misère. Monopoles maintenus, mais contrôles desserrés, la corruption s'envole. Les militaires se partagent le gâteau national. Les généraux font de leurs obligés et hommes de paille des milliardaires, coupés Porsche et appartements parisiens. La suite était écrite : émeutes de 1988, presse libre et multipartisme, victoire du FIS aux législatives de 1991, interruption du processus électoral par l'armée, début de la barbarie.

Malheureuse Algérie ! Ruinée, hagarde, elle ne sait plus que rire de ses malheurs, ne sachant même plus qui accuser. Le FLN et l'économie dirigée ? Tout le tiers-monde ou presque est passé par là. Les militaires ? Oui, mais mieux vaut les voleurs que les fanatiques et, sans eux, la théocratie aurait gagné. Les islamistes ? Evidemment, mais

Adolescents sur la plage de Sidi-Ferruch, à 25 kilomètres d'Alger. Les Algériens sont las de ne plus savoir qui ils sont : Arabes ? Berbères ? Français ? Laïques ? Musulmans ? Abdelaziz Bouteflika les libère en leur disant qu'ils doivent être ce qu'ils sont : multiples, complexes, enrichis par des civilisations différentes dont le mélange est leur atout.

après la faillite socialiste et vingt ans d'exaltation de l'arabité, cette quête identitaire ne pouvait que séduire une jeunesse privée d'avenir.

Les Algériens sont las de ne plus savoir qui ils sont : Arabes ? Laïques ? Français ? Musulmans ? Berbères ? Ils voudraient s'y retrouver enfin et Abdelaziz Bouteflika les libère en leur disant qu'ils doivent être ce qu'ils sont : multiples, complexes, algériens, enrichis par des civilisations différentes dont le mélange est leur atout.

C'EST cela son « catalyseur ». C'est pour cela qu'il réhabilite tous les combattants de la dignité algérienne, y compris ceux qui avaient voulu devenir français à part entière. Pour cela qu'il a rappelé qu'il y avait, autrefois, des juifs en Algérie, dont les Algériens fredonnent aujourd'hui les chansons sans savoir qu'ils le doivent à des juifs, arabophones et tout aussi Algériens qu'eux-mêmes. C'est pour cela qu'il s'est exprimé – une fois – dans un arabe classique si pur que l'Algérie a pu entendre qu'elle ne comprenait décidément rien à la langue du panarabisme. Pour cela qu'il est, depuis, passé au français et à l'arabe algérien qui sont, avec le kabyle, les vraies langues du pays. Pour cela qu'il martèle que la « période socialiste est terminée », qu'il est temps de s'intégrer au village mondial, de se tourner, tel qu'on est, vers l'avenir.

Ce pays malade a trouvé son thérapeute, la thérapie par le verbe, et tout, désormais, peut se dire, même cette inavouable passion pour la France. Un jeune flic : « Vous aimez Alger ? C'est beau. C'est les Français qui ont tout fait. La France, ce n'était pas l'Angleterre : elle exploitait ses colonies mais elle les a aussi développées. » Un député démocrate, dans son bureau de l'Assemblée populaire nationale : « Vous savez ce qu'a dit de Gaulle à l'indépendance ? " L'Algérie restera française comme la Gaule est restée romaine. " Quel bonhomme ! Quelle prescience ! »

Un ministre, et non des moindres : « A l'indépendance, nous étions tous très jeunes. La France n'avait formé personne : il n'y avait plus d'élites, plus rien. Tous les Français étaient partis, d'un coup. » Et puis cette jeune femme, la trentaine, rencontrée dans une pizzeria : « Quand j'étais petite, mon père m'a emmenée voir l'immeuble où il travaillait du temps de la France. Il m'a dit : " Regarde, c'était propre, l'ascenseur marchait. Tu comprendras un jour. " Dites, pourquoi les Français sont-ils partis ? »

– C'était la décolonisation. Tous les empires meurent.
– Je sais. La France devait partir mais les Français, pourquoi ne sont-ils pas restés ? Nous avions besoin d'eux. Nous pouvions vivre ensemble. »

Le ministre encore : « Il a fallu se débrouiller seuls. Seul l'Etat pouvait investir. Le socialisme s'est imposé à nous. Maintenant, il faut reconstruire. Il faut à l'Algérie des douanes, un fisc, un Etat, des juges qui connaissent le droit des affaires. – Cinq à dix ans minimum ?
– Il faut nous y mettre. Nous n'avons pas le choix. »

Bernard Guetta

PROCHAIN ARTICLE : Les atouts d'un président



Abdelaziz Bouteflika en campagne, lors d'un meeting à Béchar, à 800 kilomètres au sud-ouest d'Alger : l'Algérie malade a trouvé son thérapeute, une thérapie par le verbe.

ZOHRA REUTERS

Les floués de la terre

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

LE NOUVEAU patron de Michelin aurait mérité d'ornez les tee-shirts, dimanche, à La Courneuve. Il a plus fait pour le succès de la Fête de l'Humana que le « Che » en personne.

Alors que les débats théoriques sur le futur s'enlisaient, que les citations du passé sur la lutte finale tombaient à plat, des relents de pneus brûlés ont couvert ceux des merguez, l'odeur de la révolte a étouffé soudain celle de la foire. La double annonce de bénéfices mirifiques et de licenciements massifs dans le caoutchouc portait d'autant mieux qu'elle n'avait rien d'une provocation cynique. Fidèle à son slogan – *Boire l'obstacle !* –, la firme clermontoise rappelait tranquillement aux travailleurs une règle vieille comme la plus-value : le saint Marché n'a jamais eu que faire de la casse humaine. C'était sa « logique ». Les chômeurs paieraient pour l'incorruptible mondialisation, via les retraités du Nevada...

« Et nous serons les pigeons, une fois de plus ! » La prophétie a surgi du fond d'une tente où des philosophes « proches du Parti » disputaient du « propre de l'homme ». « C'est tous les trente ans, qu'y nous baisent, une fatalité !... » La preuve ? « La Commune, les versails ont fait le ménage, y nous ont laissé Le Temps des cerises... » L'article de Jaurès sur l'avenir de l'humanité ? Tu parles ! « 1904, bon-

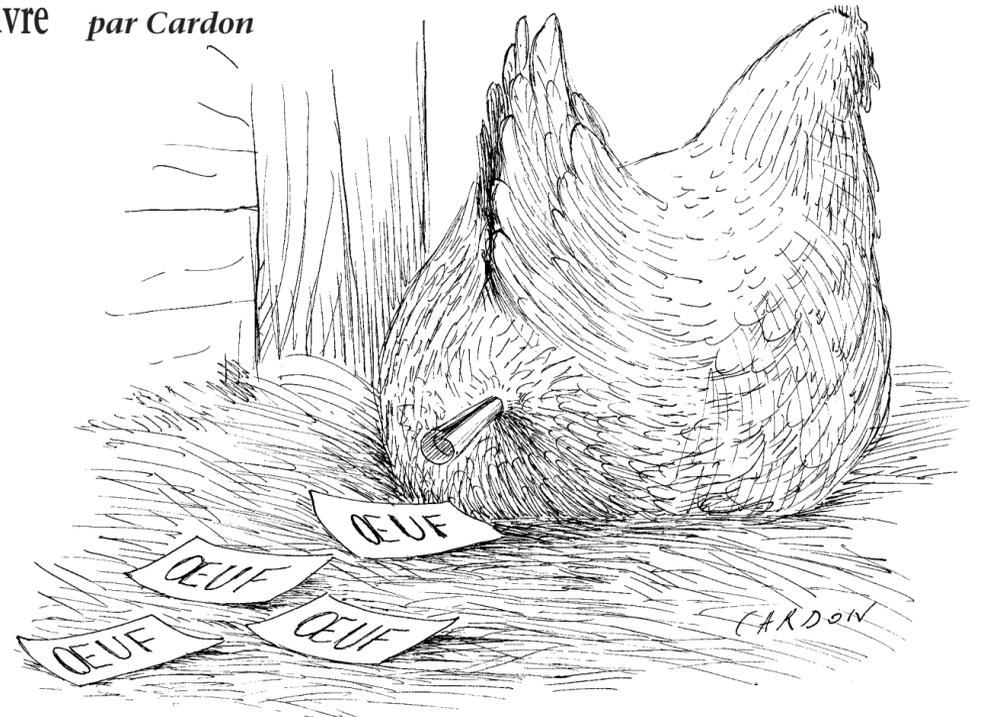
homme, tu connais la suite ! » 1936 ? « En juillet, on laissait tomber les Républicains espagnols, en attendant le pacte germano-soviétique et le vote pour Pétain... » 1968 ? « Des fils à papa ont bousillé nos organisations de travailleurs et ils ont fait leur pelote dans le capitalisme qu'ils vomissaient... C'est bien simple : c'est pas les damnés qu'on devrait nous appeler, c'est les floués de la terre ! » Le trouble-fête avait le physique de l'emploi : des sacs en papier éventrés, des livres en loques, des bouteilles mal bouchées, une poussette à laquelle il manquait une roue, la voix éraillée de qui a l'habitude de prêcher dans le désert des asiles de nuit et de se faire lourder à coups de tatane. A l'instant encore, on l'avait gentiment dispensé de dire aux penseurs professionnels « *où qu'y s'le mettais, le propre de l'homme !* »...

« Même piège aujourd'hui », a-t-il poursuivi sans trop demander son reste. « Vous participez à un gouvernement qui fait le jeu de la finance et qui va encore vous couillonner avec les fonds de pension... Ce sera plus la faute aux patrons si on vous vire, ce sera une décision tout ce qu'il y a de boursière de nos gentils Papy et Mamie... Y z'ont toujours eu le chic pour faire que les pauvres s'exploitent entre eux, qu'ils fassent le sale boulot... Kollabos et kapos, c'est leur truc... La faute à nos chers vieux, la faute à pas de

chance, t'as compris, bonhomme ? » Des vigiles munis d'écouteurs à fil torsadé dans le cou ont reçu l'ordre discret d'éloigner l'éruptant dont la gouaille célinienne faisait désordre. Sa poussette s'est retrouvée quelque part entre les avenues de la Moselle et de la Plaine-Saint-Denis. Le short du gèneuse laissait voir des mollets nouveaux de cycliste du temps d'Antonin Magne. Il continuait à parler pour lui-même. Manquer de public n'était pas fait pour le décourager. « *On devrait se méfier des parcs d'attractions* », maugréait-il en apercevant le *scenic railways*, qu'il appelait les « *montagnes soviétiques* » : *c'est à Luna-Park que Blum a chiélé sur le sort des Espagnols qu'il laissait tomber*... L'homme mimait « *le cœur qui se serre* » du chef du Front populaire. Il dansait la scène.

« Les symboles, ronchonnait-il, c'est tout ce qui nous reste. Cette année, la Fête s'est rapprochée du Bourget. Ça te rappelle rien, le Bourget, bonhomme ? C'est là que Daladier nous a traités de cons en rentrant de Munich parce qu'on lui disait merci, un an de paix, toujours bon à prendre, sans blague !... Le "Taureau du Vaucluse", on l'appelait, à cause de son cou... Ses bajoues tombaient sur une cravate à pois, je sais, bonhomme, j'y étais. "Les cons !", il disait aux mecs qui l'applaudissaient. Pas mal vu, non ? »

Œuvre par Cardon



Fiscalité : le tournant libéral de la gauche

Suite de la première page

Si l'orientation fiscale du gouvernement avait été clairement fixée, imagine-t-on un seul instant que le débat ait pu se prolonger aussi longtemps ? Nul procès d'intention dans cette question, car c'est très précisément ce que confirment les derniers projets fiscaux en date du gouvernement. L'affaire des stock-options est beaucoup plus qu'une maladresse ; c'est le premier signe d'une réorientation brouillonne de la politique fiscale. D'une réorientation un peu honteuse, qui n'ose pas encore dire son nom, mais dont on commence à deviner la logique : beaucoup moins socialiste, plus nettement libérale.

RECTIFICATIFS

AUTRICHE ET EURO

L'Autriche fait bien partie des onze pays qui ont formé la monnaie unique, l'euro, le 1^{er} janvier 1999, contrairement à ce que l'on pouvait comprendre dans notre article consacré au chômage (*Le Monde* du 8 septembre).

FABRICANTS D'ARMES

L'infographie accompagnant l'article « De plus en plus d'Américains en guerre contre les armes à feu », publié dans nos premières éditions du 26 août, comprenait une erreur de lé-

Beaucoup moins socialiste... Le gouvernement s'est, certes, gardé de tourner casaque brutalement. Dans le projet de loi de finances pour 2000, on trouve donc encore quelques traces de son orientation ancienne comme la baisse de la TVA sur les travaux à domicile. Des traces timides, tout de même : bien que, dans la sémantique socialiste, les baisses de TVA soient présentées comme des mesures d'abord favorables aux contribuables les plus modestes, on sait, dans le cas des travaux à domicile, que ce n'est pas cette catégorie de Français qui en sera la première bénéficiaire, puisque, par définition, elle profitera aux propriétaires et non aux locataires. En clair, cette mesure est, selon la terminologie des experts, « dégressive », c'est-à-dire qu'elle avantagera proportionnellement beaucoup plus les hauts revenus que les bas. Pis que cela : les études disponibles suggèrent que cette disposition aura des effets « dégressifs » encore plus marqués que n'aurait eus une baisse des taux de l'impôt sur le revenu.

Pourquoi le gouvernement a-t-il donc fait ce choix ? Cela apparaît

genda. Il fallait lire, à côté de la vignette représentant une arme de poing : « Principales villes qui ont intenté un procès contre les fabricants (et non trafiquants) d'armes ».

SUPERMARCHÉS POLONAIS

Dans l'article sur l'essor de la grande distribution en Pologne (*Le Monde* du 10 septembre), nous avons utilisé le terme Caddie pour désigner des chariots de supermarché. La firme des Ate-lis réunis Caddie nous demande de préciser que cet usage est « impropre » puisqu'il s'agit d'une marque déposée.

d'autant plus surprenant que tout le monde s'accorde à penser que, avec une quarantaine de milliards de francs pour l'an 2000, le gouvernement disposait d'une marge de manœuvre exceptionnelle. A titre de comparaison, Edouard Balladur et Alain Juppé n'ont disposé, chacun, que d'une petite vingtaine de milliards de francs pour conduire leurs réformes de l'impôt sur le revenu. M. Jospin avait donc les moyens suffisants pour prendre une mesure claire, simple, lisible par des contribuables de plus en plus sceptiques sur la détermination des pouvoirs publics à engager une véritable baisse des impôts. Au lieu de cela, il a choisi de mettre au point des mesures séparées, ciblées, et de surcroît socialement discutables. Par cette pratique de « l'arrosage », il risque en quelque sorte de gâcher une occasion qui n'est sans doute pas près de se représenter.

MESURE INÉQUITABLE

A tout prendre, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas choisi la suppression pure et simple d'un impôt particulièrement inéquitable, frappant proportionnellement plus les ménages modestes, comme la redevance télévision, ce qui a été un moment envisagé dans le secret des délibérations interministérielles ? Ou alors pourquoi n'a-t-il pas envoyé le signe à tout le pays – et pas seulement aux propriétaires – que le retour de la croissance permettrait de tordre le cou à un impôt généré par la rigueur des années antérieures : on songe, par exemple, à la contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS), que paient une grande partie des Français ? Bref, le gouvernement avait mille et une réformes possibles devant lui. Faute de cap, il a pris cette mesure inéquitable sur la TVA, dont les effets économiques sont, de surcroît, douteux – le bâ-

timent tourne déjà à plein régime.

Mais il y a plus grave, car on devine dès à présent que, après tous ces flottements, d'autres vont suivre, accentuant le tournant libéral du gouvernement. Le premier ministre a, en effet, d'ores et déjà annoncé qu'en 2001 le nouveau chantier fiscal qui sera ouvert aura pour objet « *la fiscalité directe sur les ménages* ». Volontairement elliptique, la formule peut suggérer que certains impôts très injustes, comme la taxe d'habitation, seront réformés (une promesse déjà faite en 1997 et repoussée de mois en mois, sous des prétextes toujours différents). Mais chacun a bien compris que c'était d'abord l'impôt sur le revenu qui risquait de venir en débat.

La conversion au libéralisme serait alors achevée. Des années durant, les socialistes ont été les premiers à déplorer que de tous les pays développés la France soit l'un de ceux où l'impôt sur le revenu a un rendement aussi faible : pas même 300 milliards de francs sur près de 1 500 milliards de rentrées fiscales. C'est d'ailleurs le trait distinctif du système français des prélèvements obligatoires. S'il est aussi faiblement progressif, c'est parce que l'impôt sur le revenu est d'une taille très modeste.

Et malgré cela, au lieu de défendre ce prélèvement, l'un des rares, avec l'ISF, dont le barème soit progressif, la gauche rejoindrait la droite pour dire qu'il faut le réformer, en urgence, comme s'il n'y avait pas de chantier fiscal plus urgent ? On en comprend bien la raison : une éléction présidentielle se profile, et les couches moyennes deviennent un enjeu. Triste raison qui conduit à bâcler une réforme fiscale pourtant indispensable et à mettre au centre du débat un prélèvement qui est l'impôt citoyen par excellence.

Laurent Mauduit

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

L'ingénieur et le financier

LA bataille entre TotalFina et Elf est finie : il n'y aura pas de guerre d'ego – et c'est tant mieux. Après dix semaines de guérilla boursière, les deux belligérants, Thierry Desmarest et Philippe Jaffré, aiguillonnés par leurs pairs, sont parvenus, ce week-end et en quelques heures, à un accord de paix. Totalfina met un peu plus d'argent sur la table, Elf renonce à ses prétentions. En réalité, le premier absorbe le second et forme le quatrième groupe pétrolier mondial. C'est une page, inattendue mais décisive, de l'histoire pétrolière du pays qui est ainsi tournée. Si l'idée d'un rapprochement entre les deux entreprises avait souvent été envisagée, jamais personne, il y a cinq ou six ans encore, n'aurait imaginé que l'opération se ferait dans ce sens.

Cette issue, rapide, doit être saluée : elle signe la victoire, sanctionnée par les marchés, de l'ingénieur sur le financier. Certains ne manqueront pas, certes, d'applaudir d'abord à la création, à cette occasion, d'un « champion national ». A l'heure de l'Europe et de la mondialisation de l'économie, une telle notion n'a de sens que si elle est conçue comme une étape. A l'échelle de la planète, le nouveau groupe reste un nain, loin derrière les trois majors (Exxon-Mobil, Shell et BP-Amoco). Il n'est d'ailleurs déjà plus français : issu d'un premier mariage entre Total et Petrofina, il est, pour le moins, franco-belge. Possédé pour l'essentiel par des intérêts étrangers, des fonds anglo-saxons notamment, comme la plupart des grandes entreprises « françaises », il sera

certainement amené à rechercher, dans un futur proche, de nouvelles alliances. En Europe, espérons-le.

En fait de « champion national », la France en a d'autres, Michelin par exemple, le numéro deux mondial dans son métier, le pneumatique. Le pays ne semble pas devoir, ces derniers jours, s'en réjouir particulièrement. Dans la victoire de TotalFina sur Elf, ce qui est le plus remarquable et dont on ne peut que se féliciter, c'est qu'elle sanctionne un mode de management sur un autre. Thierry Desmarest et Philippe Jaffré poursuivaient bien, comme tous leurs amis patrons et chacun à la tête de son entreprise, le même objectif : « *la création de valeur pour l'actionnaire* », la rentabilité financière, donc. Mais ils avaient, pour y parvenir, des approches différentes.

Même si, arrivé en 1993 à la tête d'Elf, une entreprise qui avait souffert à la fois des incohérences de son Etat-actionnaire et des folies de son prédécesseur immédiat, Loïk Le Floch-Prigent, M. Jaffré avait réussi à redresser la barre, il a perdu. Il part avec élégance. L'ingénieur issu du rang – le polytechnicien Desmarest travaille depuis près de vingt ans chez Total – l'a emporté sur le technocrate parachuté – l'inspecteur des finances Jaffré avait été nommé par Edouard Balladur pour organiser la privatisation d'Elf. Le patron soucieux du management des hommes a gagné sur le PDG contesté par ses salaires. Si souvent brocardés, parfois à juste titre, les « marchés » ont plébiscité, cette fois-ci, le professionnelisme : on ne peut que leur rendre hommage.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani, Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Pienel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Royonette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ; Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Fottorino (*Enquêtes*) ; Patrick Jaraud (*France*) ; Frank Neuch (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vermet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Relier Salonique au Danube

SI l'amélioration des relations entre la Grèce et la Yougoslavie se confirme, elle entraînera sans doute dans un avenir plus ou moins proche la réouverture de la zone franche de Salonique. En cédant une zone spéciale à la Yougoslavie, la Grèce avait donné économiquement et commercialement avant-guerre satisfaction à ce pays. Les Yougoslaves n'ont en effet jamais cessé de prétendre que Salonique dépendait directement de son hinterland, par conséquent de leur pays.

Il est indiscutable que Salonique, ville morte, port sans activité, aurait tout à gagner si les relations commerciales avec la Yougoslavie pouvaient rapidement se normaliser et même s'intensifier.

L'évacuation des précieux minerais yougoslaves est l'un des principaux arguments en faveur du fonctionnement de la zone franche. Les

travaux prévus porteraient essentiellement sur le développement des communications ferroviaires tout au moins jusqu'au Danube. Mais le journal *Oikonomotologos* d'Athènes a fait également état d'un projet bien plus important envisagé par les Américains. Il s'agit du plan élaboré par les Allemands et tendant à unir le Danube au port de Salonique par les fleuves Morava et Axios.

Cette voie fluviale serait moins onéreuse que la voie ferrée et bien plus courte que celle passant par les ports roumains de la mer Noire. Cependant la jonction de ces trois fleuves ne peut être envisagée par le seul concours gréco-yougoslave et c'est pourquoi le journal athénien souligne les facteurs politiques militant en faveur de ce grandiose projet.

Marc Marceau
(15 septembre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index et microfiches du Monde : 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Les 35 heures, concentré du mal français *par Hervé Morin*

BUREAUCRATIQUE, technocratique, redistributif, le projet de loi sur les 35 heures est un rare concentré du mal français, une réduction – au sens chimique – de tous nos maux.

Depuis Michel Crozier, la France ne s'est jamais accordé un temps de répit – ou s'en est trop accordé – pour mettre en œuvre les réformes nécessaires, pour s'inquiéter de notre dérèglement administratif et institutionnel, de notre schizophrénie à produire autant de textes si souvent réformés (8 000 lois et 80 000 décrets) qui sont par ailleurs une source croissante d'inégalité entre les Français (entre ceux qui savent ou peuvent s'offrir cette connaissance et ceux qui ne savent pas).

On a beau savoir que la France ne se gouverne plus par décrets, qu'un élu a besoin plus de convictions que d'autorité, qu'au contraire la loi doit appréhender le libre jeu social et l'encourager, le gouvernement Jospin, sous la bannière de la grande réforme sociale, crée un monstre comme seule la France a le secret d'en produire.

Le second projet de loi est d'abord un monstre technocratique. On multiplie les règles, on complexifie le jeu social alors qu'il faudrait le simplifier. Le régime des heures supplémentaires, la période transitoire, la création d'un nouveau fonds de collecte, le régime des cadres (divisés en trois catégories) relèvent de l'usine à gaz.

Il faudra en outre attendre sur bien des sujets, qui ne sont pas réglés par la loi, la jurisprudence de la Cour de cassation laissant les entreprises dans l'incertitude juridique. Ainsi, le principe de l'intégration de l'accord collectif dans chaque contrat de travail n'est pas clairement réglé. Que se passera-t-il lorsque des salariés, à titre individuel, refuseront le passage aux 35 heures ? Quelle application feront les tribunaux du principe « *à travail égal, salaire égal* », quand, sur un même poste, des salariés au SMIC bénéficieront de la prime compensatrice et d'autres pas ?

Le seul secteur, probablement, où les 35 heures créeront de l'emploi sera la direction du travail. N'ayons crainte, l'administration française appliquera avec la chinoiserie dont elle a le secret les règles multiples et leurs diverses interprétations comme si les entreprises françaises ne subissaient pas encore assez de contrôle. Il leur en fallait un de plus sur la conformité des accords et l'application effective des 35 heures...

Nous sommes aux antipodes des conventions collectives signées dans la métallurgie allemande lors du passage aux 35 heures, qui prévoient des règles simples pour les heures supplémentaires, le compte-épargne temps ou l'encaquement.

Le projet de loi est aussi bureaucratique. Il n'y a plus personne pour croire, sauf les socialistes français, que l'on peut plaquer un dispositif décidé au niveau central sur une mécanique aussi sensible et complexe qu'est la mécanique économique et sociale faite d'une multitude d'acteurs n'ayant ni les mêmes contraintes ni les mêmes besoins. C'est pour le moins jouer à l'apprenti sorcier – et c'est extrê-

mement dangereux dans une économie de marché. Lorsque le monde change, il faut laisser la place à la diversité.

Si la gauche croyait en l'individu ou si la droite était intelligente, le vrai combat social mais aussi économique serait de créer les conditions pour l'instauration d'une vraie démocratie sociale où des syndicats responsables ne vivant plus d'expédients, de quelques fromages et retrouvant une

En développant l'approche individuelle et non l'approche centralisatrice, la réduction du temps de travail aurait pu être l'occasion de redéfinir un projet de société conciliant performance économique et développement des libertés individuelles

réelle audience auprès des salariés discuteraient avec le patronat branche par branche, entreprise par entreprise, dans une logique de responsabilité, de l'organisation sociale et économique de ce qui constitue pour les patrons mais aussi pour les salariés leur gagne-pain.

Puisque la majorité a décidé, contre tout bon sens, de réduire le temps de travail, les 35 heures étaient une occasion unique de rénover en profondeur les relations sociales et les pratiques dans notre pays qui fait figure en la matière de pays sous-développé. En laissant une large place à la convention collective et aux accords d'entreprise, la réduction du temps de travail aurait pu être un formidable laboratoire de l'innovation sociale, tout en prenant en compte la diversité des entreprises et de leurs contraintes. Qu'y a-t-il de comparable entre une usine automobile, l'hôtellerie, une société dans le service en informatique et une PME en chocolaterie ?

La réduction du temps de travail aurait dû être l'occasion du lancement du grand chantier de la modernisation sociale, de la remise à plat des organes représentatifs. Doit-on maintenir la concurrence entre les institutions représentatives ou redéfinir le rôle respectif des délégués du personnel, des comités d'entreprise et des syndicats ? Doit-on renforcer le rôle des comités d'entreprise, qui deviendraient, plus encore qu'aujourd'hui, les interlocuteurs principaux des chefs d'entreprise ? Toutes ces questions pourtant fondamentales ne sont pas traitées.

Mais comment peut-on croire en la démocratie sociale lorsque la démocratie politique est elle-même malade ? Mais pourquoi rendre les Français salariés pleinement responsables, notamment dans leur travail, lorsqu'on fait tout pour les mettre sous tutelle et sous assistance ?

L'UDF, qui est la formation qui croit en la décentralisation, en l'expérimentation, en la multiplication des projets venant de la société, serait inspirée d'enfourcher ce vrai cheval de bataille qui permettrait à la France d'avoir enfin un vrai dialogue social, de trouver l'oxygène qui permettrait à

l'économie de mieux se porter. Lorsque l'initiative vient du bas, lorsque ce sont les individus et les corps intermédiaires qui innover, les guerres de tranchées et les grands débats idéologiques qui font perdre tant de temps et d'énergie deviennent inutiles.

Avec son niveau de dépenses publiques – le plus élevé d'Europe occidentale –, la France est avec la Grèce la championne du monde de la redistribution. Sur 100 francs

de laisser les acteurs économiques libres de l'affectation de leurs ressources, le gouvernement crée de nouveaux impôts (écotaxe et sur-taxe pour les entreprises de plus de 50 millions de francs de chiffre d'affaires) prélevés sur certaines entreprises pour les reverser à d'autres. N'évoquons même pas les réductions de cotisations sociales sur les bas salaires qui seront payées en partie par les régimes sociaux. Est-ce cela le respect du principe d'égalité devant l'impôt ?

La grande machine à redistribuer orwellienne est encore en marche. On est loin du système allemand. La métallurgie allemande n'a pas bénéficié d'un centime d'aide publique pour le passage aux 35 heures, car ce sont les syndicats et le patronat qui l'avaient décidé seuls.

Puisqu'on touche à l'organisation du travail, le gouvernement aurait été mieux inspiré de faire des 35 heures un enjeu de société. Entre les périodes complètement actives et celles terriblement inactives, ce projet de loi pouvait être l'occasion de s'interroger sur les blocages de notre société, qui ne permettent pas le développement – comme dans d'autres pays – des formules qui répondent aux besoins de chacun. En développant l'approche individuelle (congsés formation, suspension, congés sabbatiques, temps partiel, temps choisi, congé parental d'éducation) et non l'approche centralisatrice, collec-

tive et bêtement mathématique, la

réduction du temps de travail aurait pu être l'occasion de redéfinir un projet de société, conciliant performance économique et développement des libertés individuelles.

Ce n'est pas en stratifiant des régimes juridiques, en complexifiant toujours plus les relations sociales que notre pays lèvera les blocages qui l'empêchent de développer des formules qui ouvrent de nouveaux espaces de liberté individuelle. Ce n'est pas en contraignant les entreprises à franchir un obstacle aussi difficile que le passage obligatoire aux 35 heures qu'on les incitera à des modes d'organisation qui favorisent l'épanouissement des hommes.

Puisque la réduction du temps de travail ne traitera pas de la question du chômage, elle était l'occasion de traiter de la question du travail : de l'entrée dans le travail, de sa suspension, de son rythme, des modalités du départ à la retraite, de l'amélioration de l'implication des hommes et des femmes dans leur vie familiale – il existe un lien évident entre, par exemple, baisse de la fécondité ou échec scolaire et suractivité de la tranche des vingt-cinq-cinquante ans – ou dans la vie associative ou politique.

De tout cela, il n'est pas question. On ne définit pas un projet de société en accordant quatre heures de travail en moins, mais en dépoussiérant le code du travail, en accordant des libertés en plus aux

entreprises pour qu'elles puissent partager les fruits du travail dans un dialogue social modernisé.

Comme tout cela ne créera pas d'emplois, le gouvernement nous dit par la voix de Martine Aubry qu'il va « *s'occuper du temps des Français* ». L'Etat doit certainement en fixer les limites, définir les bornes et sanctionner ceux qui les dépassent, mais c'est ensuite à chacun de se déterminer librement. Est-ce que je souhaite travailler un peu, beaucoup, passionnément ?

Tout faire pour empêcher les Français de travailler plus que 35 heures, par un régime d'heures supplémentaires extrêmement contraignant, reflète une conception de la liberté individuelle (celle de disposer de son temps comme bon lui semble) ou du temps de travail et des relations sociales bien rétrograde. Comme si nous en étions encore au temps du syndicat des forges et de l'aliénation de l'homme par le travail...

M^{me} Aubry croit s'inscrire dans le mouvement de l'histoire ; elle est en réalité dans le passé. Le financement des retraites, la compétition mondiale et l'approche dirigiste et collectiviste de son projet mèneront, qu'on le veuille ou non, à revoir le plus rapidement possible cette loi dangereuse pour l'économie et porteuse de régression sociale.

***Hervé Morin** est député (UDF) de l'Eure.*

Une chance pour le tourisme *par Jean-Luc Michaud*

L'AFFAIRE déjà n'est pas mince, s'il s'agit de consolider et surtout de créer de nouveaux emplois par la réduction du temps de travail. Elle prend une ampleur encore plus grande si l'on considère les millions de salariés qui vont, en l'espace de quelques années et pratiquement sans diminution de salaire, bénéficier de quelque cent quatre-vingts heures de temps libre supplémentaires ou de près d'un mois de congés nouveaux par an. Là est sans doute le fait majeur, celui qui pourra aider chacun à mieux maîtriser son temps, à échapper à des rythmes de vie trop contraints et à s'ouvrir plus aisément à des pratiques culturelles, sportives et de loisirs innovantes.

La généralisation de la cinquième semaine de congés payés avait, voilà bientôt vingt ans, favorisé le fractionnement des vacances et singulièrement les séjours d'hiver. La révolution des 35 heures sera d'une tout autre importance par ses conséquences : demande d'une information en temps réel rendue possible par l'irruption des nouvelles technologies dans le tourisme, recherche de moyens de transports plus rapides et adaptés, élargissement des gammes de prestations d'hébergement et de loisirs, périodes plus étendues d'utilisation des équipements, encadrement et métiers plus qualifiés. Autant de défis lancés à notre société et à l'ensemble de ses responsables publics et privés.

Pour répondre à ces demandes, il s'agit bien sûr de proposer des activités qui s'inscrivent dans les plages horaires de courte durée – depuis la demi-journée jusqu'à des mini-vacances de trois ou quatre jours – que prévoient souvent les accords déjà signés. Cette évolution est donc l'occasion de faciliter l'accès aux loisirs des populations les plus modestes par la pratique d'activités de proximité, simples et accessibles, et créatrices de ce « *lien social* » tant recherché.

Dans d'autres entreprises, ce sont deux, trois, voire quatre semaines de congés supplémentaires qui sont offertes aux salariés. Une très large palette de prestations vont ainsi acquérir une vocation touristique en donnant lieu à un nombre accru de déplacements, au cours de périodes de l'année de plus en plus variées.

Le plus important de ces défis est donc celui de la création des emplois qui permettront de produire les services conformes à ces nouvelles exigences : conception et organisation des voyages et des loisirs, métiers de l'accueil et de l'information, de l'animation et de la médiation, du sport et de la culture, professions de l'hébergement et de la restauration. Le cycle de la croissance renaissante pourra être amplifié par cet accélérateur de développement que constitue une politique du tourisme bien maîtrisée, avec ses effets puissants sur les transports, les technologies nouvelles de l'information et de la

communication, l'environnement, l'aménagement du territoire et le développement local comme sur la construction.

Ainsi, les quelque deux millions d'emplois touristiques directs et induits que compte la France – beaucoup moins toutefois, en proportion, que dans un pays tel que les Etats-Unis – pourraient être non seulement consolidés, mais fortement accrus : des emplois pour les jeunes, des emplois d'avenir, moins saisonniers et plus qualifiés sont à portée de notre main.

Cela suppose un large effort d'adaptation des formations, y compris au niveau des BTS. Notamment aux langues étrangères, à l'informatique, à la gestion, à la communication. Dans la France entière, la perspective de créer au cours de la décennie plus de trois cent mille emplois nets supplémentaires dans le tourisme devient réaliste si nous savons accompagner la vague du passage aux 35 heures par une action d'envergure, transversale aux différents domaines et soigneusement concertée avec les collectivités territoriales, les entreprises et les associations.

Contrairement à une idée complaisamment répandue mais extrêmement dangereuse parce que profondément inexacte, le tourisme ne se développe pas « *tout seul* ». Comme l'ont déjà fait nos grands concurrents : Etats-Unis, Espagne notamment, mais aussi de nouveaux venus sur la scène touristique mondiale, depuis la Chine jusqu'à

l'Afrique du Sud, il importe de prendre la mesure des enjeux et d'engager les stratégies adéquates pour tirer le meilleur parti de ce marché porteur.

En Ile-de-France, région fortement concurrencée par celles de New York, Londres, Rome ou Barcelone, mais qui se place encore au premier rang des grandes destinations touristiques du monde, des simulations ont été préparées par le comité régional du tourisme pour le compte du conseil régional. Elles montrent que cinquante mille emplois nets supplémentaires pourraient être créés au cours du prochain contrat de plan Etat-région par une telle politique de développement touristique durable.

Le secteur des hôtels-café-restaurants sera bien entendu le premier bénéficiaire de ces créations, avec plus de trente mille emplois. Mais aussi les autres hébergements, les activités sportives et culturelles, les métiers de l'accueil et de l'information, les agences de voyages, les activités liées aux congrès et aux salons et expositions. Le nombre des emplois induits dans les entreprises de transports, les technologies nouvelles de l'information et de la communication, l'aménagement et la construction peut être estimé à quatre-vingt mille.

Jean-Luc Michaud *est vice-président de la Fédération nationale des comités régionaux du tourisme.*

Une occasion de changer de société ?

par Dominique Méda

Si les conditions économiques de réussite de la loi sur les 35 heures ont été longuement analysées et discutées dès la formulation du projet et tout au long du débat qui a précédé son adoption en juin 1998, il n'en a pas été de même des conditions sociales de son succès.

Mais aujourd'hui, au terme de plus d'une année de négociations et à mesure que le moment de la généralisation approche, on assiste en quelque sorte au « *retour du refoulé* », sous la double figure de la crainte (la réduction du temps de travail ne va-t-elle pas se payer d'un surcroît d'intensification du travail et d'une plus grande flexibilisation du temps de travail ?) et de la formulation (enfin !) d'aspirations dont la mesure n'avait pas été prise.

Les revendications récentes des cadres – qui traduisent clairement la volonté de travailler moins et autrement alors même que l'essence du cadre consistait, nous disait-on, à ne pas compter son temps – sont l'expression d'un souci dont on constate la progression depuis plusieurs années chez les jeunes et chez les femmes : parvenir à un équilibre entre les différentes « *sphères* » de la vie, réussir à maîtriser son temps pour conjuguer vie de travail, vie familiale et vie sociale.

Disséminées dans les sondages, les études ou les débats, ces « *aspirations* » indiquent en tout cas clairement la nécessité que la loi ne soit pas seulement un dispositif économique ou une mesure de politique de l'emploi supplémentaire mais qu'elle constitue aussi les prémisses d'une politique globale qui saurait conjuguer création d'emplois et qualité de vie et favoriserait une meilleure articulation des temps sociaux. Ainsi, la réduction du temps de travail inciterait non seulement à la modernisation des entreprises mais aussi à celle de la vie sociale.

Car réussir la dimension « *sociale* » de la réduction du temps de travail – rendre bénéfiques ses effets sur les conditions de travail et sur ce que l'on continue à appeler par facilité le « *hors-travail* » – constitue un objectif de même importance que le développement de la compétitivité des entreprises et la création d'emplois : il ne doit pas être « *sacrifié* » aux deux autres mais concilié avec eux comme s'il s'agissait de trois principes généraux du droit.

Il est même sans aucun doute celui qui permettra de juger si nous sommes ou non capables de mettre en place une solution alternative crédible à la société de marché, de trouver les modalités d'un développement économique qui ne s'opérerait pas en mettant à mal les grands équilibres de la vie sociale mais au contraire en les renforçant et de faire justice à la pluralité des activités qui sont nécessaires à une société pour se développer de manière civilisée. Il en va donc tout simplement de notre capacité à contribuer à la construction d'un véritable modèle social européen.

L'augmentation de la « *qualité de vie* » globale que nous pouvons attendre d'une réduction du temps de travail bien menée proviendra – cela est mis en évidence par certains accords particulièrement réussis – de la réappropriation par les salariés de blocs de temps suffisamment amples et prévisibles pour permettre, d'une part, une affectation du temps ainsi libéré à des usages précis et, d'autre part, une amélioration de la qualité du travail. Les enquêtes convergent pour montrer que les usages les plus massivement souhaités sont le temps pour la famille (et en particulier les enfants) et le temps pour soi : elles mettent en évidence, en particulier chez les femmes mais plus récemment aussi chez les hommes, une souffrance provoquée par l'indisponibilité à ses proches dont la poursuite ne pourrait que nuire au développement de notre société.

Mais la réduction du temps de travail, mise au service d'une véritable politique des temps, pourrait sans doute aussi contribuer à bousculer deux archaïsmes de notre fonctionnement social. Le premier est bien connu, et ses traits ont été récemment et abondamment rappelés : il s'agit de la place des femmes dans notre société. La réduction de la durée légale du tra-

vail est une chance historique pour les femmes – si elles parviennent enfin à se faire entendre et à transformer ce que l'on continue à considérer comme des questions purement féminines en questions posées à l'ensemble de la société – d'obtenir les conditions d'une égalité concrète avec les hommes.

Pour cela, il faut d'abord que la réduction du temps de travail soit l'occasion d'une nouvelle répartition des tâches domestiques et familiales : cela implique que les négociations à l'intérieur des couples soient relayées par des négociations d'entreprise qui ne favorisent pas des situations systématiquement déséquilibrées (cas où les femmes obtiennent le mercredi pour s'occuper des enfants et les hommes le vendredi pour leurs loisirs).

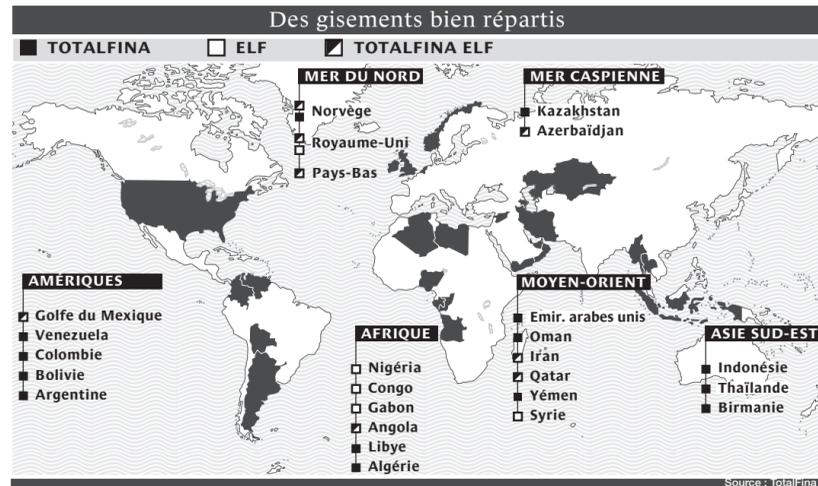
Il faut ensuite que des politiques familiales adaptées soient mises en place : révision des conditions d'attribution de l'allocation parentale d'éducation, qui accroît les difficultés des femmes peu qualifiées lors de leur retour sur le marché du travail, et surtout le développement de services collectifs de garde souple, auquel une partie des recettes fiscales supplémentaires actuelles pourrait très légitimement être consacré. Il faut enfin que les entreprises prennent réellement en compte la pluralité des rôles qui échoient aujourd'hui également aux hommes et aux femmes, y compris évidemment aux cadres.

Il en va de notre capacité à contribuer à la construction d'un véritable modèle social européen

Le second archaïsme est la faiblesse du caractère participatif de notre démocratie. La politique est laissée aux spécialistes, administratifs ou membres des partis politiques. L'idée qu'un surcroît de participation et de débat, au sein de conseils de quartiers ou de structures locales, serait une bonne chose pour notre fonctionnement social fait sourire. L'exemple italien du « *temps des villes* », où des femmes qui ne voulaient plus subir les diktats temporels contradictoires édictés par les diverses institutions sont parvenues non seulement à favoriser la mise en place, dans la plupart des grandes villes italiennes, de bureaux des temps chargés d'« *accorder* » les temps sociaux (de l'école, du travail, des services, des transports...) mais aussi à mettre en œuvre une nouvelle manière de faire de la politique, commence pourtant à porter ses fruits, y compris en France. Il met en évidence la nécessité de régulations et d'une nouvelle « *synchronisation* » des temps sociaux au niveau aussi le plus local. Il invite à réfléchir à la mise en place de nouvelles instances au sein desquelles les citoyens pourraient participer utilement à la détermination de leurs conditions de vie communes, ainsi qu'au développement de nouvelles modalités de négociation et de participation. Il révèle une fois de plus le rôle fondamental que peuvent avoir les femmes dans la réorganisation de la société.

Les 35 heures peuvent, sous un certain nombre de conditions, permettre une considérable augmentation du bien-être social qui ne se mesurera pas seulement en termes de parts de marché ou en points de croissance mais aussi de beaucoup d'autres manières que seuls des indicateurs pluriels comme l'indicateur dit de développement humain seraient capables de mettre en évidence. Parmi ces conditions, l'une – faire une bonne loi – est désormais entre les mains du gouvernement et de l'Assemblée nationale ; l'autre, lui faire porter tous ses fruits, est de notre responsabilité à tous.

Dominique Méda, *agrégée de philosophie, est responsable au ministère de l'emploi et de la solidarité de la mission Animation de la recherche.*



Les milieux d'affaires belges « soulagés »

BRUXELLES
de notre correspondant

L'affrontement entre TotalFina et Elf a été suivi avec une particulière attention en Belgique, en raison de la forte participation belge dans le capital de TotalFina depuis la prise de contrôle de Petrofina par le pétrolier français, en 1998. L'issue de la lutte entre Thierry Desmarest et Philippe Jaffré a été bien accueillie à Bruxelles, où les milieux d'affaires craignaient que le projet Elf ne l'emporte, séparant le pétrole de la chimie, deux activités fortement intégrées dans la culture de Petrofina.

Le quotidien économique francophone *L'Echo de la Bourse* salue ce rapprochement amical qui constitue, pour les investisseurs belges, « un vrai soulagement, car il va dans le droit fil de la logique sur tous les plans ». Ce même quotidien est sévère pour Philippe Jaffré, qui représente aux yeux des Belges cette caste arrogante d'énarques, détestée outre-Québécois, alors que l'apparente modestie et la discrétion de Thierry Desmarest, homme de métier, correspondait plus à l'idée que l'on se fait à Bruxelles d'un patron d'industrie : « Le président d'Elf s'est lancé dans des improvisations hasardeuses, dont l'idée de séparer le pétrole et la chimie ne fut certainement pas la moindre », écrit encore *L'Echo*. A force de répéter qu'on ne comprenait pas son projet, (Philippe Jaffré) aurait cabré quelques-uns de ses interlocuteurs qui ne s'estimaient pas complètement bouchés ».

Le principal actionnaire belge de TotalFina, le baron Albert Frère,

qui détenait 9% du capital de ce groupe, a toujours affirmé qu'il était nécessaire de trouver un accord amiable. Il reste premier détenteur de titres du nouveau groupe, avec 4,5%. Les cotations de ses trois holdings (Groupe Bruxelles-Lambert, Electrafina et Compagnie nationale à portefeuille), après une brève suspension de cotation, n'ont diminué que de 0,4% à la reprise, une bonne performance compte tenu de la surprime consentie par TotalFina pour l'empporter.

« **COLONISÉ PAR L'ÉTRANGER** »
Ce soulagement est tempéré par quelques interrogations : lors de la fusion Total-Petrofina, des assurances avaient été données sur le maintien en Belgique de centre de décisions. « La nouvelle donne géographique et stratégique sera-t-elle véritablement sans effet sur les promesses faites lors du rapprochement TotalPetrofina ? », s'interroge *La Libre Belgique*. On n'est qu'à moitié rassuré par le maintien de représentants belges dans les structures du nouveau groupe : ils seront quatre sur vingt-deux au conseil d'administration, et François Cornelis, ex-Petrofina, conservera son titre de vice-président du comité exécutif (neuf membres).

Plus généralement, la Belgique sent que ses groupes industriels pèsent de peu de poids dans le tourbillon des restructurations. Plus que de la dilution de la part belge dans TotalFina-Elf, on s'inquiète à Bruxelles de la prise de contrôle totale du groupe énergétique Tractebel par Suez-Lyon-

naise, qui possède le premier producteur privé d'électricité : « Tractebel, n'en déplaise à certains, n'est qu'un événement prévisible. Car il y a longtemps que se détricote notre économie, que s'évaporent nos entreprises, phagocytées par des groupes privés mondiaux. Le résultat est là, aujourd'hui patent et discrètement tragique : l'étranger a colonisé la Belgique », estime ainsi Jacques Vandebosch, PDG de la SPE, l'autre producteur belge d'électricité, dans une tribune publiée le 13 septembre par la *Libre Belgique*.

Luc Rosenzweig

Des stock-options pour panser les plaies

Les dirigeants sur le départ profitent de confortables portefeuilles d'actions

PHILIPPE JAFFRÉ (Elf) et André Levy-Lang (Paribas) ne quittent pas leur fauteuil de PDG sans une coquette somme d'argent. Celle-ci est confidentielle. Néanmoins, comme l'a révélé *L'Expansion* dans son dernier numéro (du 9 septembre), ces PDG disposent d'un portefeuille d'options d'actions (*stock options* en anglais) impressionnant. Le mécanisme de ces plans, de plus en plus répandus au sein des grandes sociétés, est assez simple : une entreprise accorde à un salarié, généralement un cadre supérieur, le droit d'acheter des actions de la société à un prix et dans un délai donnés. Lorsqu'il lève l'option et achète donc les actions proposées, le bénéfice réalisé est égal à la différence entre le prix de l'action acquise et la valeur de l'action en Bourse.

Contrairement aux pays anglosaxons, le droit français n'impose pas aux entreprises d'indiquer le nombre d'options dont dispose individuellement chaque dirigeant. Mais, en divisant le nombre d'options par le nombre de dirigeants concernés, *L'Expansion* indique que chacun des sept dirigeants de Paribas bénéficieraient, en moyenne, d'une plus-value potentielle de 59,63 millions de francs. Pour chacun des vingt-six dirigeants d'Elf, la plus-value moyenne s'élèverait à 20 millions. Cependant, les options sont en général très inégalement réparties. Même si M. Jaffré a assu-

ré que les conditions financières de son départ étaient « très banales », selon certaines rumeurs, grâce, entre autres, à la plus-value de ses options, le PDG d'Elf partirait avec un pactole de 200 millions !

Lorsqu'une offre publique est lancée sur leur société, les dirigeants ont souvent tout intérêt à la refuser pour faire monter les enchères. Du lancement de l'offre publique d'échange (OPE) de la Société générale sur Paribas en février à la reprise de cette dernière par la BNP en août, le cours de l'action Paribas est passé de 90 euros à 108,8 euros. En deux mois, celui d'Elf est monté de 177 à 186 euros. Autant de gagné pour les détenteurs d'options !

UNE PRATIQUE COURANTE

Signe des temps, dans le cadre des OPE qui ont défrayé la chronique cet été (Carrefour/Promodès, TotalFina/Elf, BNP/Paribas/Société générale), les groupes ont indiqué, dans les notes de la Commission des opérations de Bourse (COB), le sort qu'ils réservent aux options d'achat de l'entreprise qu'ils souhaitent acquérir. Pourtant, rien ne les y oblige, même si c'est devenu une pratique courante. Les notes de la COB s'adressent aux actionnaires. Or, par définition, les heureux possesseurs de stock-options ne sont que des actionnaires potentiels. De plus, le nouvel employeur n'est pas comptable du

plan d'options octroyé. Si ces groupes ont décidé d'inclure dans la note de la COB le sort qu'ils réserveront aux détenteurs de stock-options, c'est qu'ils ont un message à faire passer. Techniquement, celui-ci est à chaque fois le même : les options détenues pourront être échangées contre des titres de l'entreprise qui lance l'offre publique. Seule réserve : l'entreprise impose aux détenteurs d'options de les conserver cinq ans. Pour des raisons fiscales, ce délai est aussi intéressant pour le porteur que pour son employeur.

Parfois, au moment d'un changement de contrôle, aucune clause n'est prévue. Le détenteur de stock-options peut aussi se retrouver bredouille : selon Gilles Entaygues, avocat fiscaliste au cabinet Cleary Gottlieb, spécialiste des fusions-acquisitions, « c'est le cas lorsque l'entreprise dont il était salarié et qui a été rachetée disparaît de la cote. Si le bénéficiaire des options ne les a pas levées lors de l'offre, il risque de ne plus pouvoir le faire puisqu'il n'y a plus d'acheteur ! Rien n'oblige la société initiatrice de l'offre à racheter les actions issues de la levée des options ! Mais, en réalité, cette dernière a souvent intérêt à offrir au management de la société acquise une porte de sortie pour ne pas porter atteinte à leur moral ».

Frédéric Lemaître et Sophie Sanchez

Dans le Béarn, les salariés d'Elf attendent un signe

PAU
de notre envoyé spécial
« Je ne m'attendais pas à ça dès ce matin. Philippe Jaffré, la semaine dernière encore, disait pouvoir aller »

REPORTAGE
M. Jaffré ne sera pas regretté par le personnel. Mais que va faire Total ?

« Jusqu'au bout. » Michèle Marroncles, déléguée centrale CFDT, reconnaît cependant que la fusion amicale paraissait possible, sinon logique, dès juillet. Devant le centre des métiers pétroliers Jean-Féger à Pau s'expriment tout juste quelques plaintes. 1 400 salariés travaillent dans ce qui fut le berceau d'Elf. « Il est encore un peu tôt, admet Michel Lomprez, cadre de la CGC. Mais rapidement seront cernés les synergies et les doublons. »

Michel Aguer, secrétaire du syndicat CGT, n'avait pas d'a priori contre le rapprochement : « Nous avons à présent un ensemble de taille mondiale. Le problème, c'est que l'approche s'annonce boursière et financière. » Tous se veulent cependant confiants dans l'avenir du centre Jean-Féger. « Total ne dispose que d'équipes éparpillées, explique Michel Aguer. Ce complexe apporte une force de premier plan à Thierry Desmarest. » Un point de vue partagé par François Bayrou, président UDF du conseil général des Pyrénées-Atlantiques : « La qualité mondiale de nos équipes est une garantie. Mais M. Desmarest va avoir à créer un climat de confiance. Et son premier geste devrait être pour ce gisement de matière grise. »

Les 106 jours de combat contre le plan « performance » de Philippe Jaffré (1 320 suppressions d'emplois, jusqu'à son retrait le 23 juillet, ne sont pas prêts d'être oubliés. Pour Michèle Marroncles, « c'est bien l'un des deux aspects de la nouvelle donne. Le PDG de Total a confirmé sans plus de précision 2 000 suppressions de postes en trois ans. Va-t-il reprendre le plan performance ? »

Autre inquiétude : le nouveau groupe s'intéressera-t-il à la reconversion de Lacq, dont le champ de gaz sera épuisé dans cinq à six ans ? Elf s'était investi dans l'avenir du Béarn. En 1995, M. Jaffré s'engageait à créer 1 000 emplois en dix ans, et, début 1999, le groupe dénombrait « 800 postes engagés ». « C'est déjà ça, admet Gérard Brocco, de l'union départementale CGT. Mais il s'agit souvent d'emplois dans de petites entreprises encore fragiles et dans des branches parfois très éloignées des activités énergétiques et chimiques. »

« Incontestablement, le conflit du printemps dernier a miné et affaibli la crédibilité d'Elf », regrette François Bayrou, pour souligner qu'un « climat de confiance est absolument nécessaire à la réussite de tout projet industriel. Aussi faut-il que le nouveau groupe se sente solidaire des engagements pris précédemment envers le Béarn ». A en croire les ingénieurs du centre Féger, ici personne ne va regretter le départ de Philippe Jaffré. « Reste qu'avec lui, il ne faut pas laisser Elf faire ses valises », insiste Michel Aguer. D'autant que, renchérit André Pétreigne (CFDT), « ni Thierry Desmarest ni le passé de Total ne témoignent de liens avec la région ».

Michel Garicoix

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT
des actions Sogeparc par le groupe SGE

ACTIONNAIRES DE SOGEPARC

POUR BÉNÉFICIER D'UNE PRIME DE PLUS DE 30% EN APPORTANT VOS ACTIONS À L'OFFRE AMICALE DU GROUPE SGE.

*31,38% sur le dernier cours coté avant l'offre.

information des actionnaires

PERIODE D'OFFRE du 2 août au 17 septembre 1999 inclus.
 PRIX : 85€ (557,56 F) par action, droit au dividende de l'exercice clos le 30 juin 1999 attaché : 82,55 € (541,49 F) par action nouvelle (code Scovam 20521) : 13,65 € (89,53 F) par bon de souscription.
 COMMENT PARTICIPER : contactez votre intermédiaire financier (Banques, La Poste, Caisses d'Épargne, Trésor Public ou Sociétés de Bourse).

Une note d'information visée par la COB sous le n°99-1031 en date du 29/07/99 est disponible sans frais auprès de CCF Charterhouse (64, rue Gallie - 75009 Paris) et du groupe SGE (1, cours Ferdinand de Lesseps - 92851 Rueil-Malmaison Cedex). Une note en réponse de la Société Sogeparc a été visée par la COB sous le n°99-1069 en date du 13/09/99.

La quasi-faillite de Daewoo menace l'ensemble de l'économie coréenne

Les dettes du second conglomérat du pays sont équivalentes à celles de la Pologne ou de la Malaisie. Deux cent trente mille employés – dont cent cinquante mille à l'étranger –, deux cent quarante créanciers et dix mille sous-traitants sont menacés

La disparition du second conglomérat sud-coréen pourrait avoir l'effet d'une « *déflation atomique* » sur la Corée, estime le professeur d'économie financière Jang Hwang. A la fin de l'année 1998, le groupe

SÉOUL *de notre envoyé spécial*

Avec près de 50 milliards de dollars (48 milliards d'euros) de dettes, l'équivalent de celles de la Pologne ou de la Malaisie, quelque 240 créanciers à travers le monde, 230 000 employés dont 150 000 à l'étranger, 10 000 sous-traitants et fournisseurs, Daewoo n'est plus une affaire purement coréenne. La quasi-faillite du second conglomérat sud-coréen (ses douze principales unités sont passées sous le contrôle des banques) a des implications planétaires (du Vietnam à l'Inde en passant par la Pologne et la Lorraine, où le groupe a investi) et elle pourrait avoir l'effet d'une « *déflation atomique* » sur la Corée, estime le professeur d'économie financière Jang Hwang, l'un des dirigeants du mou-

vement Solidarité et participation qui a lancé une croisade pour défendre les intérêts des petits actionnaires. « *Le risque tient à l'absence d'une "tour de contrôle" dans cette affaire. On savait depuis des mois que Daewoo courait à la catastrophe. Les autorités avaient tout le temps de s'y préparer. Or, elles semblent prises de court devant l'étendue des dégâts* », nous dit-il.

FLOTTEMENT PRÉOCCUPANT

M. Joh Hak-kuk, secrétaire du président pour les affaires financières et économiques, se veut rassurant : le processus de démantèlement de Daewoo, de rééchelonnement de ses dettes et de vente de ses unités suit son cours et devrait être achevé avant la fin de l'année. Mais ce discours léni-

ifiant ne rassure pas les banques étrangères, qui ont pour 10 milliards de dollars (9,5 milliards d'euros) d'engagements sur Daewoo. Et certains banquiers, à Séoul, ne sont pas loin de partager

l'opinion de M. Jang. L'étonnante et quelque peu inconséquente réponse faite au *Monde* par Sandy Park, porte-parole de la Commission de supervision financière, organisme dépendant du premier ministre et censé piloter la restructuration financière (« *Nous ne nous occupons pas des entreprises en particulier et n'avons rien à dire sur Daewoo. Demandez aux banques* »), confirme le flottement préoccupant des autorités. Daewoo n'est pas une entreprise ordinaire : fin 1998, le groupe « pesait » 64 milliards de dollars (62 milliards d'euros), générait 5 % du produit intérieur brut et était à l'origine de 13 % des importations

du pays. C'est la crédibilité d'une Corée en train de se redresser qui est en jeu dans la gestion de l'effondrement du second conglomérat du pays. Or le « *flou artistique* » entretenu par les autorités n'est pas seulement réservé à la presse : les banques étrangères ne sont guère mieux traitées. Rien n'est fait pour apaiser leurs inquiétudes. Et leurs sièges ont tendance à reporter sur les autres conglomérats, voire l'économie coréenne dans son ensemble, la défiance qu'a fait naître la gestion opaque de la crise de Daewoo.

Plusieurs banques fortement engagées sur la Corée (et sur Daewoo en particulier), telles que la Hongkong and Shanghai Bank, la Chase-Manhattan, ING ou Tokyo-Mitsubishi sont en train de réévaluer le risque présenté par les autres chaebols et réexaminent leurs lignes de crédit. Hyundai Corp. et même Samsung Electronics, l'une des entreprises les plus performantes du pays, se voient pressées d'honorer au plus tôt les créances qui arrivent à échéance. La défiance généralisée qui commence à poindre s'est traduite aussi à l'étranger (en Belgique, à Hongkong) par des actions en justice de petits créanciers qui, n'obtenant aucune assurance des autorités coréennes, ont fait saisir des actifs de Daewoo sur place. Si de telles actions se multiplient, elles risquent de gripper la machine (perturbation des livraisons d'une usine à une autre, blocage des ventes, etc.) et, en asséchant le flux de liquidités du groupe, de faire chuter la valeur de ses actifs. Une nouvelle action de ce type n'est pas exclue lorsque arriveront à échéance, en octobre,

repart et le chômage, quoique encore important (6,4 %), ainsi que le nombre des faillites régressent. Mais cette reprise encourageante est peut-être prématurée : trop courte, la crise est en train de détourner les autorités et les milieux d'affaires de la priorité de restructurations qui sont la condition pour transformer un rebond technique en reprise véritable.

Une politique monétaire expansionniste conjuguée aux dépenses publiques et la reprise des exportations dopées par la faiblesse du won ont favorisé une relance de la production industrielle. La Bourse est également repartie, au point que certains analystes s'inquiètent des risques de surchauffe. A l'approche des élections législatives d'avril, il est vraisemblable que le gouvernement s'emploiera à soutenir la croissance afin d'entretenir une atmosphère d'optimisme en claironnant la fin de la crise. Il est loin d'être sûr qu'il y parviendra car une bonne partie de la population continue à souffrir durement des effets de la récession et les plus défavorisés se sentent trahis dans leurs espoirs d'une plus grande justice sociale.

Plus gravement, on peut se demander si cet optimisme officiel destiné à obtenir des crédits et des investissements est de mise. Aussi spectaculaire soit-elle, la reprise est loin de signifier que la Corée soit sortie de peine et encore

moins qu'elle soit guérie de ses maux. La débâcle de Daewoo est là pour le rappeler. La restructuration bancaire a été menée rondement sous la houlette de la Commission de supervision financière. Le nombre des banques commerciales a été ramené de 26 à 17, les ratios de solvabilité sont en moyenne supérieurs à 10 % et 42 000 milliards de wons ont été utilisés pour éponger les créances douteuses et les recapitaliser. En revanche, la restructuration industrielle traîne. Si elle avance tant bien que mal dans le cas des petits conglomérats, elle est enlisée dans le cas des cinq grands « chaebols ». Le ratio d'endettement par rapport aux fonds propres a certes baissé de 580 % en moyenne à 360 % en 1998 et il devrait être ramené à 200 % à la fin de l'année, affirme le gouvernement. Mais pour certains économistes, il y a beaucoup de « poudre aux yeux » dans cette réduction des dettes qui est partiellement le fruit de tours de passe-passe comptables. Samsung et LG rempliront vraisemblablement leur engagement, mais ce ne sera pas le cas de Hyundai. Le ratio d'endettement des conglomérats de taille moyenne reste en revanche inquiétant (de 400 % à 1 000 %).

traduite à l'étranger par des actions en justice de petits créanciers qui ont fait saisir des actifs de Daewoo sur place. Si de telles actions se multiplient, elles risquent de gripper la machine. créanciers étrangers en ne leur donnant, pour l'instant, que des assurances verbales qu'ils seront traités avec équité. Pour Henry Morris, directeur du bureau de consultants IRC, la résolution de la crise de Daewoo prendra beaucoup de temps. « *Il est clair que les créanciers doivent s'attendre à de substantielles pertes sèches et que le gouvernement devra tôt ou tard injecter des fonds publics dans l'opération. Le plus tôt sera le mieux* ». Les acquéreurs ne se bousculent pas pour reprendre les unités de Daewoo qui sont à vendre (branche électronique ou chantiers navals). Les autorités se retranchent derrière le nouveau dogme national : la non-intervention. Mais étant donné l'ampleur du problème, le « *désintérêt* » officiel affiché risque de provoquer de sérieux dommages collatéraux.

Philippe Pons

Korea Life bientôt déclarée insolvable

La Corée du Sud s'apprête à déclarer insolvable la compagnie d'assurance-vie Korea Life Insurance, avant d'injecter massivement des fonds publics, indiquent lundi 13 septembre des informations de presse. « *La Commission de surveillance financière sud-coréenne (FSC) – l'autorité de régulation du secteur – va déclarer insolvable Korea Life* », annonce le *Korea Herald*. Cette décision de nationaliser le troisième groupe d'assurances s'inscrirait dans la stratégie du gouvernement de Séoul de purger le secteur financier de ses milliards de dollars de créances douteuses, poursuit le journal.

Une reprise économique prématurée

SÉOUL *de notre envoyé spécial*

L'économie sud-coréenne est en train de renouer avec des taux de croissance impressionnants : près de 10 % au cours du second semestre. La consommation

ANALYSE

Malgré le retour de la croissance, la Corée est loin d'être guérie de ses maux

repart et le chômage, quoique encore important (6,4 %), ainsi que le nombre des faillites régressent. Mais cette reprise encourageante est peut-être prématurée : trop courte, la crise est en train de détourner les autorités et les milieux d'affaires de la priorité de restructurations qui sont la condition pour transformer un rebond technique en reprise véritable.

Une politique monétaire expansionniste conjuguée aux dépenses publiques et la reprise des exportations dopées par la faiblesse du won ont favorisé une relance de la production industrielle. La Bourse est également repartie, au point que certains analystes s'inquiètent des risques de surchauffe. A l'approche des élections législatives d'avril, il est vraisemblable que le gouvernement s'emploiera à soutenir la croissance afin d'entretenir une atmosphère d'optimisme en claironnant la fin de la crise. Il est loin d'être sûr qu'il y parviendra car une bonne partie de la population continue à souffrir durement des effets de la récession et les plus défavorisés se sentent trahis dans leurs espoirs d'une plus grande justice sociale.

Plus gravement, on peut se demander si cet optimisme officiel destiné à obtenir des crédits et des investissements est de mise. Aussi spectaculaire soit-elle, la reprise est loin de signifier que la Corée soit sortie de peine et encore

elle devrait inciter les plus récalcitrants à réfléchir et accélérer les restructurations : du moins est-elle présentée ainsi par les autorités. Ce qui reste à voir.

Le président Kim Dae-jung a fait preuve de courage politique en laissant s'effondrer le second conglomérat du pays. Mais il n'a fait que la moitié du chemin sur la voie de réformes qui visent à aérer le tissu industriel, asphyxié par les conglomérats. Les restructurations entreprises sous la houlette du gouvernement ont eu en outre une coloration politique qui en atténue la portée économique. Et l'échéance électorale d'avril pourrait enfin entamer la volonté affichée jusqu'à présent par le président : par les fonds qu'ils peuvent mobiliser et les voix qu'ils contrôlent, les « chaebols » ont toujours pesé dans les décisions.

Lors d'un récent séminaire à Séoul, l'économiste Rudi Dornbusch, du Massachusetts Institute of Technology (MIT), se demandait si « *une autre crise n'est pas nécessaire* » pour permettre à l'économie coréenne de se dégager de ses maux. Boutade ? Certes. Mais, en privé, certains économistes coréens ne sont pas loin de partager cette opinion « iconoclaste » au regard de l'euphorisme officiel.

Ph. P.

REXEL

Forte progression des résultats

Leader mondial de la distribution de matériel électrique

18 000 collaborateurs

Présent dans 30 pays

1 400 points de vente

Chiffre d'affaires

+9,6 %

17 260,3 MF / 12 531,1 ME

Résultat d'exploitation

+14,7 %

864,9 MF / 131,8 ME

Résultat net part du Groupe

+11,9 %

425,5 MF / 64,9 ME

Relations Actionnaires
25 rue de Clichy
75009 Paris
tél : 01 42 85 75 87
http://www.rexel.com

GROUPE PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE

Leader mondial de la distribution de matériel électrique

18 000 collaborateurs

Présent dans 30 pays

1 400 points de vente

Chiffre d'affaires

+9,6 %

17 260,3 MF / 12 531,1 ME

Résultat d'exploitation

+14,7 %

864,9 MF / 131,8 ME

Résultat net part du Groupe

+11,9 %

425,5 MF / 64,9 ME

Relations Actionnaires
25 rue de Clichy
75009 Paris
tél : 01 42 85 75 87
http://www.rexel.com

GROUPE PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE

Le Conseil d'Administration de Rexel, réuni sous la présidence d'Alain REDHÉUIL, a arrêté les comptes du 1^{er} semestre 1999.

L'évolution des résultats consolidés a été la suivante :

	1 ^{er} semestre 1999		1 ^{er} semestre 1998		Var. en %
(en millions d'euros)			(en millions de francs)		
Chiffre d'affaires	2 631,1	2 401,1	17 260,3	15 751,2	+9,6 %
Résultat d'exploitation	131,8	115,0	864,9	754,1	+14,7 %
Résultat net avant amortissements des survalues	72,1	63,6	472,9	417,4	+13,3 %
Résultat net part du groupe	64,9	57,9	425,5	380,1	+11,9 %
Capacité d'autofinancement	97,0	83,3	636,6	546,6	+16,5 %

Le chiffre d'affaires s'élève à 2 631,1 M€ (17 260 MF), en progression de 9,6 % et de 10,6 % hors impact négatif des taux de change de 24 M€ (158 MF).

Croissance : poursuite des gains de parts de marché

Durant le 1^{er} semestre 1999, Rexel a réalisé cinq acquisitions, pour un CA total annuel de 85 M€ (560 MF). Ces acquisitions ont permis à Rexel d'atteindre 12 % de part de marché en Belgique, en Suisse, aux Pays-Bas et de se renforcer dans des segments de marché porteurs : connectique et automatismes industriels. Par ailleurs, le groupe a bénéficié de l'impact positif des acquisitions réalisées fin 98, notamment Gardiner, leader européen de la distribution de matériel de sécurité.

Ces opérations de croissance externe ont eu une contribution positive aux résultats semestriels.

A structure et taux de change comparables, l'activité a progressé de 1,5 % (+0,7 % hors effet calendaire) par rapport à un 1^{er} semestre 1998 en très forte progression. Au 1^{er} semestre 1999, la croissance du chiffre d'affaires a été soutenue par un bon niveau d'activité en France (+2,2 % et +0,6 % à jours comparables), en Océanie (+3,9 % et +5,2 % à jours comparables), au Brésil (+20,15 %), et par des marchés européens (hors France) en amélioration de +1,4 % (+0,2 % en jours comparables), compensant une moindre performance des Etats-Unis (-0,4 %).

L'amélioration de l'activité au 2^{ème} trimestre 1999 (+2,5 % à périmètre et taux de change comparables) s'est manifestée dans l'ensemble des zones géographiques.

L'activité a été développée grâce aux ouvertures de nouveaux points de vente, à la croissance des gammes de produits spécifiques comme la connectique informatique, et au dynamisme de l'action commerciale.

Résultats : nouvelle progression de la marge opérationnelle

La marge brute progresse de 12,4 % pour s'établir à 645,7 M€ (4 236 MF).

Le groupe a fait porter d'importants efforts sur la défense et l'amélioration de son taux de marge brute, qui progresse de 0,6 point pour s'établir à 24,5 % du chiffre d'affaires contre 23,9 % en juin 1998.

Les charges d'exploitation, quant à elles, progressent moins vite que la marge brute (+11,8 %). De ce fait, le résultat d'exploitation s'améliore de +14,7 %, pour s'établir à 131,8 M€ (865 MF) soit 5,0 % du chiffre d'affaires contre 4,8 % au 30.06.98 et 4,6 % au 30.06.97.

La maîtrise de l'endettement financier moyen du groupe a entraîné une relative stabilité du résultat financier qui se traduit par une charge nette de 8,1 M€ (54 MF). Rexel a bénéficié d'une nouvelle baisse du taux d'intérêt moyen de sa dette qui s'établit à 4,1 % contre 4,7 % au 1^{er} semestre 98.

Le résultat exceptionnel est négatif à hauteur de 11,6 M€ (76 MF) compte tenu des provisions et des coûts relatifs à la mise en place des nouvelles structures du groupe et de l'informatique (passage à l'an 2000 et EURO).

Le résultat net consolidé avant amortissements des écarts d'acquisition s'élève à 72,1 M€ (472,9 MF) en croissance de 13,3 %.

Le résultat net part du groupe s'établit à 64,9 M€ (425,5 MF) en progrès de 11,9 %.

La capacité d'autofinancement s'accroît de 16,5 % à 97,0 M€ (636,6 MF).

La structure financière est solide : la progression des capitaux propres totaux 987,5 M€ (6 478 MF) contre 887,4 M€ (5 821 MF) au 31.12.98 et la baisse du ratio dettes financières sur fonds propres (0,79 au 30.06.99 contre 0,86 au 31.12.98) contribuent à donner au groupe Rexel les moyens de poursuivre sa croissance.

Perspectives d'activité soutenue au 2nd semestre et nouveaux développements en Europe de l'Est

L'accélération de l'activité courante, à périmètre constant, constatée en juin, s'est poursuivie durant l'été. Pour l'ensemble du groupe, la croissance est de +2,0 % à structure constante au 31.08.99 et de 9,8 % en réel.

Par ailleurs, Rexel vient de signer des accords en vue de réaliser sept acquisitions pour un chiffre d'affaires total de 163 M€ (1 066 MF). Ces sociétés sont situées, en Autriche et en Europe de l'Est (Hongrie, Tchéquie, Slovaquie, Slovénie) pour 132 M€ (866 MF), et en Belgique (société Electra pour 31 M€, 200 MF).

Elles permettent à Rexel de se renforcer dans les zones où il était déjà présent et de prendre une position forte dans les pays à potentiel élevé de l'Est de l'Europe.

EMPLO

DEMANDES

HOMME 32 ans, 3 ans d'exp. en tant que chef de pub presse, 2 ans d'exp. en agence de publicité et service marketing, recherche poste en agence ou chef de pub. Très bonne maîtrise de l'informatique (Word, Excel...). Disponible rapidement. Ecrire n° 9950 Le Monde pub. 21 bis, rue Claude-Bernard, 75226 Paris Cedex 05.

Dame sérieuse 10 ans exp. garderait personne âgée 24 h/24 sauf W.E/ sur Lyon et proche banlieue Excel. réf. Tél. : 04-78-23-44-90

OFFRES

Nous recherchons pour la France

UN REPRÉSENTANT

bien introduit sur les marchés de la rééducation, de la santé et des maisons de retraite. Les conditions de rémunération contiennent salaire fixe + provision sur intéressement.

Nous exigeons une bonne connaissance de la langue allemande et des secteurs susmentionnés.

Prière de nous envoyer votre C.V. en allemand à notre fax : 0049-9822-5978

Dans le cas d'une annonce domiciliée au "Monde Publicité", il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin que l'on puisse transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

REPRODUCTION INTERDITE

CONCOURS ADMINISTRATIFS Préparations intensives

IRA 4 week-ends en oct/nov 1999

TACAA Tribunal Administratif et Cour Administrative d'Appel 5 week-ends en mars/avril 2000

ENI 5 week-ends en sep/oct 2000

IPESUP Enseignement supérieur privé 18 rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris 01 43 25 63 30

Eric Giuily veut faire de l'AFP une grande agence mondiale multimédia

Rendant public son avant-projet de plan stratégique pour l'entreprise, le président de l'Agence France Presse explique, dans un entretien au « Monde », que le développement de l'entreprise passe par l'arrivée de partenaires au capital, donc par une adaptation du statut

LE PRÉSIDENT de l'Agence France Presse, Eric Giuily, devait présenter, mardi matin 14 septembre, aux organisations syndicales et à l'encadrement de l'entreprise, l'avant-projet de plan stratégique qui doit être soumis au comité d'entreprise le 22 septembre, puis au conseil d'administration le 29. Dans un entretien au Monde, il affirme la nécessité de partenariats stratégiques pour financer le développement de l'AFP.

« Après l'état des lieux critique du rapport d'étape présenté en juin, quel est l'objectif de la réforme que vous proposez aujourd'hui ? »

– L'AFP doit faire face à un défi historique, celui de la révolution technologique du monde de l'information, et elle ne peut pas l'ignorer. A travers Internet et les divers multimédias se développent des offres qui deviennent autant de concurrents potentiels des agences. Le danger, à terme, si nous ne nous adaptions pas à ces nouvelles formes de concurrence, c'est de se faire marginaliser dans notre métier principal. Ce qui est en cause, ce n'est pas une forme de développement complémentaire, c'est le cœur même de notre métier de base, qu'il s'agit de transformer pour devenir une vraie agence mondiale multimédia, leader sur son marché.

– D'ici cinq à dix ans, il n'y aura pas de grande agence mondiale généraliste qui ne serait pas multimédia. C'est une mutation très profonde, mais c'est aussi une chance, car cela crée des perspectives de développement considérables. Les sites Web, les portails ou les intranets des entreprises offrent au grossiste que nous sommes une diversification considérable de notre clientèle potentielle. C'est un marché en pleine explosion.

– L'ambition du plan est de proposer un projet de développement de l'agence et de la mettre sur les

chemins de la croissance en termes de chiffre d'affaires. L'objectif est d'arriver à 2 milliards de francs de chiffre d'affaires à la fin du plan en 2004, soit une progression de plus de 600 millions en cinq ans. Nous prévoyons de faire passer la marge opérationnelle de 7 % à 12 % pendant cette période.

– Pour parvenir à cet objectif, quels sont les axes prioritaires de développement ?

– Il faut d'abord adapter nos moyens techniques et humains au multimédia. Ensuite, il faut renforcer notre métier de base. Nous n'allons pas créer ex nihilo des offres spécialisées déconnectées de nos fils généraux. Nous allons enrichir nos contenus généralistes, les améliorer, en fonction des besoins de nos clients, pour développer ensuite une offre thématique : économie et finances, sport et faits de société au sens le plus large – la science, la technologie, la santé, l'environnement, le divertissement, etc. Le troisième axe prioritaire, c'est le développement de notre activité photo et l'accès aux médias, qui nous manquent, c'est-à-dire l'image télé et le son.

– Avez-vous les moyens financiers de vos ambitions ?

– En l'état actuel des ressources de l'agence, non. La situation financière est saine, mais l'AFP délègue une marge d'autofinancement qui lui permet à peine de renouveler l'outil existant. Ce n'est pas suffisant pour faire le bond indispensable vers l'outil multimédia. Si on ne fait que prolonger la tendance, nous sommes condamnés à la marginalisation sur le marché de l'information. Au contraire, le plan veut donner à l'agence les moyens de son développement. Il a été dit clairement par le conseil d'administration de l'AFP, le 24 juin dernier, que ce n'était pas du côté de l'Etat ou de la presse française que nous trouverions le surcroît de ressources nécessaires. Il faut donc le trouver à l'extérieur. Cela ne

peut se faire que par des partenariats avec des entreprises publiques et privées. Il ne s'agirait pas de partenariats ponctuels, mais d'un partenariat stratégique global, associant ces partenaires à notre développement et à la mise en œuvre du plan.

– Cette perspective n'est-elle pas incompatible avec le statut actuel de l'AFP ? Pour vous, la réforme de ce statut est-elle un préalable, et sous quelle forme ?

– Nous sommes dans un processus de réflexion, et le conseil d'administration a dit qu'il n'y avait pas de sujet tabou. En quarante ans, le statut de l'AFP n'a pas connu la moindre modification ; c'est un cas unique. La particularité de ce statut, c'est qu'il fait de l'agence une société de droit privé, soumise aux règles du droit commercial, mais sans capital social, donc sans actionnaires. Plusieurs solutions sont possibles. La première serait de reconnaître l'existence d'un capital social, et, ensuite, d'y faire entrer des partenaires.

– Une autre solution pourrait

être la création d'une filiale associant des partenaires publics et privés, en veillant qu'elle ait des liens suffisamment étroits avec l'AFP pour qu'elle soit le vecteur principal de financement et de développement. Ces deux solutions ne sont pas incompatibles et peuvent se combiner dans le temps. On pourrait commencer par créer une filiale, puis, dans un deuxième temps, si la loi de 1957 était adaptée, il pourrait y avoir un rapprochement entre la filiale et l'AFP et une harmonisation de la structure du capital de l'entreprise.

– Ce n'est pas dans six mois, ni dans deux ans, c'est aujourd'hui que tout se joue. Nous sommes entravés par notre manque de moyens dans notre développement commercial, dans notre capacité d'offrir de nouveaux services. Le statut prévoit l'équilibre annuel des comptes, la moindre dépense supplémentaire doit être couverte dans l'année. Ce qui est rigoureusement impossible pour toute action de développement. Nous sommes entravés alors que

nous avons des demandes de partenariats tous les jours. Les personnels de l'agence font des miracles pour compenser notre manque de moyens, mais la gestion d'une entreprise ce n'est pas cela.

– Est-il possible de réaliser rapidement cette mutation de l'AFP en dépit des lourdeurs de fonctionnement que vous avez listées dans le rapport d'étape et des violentes critiques qui ont accompagné sa publication en juin ?

– A l'occasion du dialogue que j'ai eu avec l'ensemble du personnel, j'ai senti les salariés conscients qu'on ne peut pas rester sans réagir, sauf à accepter le déclin irrémédiable de l'agence. Tout le monde est bien conscient qu'on ne peut pas échapper aux contraintes d'efficacité et d'adaptation.

– Le débat n'est pas sur les objectifs, mais sur les moyens. Il y a la crainte naturelle du changement, et aussi la crainte que l'AFP puisse perdre les valeurs contenues dans le statut de 1957. Or notre volonté

est de préserver l'indépendance et l'objectivité rédactionnelles, ainsi que le caractère mondial et généraliste de sa couverture, qui sont la vocation et la mission de l'AFP. Notre meilleur argument de vente, c'est la fiabilité de nos informations. Pour nos partenaires, ce serait d'ailleurs économiquement absurde de remettre en cause ces spécificités.

– De toute façon, il est possible d'apporter des garanties, notamment par l'adoption d'une charte rédactionnelle et de mécanismes de contrôle. On pourrait aussi donner aux personnels de l'agence la possibilité d'être associés au capital. La mutation de l'AFP doit être l'occasion d'un renouveau du dialogue social, car je suis persuadé que nous sommes d'accord sur l'objectif.

– La question du déménagement fait partie des sujets sensibles qui suscitent l'opposition du personnel. Est-il toujours envisagé ?

– Le problème n'est pas de déménager pour déménager ou pour réaliser une opération financière. Nous n'augmenterons pas le chiffre d'affaires de 40 % à 45 % sans embaucher. Or nous n'avons pas de place. De plus, notre projet consiste aussi à regrouper les diverses productions et à faire des desks multimédias. Cela suppose une transformation profonde des locaux tels qu'ils sont. Une étude approfondie doit être menée sur ce sujet, avec un seul objectif : avoir les moyens de notre développement. Si on les trouve autour de l'immeuble actuel, tant mieux.

– A ce stade, cet aspect comme les autres contenus dans l'avant-projet ne sont que des propositions soumises à concertation et discussions, en vue d'aboutir à un projet définitif début novembre. »

Propos recueillis par Jean-Jacques Bozonnet et Frédéric Chambon

Huit plans d'action prioritaires

LES SYNDICATS de journalistes (CFDT, CGT, FO et SNJ) de l'Agence France-Presse (AFP) ont appelé à un arrêt de travail pour tenir une assemblée générale, mardi 14 septembre, afin de débattre de l'avant-projet de plan stratégique qui leur avait été remis dans la matinée. Ce texte de 70 pages dresse le « constat » du marché de l'information, définit « les axes de développement » de l'AFP, affirme la nécessité de « préserver l'identité et les spécificités » de l'agence, avant de détailler huit plans d'actions prioritaires pour « la refondation de l'organisation et de son fonctionnement » d'ici à 2005.

● **Renforcer l'outil commercial** et créer la fonction marketing.

● **Adapter l'outil technique** à la révolution du marché de l'information en le tournant « en priorité vers le développement multimédia ».

● **Renforcer la couverture** géographique, linguistique et sectorielle. C'est-à-dire « mieux individualiser le secteur France », « regrouper dans les mêmes locaux

la région Europe-Afrique », « renforcer la production anglophone », « repenser l'organisation de nos forces hispanophones, arabophones et lusophones » et « améliorer nos couvertures thématiques ».

● **S'adapter aux besoins spécifiques du multimédia**, en nouant « des partenariats avec des grands intervenants de l'industrie ou entrer au capital de start-up ».

● **Elargir l'activité photo** et accéder à l'image animée et au son, en recherchant « des accords avec des partenaires producteurs d'images ».

● **Rénover le dialogue social**, en proposant trois domaines de discussions et de négociations : « l'adaptation du statut » ; « les besoins en effectifs et en compétences » ; « l'aménagement et la réduction du temps de travail ».

● **Engager l'adaptation de l'organisation** juridique et financière de l'agence, notamment par le biais d'une « valorisation de l'AFP par des experts indépendants ».

● **Moderniser la gestion** de l'entreprise, en mettant en place « une gestion par objectifs ».

Time Warner envisage de sortir de CanalSatellite

CANAL+ et Time Warner discuteraient du rachat de la participation minoritaire de 10 % détenue par le groupe américain dans le capital de CanalSatellite contrôlé à 90 % par la chaîne cryptée et Vivendi. « Time Warner s'interroge », reconnaît-on du côté de Canal+. Ces pourparlers font suite à la reprise, par le groupe de Jean-Marie Messier, des 20,05 % auparavant détenus par Pathé. A cette occasion, la part de Pathé dans le bouquet numérique avait été évaluée à 1,7 milliard de francs (259 millions d'euros), ce qui valorise CanalSatellite à 8,5 milliards de francs. Calculée à cette aune, la valeur de chacun des 1,2 million de souscripteurs du bouquet dépas-

serait 7 000 francs. La sortie de Time Warner pourrait orienter ce tarif à la hausse. Outre ses 10 %, le groupe américain ne devrait pas manquer aussi de monnayer les droits attachés aux actionnaires, même minoritaires, dans le cadre d'une société en nom collectif (SNC) telle que CanalSatellite.

PREMIERS BÉNÉFICES

A l'origine, l'entrée de Time Warner dans le bouquet satellitaire avait « pour but d'accompagner le développement de la distribution de leurs produits », rappelle-t-on à Canal+. C'est-à-dire suivre le chemin commercial de leurs films. Après la reprise du groupe Turner, le géant américain

aurait choisi de revoir certaines participations. Une fois récupérées les parts de Time Warner, Canal+ pourrait organiser une fusion des tours de table de la chaîne cryptée et de son bouquet numérique. Lancé en 1992, CanalSatellite est en passe de réaliser ses premiers bénéfices l'an prochain.

L'autre option de la chaîne cryptée est d'« aller chercher des partenaires industriels, stratégiques ». A l'instar de Telepiù, en Italie, qui a cédé 30 % de son capital à ENEL, l'EDF transalpin, des groupes de presse ou de distribution pourraient être invités à rejoindre le tour de table de CanalSatellite.

Guy Dutheil

Vous avez dit curieux?

Saviez vous que la chasse aux acariens est ouverte toute l'année, que l'on peut congeler les mamouths ou que l'on ne bricole pas chez les francs-maçons? On n'a jamais vu plus curieux qu'Yves Calvi. Et vous?

La radio active

QUATRE QUOTIDIENS – Les Echos, Le Figaro, Libération, Le Monde – et un hebdomadaire – Le Journal du dimanche – s'associent pour proposer un nouveau produit publicitaire commun. « Ce produit vient compléter l'offre déjà existante : Plein cadre et Piment presse », précise un communiqué commun, diffusé lundi 13 septembre au soir. Ces deux produits, lancés en 1996, réunissaient Les Echos, L'Equipe et Le Monde pour Plein Cadre et Le Figaro, Libération, La Tribune, Le Journal du dimanche pour Piment presse. Ces deux couplages ont beaucoup contribué à dynamiser l'image de la presse nationale auprès des annonceurs. Nombre de ces derniers et les agences médias attendaient un produit qui regroupe les principaux quotidiens généralistes.

La nouvelle offre sera commercialisée à partir du 1^{er} octobre. Elle est « ouverte à toute publicité commerciale ». Un annonceur pourra bénéficier de dix-huit insertions en quinze jours (quatre passages dans les quotidiens et deux dans Le JDD) pour un prix allant de 1,5 à 2 millions de francs. Les cinq titres touchent 6,5 mil-

lions de lecteurs, dont 2,6 millions de cadres. « La puissance et la qualité du lectorat de chacun des titres assurent à la nouvelle offre des performances élevées sur toutes les cibles, poursuit le communiqué. Ce

dispositif permet aux marques de s'adresser à plus d'un Français sur cinq et atteint des couvertures de l'ordre de 60 % sur les cadres supérieurs et les Français à hauts revenus. »

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION** : Rémy Pflimlin pourrait être nommé directeur général de France 3. Actuellement directeur général du quotidien *L'Alsace*, M. Pflimlin, quarante-cinq ans, a été sollicité par Marc Tessier, PDG de France Télévision.

■ **Canal+** a réduit sa participation dans le groupe Mediaset contrôlé par la société Fininvest de Silvio Berlusconi, passant de 6,45 % à 3,58 %. – (AFP.)

■ **PRESSE** : les salariés de *L'Événement* demandent des garanties à Hachette Filipacchi Médias. Après la décision du groupe de céder le titre à Jean-François Kahn, les salariés de l'hebdomadaire, réunis en assemblée générale lundi 13 septembre, « exigent qu'aucun licenciement brut ne soit prononcé ». « Les salariés qui ne pourront trouver place dans le schéma du futur *Événement* devront avoir la possibilité d'être réintégrés dans le groupe », précise un communiqué du personnel.

■ **RADIO** : le réseau des radios chrétiennes, dont l'audience a augmenté de 60 % en deux ans selon un sondage CSA, s'est donné un nouveau slogan, « La radio dans l'âme », et crée deux nouvelles émissions à la veille du jubilé de l'an 2000.

■ **PRODUCTION** : les ventes de programmes audiovisuels français ont atteint 60 millions de francs lors du « Rendez-vous annuel » organisé, du 6 au 10 septembre, par TV France International (TVFI) à Saint-Tropez (*Le Monde* des 8 et 10 septembre). Ce bilan représente une hausse de 50 % par rapport à l'édition précédente.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● DAEWOO : sous la pression des autorités financières, les banques coréennes créditrices de Daewoo ont accepté en principe, mardi 14 septembre, de faire bénéficier leurs homologues étrangers des garanties collatérales qu'elles avaient prises lorsque le groupe est passé sous leur contrôle.

● TAG HEUER : la marque de montres suisses fait l'objet d'une offre publique d'achat amicale de la part du groupe français LVMH. Bréguet, autre marque de montres de luxe, a été rachetée par le groupe Swatch, premier fabricant mondial de montres.

● MARKS AND SPENCER : le groupe de distribution britannique a annoncé la mise en vente de ses supermarchés américains Kings Super Markets, dans le New Jersey.

● HAVANA CLUB : le différend opposant Pernod-Ricard et Bacardi à propos de la marque de rhum cubain Havana Club a été réglé, lundi devant l'OMC. L'Union européenne estime que la section 211 de la loi de finances américaine, votée en octobre 1998 pour protéger les propriétaires de marques cubaines aux Etats-Unis, est discriminatoire. Les parties ont soixante jours pour trouver un accord, faute de quoi un « panel » sera constitué par l'OMC.

● ÉLECTRICITÉ : EDF reste en lice pour la privatisation partielle d'EnBW. Quatre candidats ont été retenus, lundi, par les autorités du Land de Bade-Wurtemberg dans le cadre de la privatisation partielle (34 % du quatrième fournisseur d'électricité allemand, EnBW. EDF est en concurrence avec RWE, Bayernwerk, et un consortium germano-américain VEW-Texas Utilities Eastern.

● AIR LIQUIDE SANTÉ : la filiale soins à domicile du spécialiste des gaz industriels et médicaux a annoncé, mardi, l'acquisition de PharmaDom, filiale du répartiteur pharmaceutique OCP (Groupe Gehe) connue en France sous la marque Orkyn'. Le montant de la transaction n'a pas été précisé.

● 3COM : le groupe américain d'informatique en réseau va introduire en Bourse les activités de son célèbre ordinateur de poche Palm au début de 2000. Le chiffre d'affaires de Palm

Computing pour 1999 est estimé à 570 millions de dollars (550,7 millions d'euros).

● SOCIÉTÉ JACQUES BOLLINGER : la holding familiale spécialisée dans le champagne et les vins de Loire a annoncé, lundi, qu'elle avait racheté la totalité de Chanson Père et fils, une très ancienne Maison de vins de Bourgogne.

● GAUTIER : les 800 salariés du fabricant de meubles, filiale de Sério ont reconduit pour mardi la grève générale débutée jeudi 9 septembre pour obtenir le retour à la direction de l'entreprise du directeur général Dominique Soulard (Le Monde du 14 septembre).

● ASTRAZENECA : le groupe pharmaceutique anglo-suédois va investir 35 millions de dollars (33,9 millions d'euros) en Allemagne, dans une nouvelle usine de production de « médicaments complexes », a-t-il annoncé lundi.

SERVICES

● AEROMEXICO : la première compagnie aérienne mexicaine va rejoindre Air France et Delta Airlines au sein de la future alliance internationale de compagnies qui est en cours de constitution et devrait voir le jour « au cours des prochains mois ».

● SCOTTISH AND NEWCASTLE : le brasseur britannique va racheter les pubs et restaurants du groupe Greenalls pour 1,13 milliard de livres (1,77 milliard d'euros). La transaction porte sur 531 pubs, 234 pubs-restaurants et 61 auberges. Elle sera financée par endettement.

FINANCE

● BANQUES : les syndicats du secteur exigent du patronat de nouvelles propositions dans le cadre de la renégociation de la convention collective nationale (CCN), dénoncée par l'AFB (patronat). Les cinq fédérations du secteur (CFDT, SNB-CGC, FO, CGT, CFTC) ont estimé, lundi, que le conflit était « inévitable », si le patronat ne proposait pas « un nouveau projet » de CCN.

● CGU : le groupe d'assurance britannique va racheter à l'assureur mutualiste français Groupama sa filiale canadienne GAN Canada pour 56 millions de livres (87,4 millions d'euros). GAN Canada est le 22^e assureur canadien.



Tableau des cours et variations des indices européens et des marchés nationaux (Amsterdam, Bruxelles, Francfort, Londres, Madrid, Milan, Zurich).

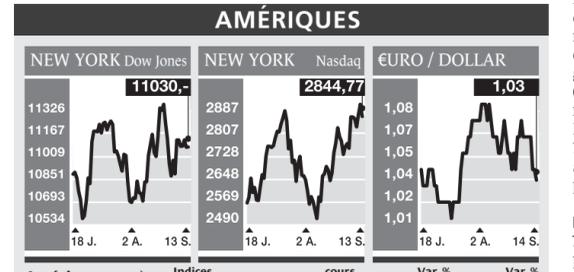


Tableau des cours et variations des indices américains et des marchés nationaux (New York, Sao Paulo, Mexico, Buenos Aires, Santiago, Caracas).



Tableau des cours et variations des indices asiatiques et des marchés nationaux (Tokyo, Hongkong, Singapour, Séoul, Sydney, Bangkok, Bombay, Wellington).

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris s'est inscrit en hausse de 0,35 %, à 4 733,28 points, mardi 14 septembre, à l'ouverture de la séance. Lundi, après avoir marqué quelques minutes après le début des cotations un nouveau record historique, l'indice CAC 40 avait fini en baisse de 0,6 % à 4 716,78 points.

FRANCFORT

LA BOURSE allemande a débuté la séance du mardi 14 septembre en hausse de 0,19 %, l'indice DAX s'établissant à 5 457,27 points. Lundi, la Bourse de Francfort avait clôturé à 5 446,91 points en baisse de 0,68 %, pénalisée par la faiblesse de l'euro.

LONDRES

LA BOURSE de Londres a terminé en baisse lundi 13 septembre sous l'influence de Wall Street mais a limité ses pertes grâce à la bonne orientation du secteur des télécommunications dopé par la perspective de fusions et d'acquisitions. L'indice Footsie des cent principales valeurs a clôturé en baisse de 0,36 %, à 6 169 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en baisse de 0,7 % mardi 14 septembre, les investisseurs ayant massivement vendu les titres des sociétés dépendantes de leurs exportations handicapées par la hausse continue du yen. L'indice Nikkei a terminé à 17 777,22 points.

NEW YORK

EN FIN de séance, lundi 13 septembre, l'indice Dow Jones de la Bourse de New York était quasiment stable par rapport à la clôture de vendredi, à 11 030,33 points. Les investisseurs attendent les statistiques des ventes de détail en août, publiées mardi 14 septembre, et l'indice des prix à la consommation en août, mercredi, pour conforter leur opinion sur la décision que prendra la Réserve fédérale en matière de taux d'intérêt le 5 octobre. Les deux autres indices américains, le Standard and Poor's 500 et le Nasdaq ont terminé en recul respectivement de 0,56 % et de 1,46 %.

TAUX

A L'OUVREMENT, mardi 14 septembre, les taux d'intérêt à long terme restaient stables en Europe. Le rendement de l'emprunt d'Etat à 10 ans en France s'établissait à 5,24 % tandis que celui de l'Allemagne se situait à 5,09 %.

MONNAIES

LE DOLLAR s'échangeait à 106,19 yens, en début de journée, mardi, après avoir atteint 107,21 yens suite à l'intervention de la Banque du Japon le matin même sur le marché des changes de Tokyo pour freiner la hausse du yen. Peu avant cette intervention, le billet vert s'échangeait 106,00 yens, son plus bas niveau depuis mai 1996. L'euro, se redressait légèrement face au dollar, s'échangeant à 1,0384 dollar contre près de 1,03 la veille.

ÉCONOMIE

Ralentissement de la croissance dans la zone euro au deuxième trimestre

LE PRODUIT intérieur brut (PIB) des onze pays de la zone euro a progressé de 0,3 % au deuxième trimestre de 1999, contre 0,4 % à la période précédente, et de 1,5 % sur un an, a annoncé, lundi 13 septembre, l'Agence des statistiques de l'Union européenne, Eurostat. La croissance du PIB des quinze pays de l'Union européenne se maintient à 0,4 % au deuxième trimestre 1999 par rapport au premier trimestre. Eurostat précise que les chiffres du deuxième trimestre souffrent du ralentissement de la consommation privée et de la formation brute de capital fixe comparée au premier trimestre. L'agence rappelle que la croissance des économies américaine et japonaise s'est également ralentie au deuxième trimestre, avec des progressions respectives de 0,4 % et 0,2 %, contre 1,1 % et 2 % au premier trimestre. Sur le semestre, le PIB de la zone euro a progressé de 1,5 %, contre une avancée de 3,9 % aux Etats-Unis et de 0,6 % au Japon, selon Eurostat (lire page 38).

● JAPON : lors de la réunion du 16 juillet, dont les minutes ont été publiées mardi, la Banque du Japon a constaté que « l'économie a cessé de se détériorer et que le moral des industriels et consommateurs s'est un peu amélioré », mais elle a souligné qu'« il n'y a pas encore de clairs signaux d'une reprise autoalimentée par la demande privée ».

● FRANCE : l'inflation a très nettement ralenti au cours des années 90 : selon une étude de l'Insee parue mardi, les prix à la consommation n'ont augmenté que de 16 % de 1990 à 1998, contre 45,1 % au cours des huit années précédentes. Hors tabac, dont les prix ont plus que doublé en huit ans (+102,5 %), la progression des prix à la consommation est plus modérée : 14,8 %.

● GRANDE-BRETAGNE : le gouvernement travailliste a une nouvelle fois appelé les syndicats à évoluer pour s'adapter au règne de la flexibilité et du marché, au moment où ceux-ci entamaient, lundi, leur congrès annuel à Brighton. « S'il ne le font pas, ils vont freiner notre reprise économique », a déclaré à la BBC le ministre de l'industrie et du commerce, Stephen Byers.

● Les prix à la production au Royaume-Uni ont augmenté de 0,1 % en août par rapport à juillet,

et de 1,3 % par rapport à août 1998, selon les chiffres annoncés lundi par l'Office des statistiques nationales (ONS).

● ESPAGNE : le gouvernement va adopter cette semaine une nouvelle vague de mesures anti-inflation pour tenter de contenir la hausse des prix à 2 % cette année, a annoncé, lundi, le porte-parole du gouvernement, Josep Piqué. « Il sera difficile de maintenir l'objectif d'inflation (1,8 %) du gouvernement cette année », a-t-il affirmé à la presse nationale à la veille de la publication du chiffre de la hausse des prix pour le mois d'août, attendu à 0,3 ou 0,4 %.

● PORTUGAL : le nombre de chômeurs a baissé de 12 % en août par rapport au même mois de 1998, pour s'établir à 338 793, selon les chiffres de l'Institut portugais de l'emploi et de la formation professionnelle (IEFP) divulgués lundi.

● POLOGNE : le pays va ramener à 12 millions de tonnes sa production annuelle d'acier en 2005, contre 13,5 millions de tonnes initialement proposées dans le cadre des négociations avec l'Union européenne, a indiqué, lundi, M. Jan Słazak, vice-ministre de l'économie. L'emploi dans la sidérurgie polonaise doit baisser en trois ans à moins de 41 000 salariés, contre 74 000 employés actuellement, a précisé M. Słazak.

● YOUGOSLAVIE : selon Mladjan Dinkic, coordonnateur d'un groupe d'économistes indépendants, la masse monétaire a augmenté de 600 millions de dinars (environ 50 millions d'euros) depuis fin août, et de 1,8 milliard de dinars au cours des trois derniers mois.

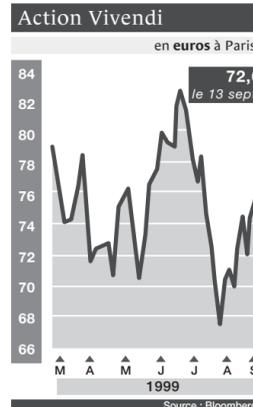
● RUSSIE : le décret gouvernemental qui prévoit une augmentation des taxes à l'exportation sur le pétrole de 5 euros actuellement à 7,5 euros par tonne a été signé lundi par le premier vice-premier ministre Nikolai Aksenenko, a rapporté l'agence Interfax.

● CHINE : les exportations ont progressé de 17,8 % en août par rapport au même mois de 1998. Les exportations ont représenté 18,3 milliards de dollars (19,4 milliards d'euros) le mois dernier, a indiqué l'administration générale des douanes.

● ARGENTINE : le produit intérieur brut (PIB) a chuté de 4,9 % au second trimestre 1999, comparé au deuxième trimestre 1998, a indiqué, lundi, dans un communiqué le ministre de l'économie.

VALEUR DU JOUR

La diversification pénalise Vivendi



L'ACTION Vivendi a perdu, lors de la séance du lundi 13 septembre, 4,47 %, à 72,60 euros. Vendredi, Jean-Marie Messier, le président du groupe, avait pourtant annoncé des résultats semestriels meilleurs que prévus, avec une hausse de 29 % du bénéfice net par du groupe. Dans l'ensemble, Vivendi reste une des valeurs favorites des analystes. La Société générale a maintenu son conseil d'achat sur le titre, tout comme Goldman Sachs. Son analyste, Caroline Bault, estime que l'action devrait bénéficier de l'amélioration des marges dans ses deux métiers principaux, la communication et l'environnement, de la poursuite de l'expansion internationale et de la vente d'actifs non stratégiques dans la construction immobilière. Mais il n'y a plus unanimité. D'autres analystes se montrent beaucoup plus réservés. Ils jugent que M. Messier a entrepris beaucoup trop de choses au cours de ces six derniers mois. Il vient de finaliser son acquisition de Pathé, a annoncé la création d'une filiale, baptisée Vivendi+, pour se développer sur l'Internet, et a racheté US Filter, numéro un du traitement de l'eau aux Etats-Unis... Les marchés s'inquiètent également du retard pris par le 7 de Cegetel, dont le développement commercial est beaucoup plus lent que prévu. Lundi, la décision de la banque d'affaires américaine JP Morgan d'abaisser sa recommandation sur

le titre, passant d'« Achat » à « Conserver » a jeté un froid. L'analyste de JP Morgan, Pierre Stiennon, estime que Vivendi souffre d'une « diversification excessive » et que sa valorisation actuelle en Bourse n'a plus beaucoup de marge de progression. « Vivendi poursuit une stratégie ambitieuse d'internationalisation dans ses deux métiers de base, qui n'ont aucune relation entre eux, l'eau et la communication. » « Vivendi se retrouvera face à de nombreux concurrents nouveaux et globaux, particulièrement dans les télécoms et les médias », s'inquiète M. Stiennon. Selon lui, le juste prix de l'action serait aujourd'hui de 77 euros. Il envisagerait de modifier son appréciation si Vivendi se recentre sur un seul métier.

Joël Morio (avec AFP)

SUR LES MARCHÉS

Tableau des taux de change fixe zone Euro et hors zone Euro.

Tableau des cours de change croisés (Euro contre Dollar, Yen, Franc suisse, etc.).

Taux d'intérêt (%)

Tableau des taux d'intérêt à court et long terme.

Matif

Tableau des cours et volumes des matières premières.

Pétrole

Tableau des cours et variations du pétrole.

Or

Tableau des cours et variations de l'or.

En Euros

Tableau des cours et variations de l'euro.

En dollars

Tableau des cours et variations de l'euro contre le dollar.

En Euros

Tableau des cours et variations de l'euro.

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS EUROPÉENNES

Les valeurs du secteur bancaire italien étaient recherchées, lundi 13 septembre. Avant de finir sur un gain de seulement 0,12 %, à 12,58 euros, l'action de l'assureur INA a gagné en matinée près de 4 % alors que le marché spéculait sur une contre-offensive de Generali pour s'emparer du numéro quatre de l'assurance italienne, qui négocie un rapprochement avec San Paolo-IMI. Unicredit Italiano, qui a confirmé être intéressé par un rapprochement avec Banca Nazionale del Lavoro (BNL), s'est fait sanctionner par la Bourse par un recul de son titre de 0,23 %, à 4,78 euros. BNL a, de son côté, fini en hausse de 0,21 %, à 3,32 euros. L'action de la Dresdner Bank a

reculé, lundi, de 1,76 %, à 42,9 euros. La troisième banque privée allemande n'entend pas jouer le rôle de « partenaire junior » dans le cas d'une alliance dans le secteur de la banque de détail, a déclaré l'un des membres de son directoire lundi à la Frankfurter Allgemeine Zeitung. L'action du constructeur automobile allemand DaimlerChrysler s'est appréciée de 0,14 %, à 72,75 euros. Les négociations pour la fusion entre le constructeur aéronautique allemand DaimlerChrysler Aerospace (DASA) et l'espagnol CASA « se déroulent très bien » et devraient être terminées le mois prochain, a affirmé lundi le président de DASA pour l'Espagne et le Portugal.



Table of stock prices for STOXX 653. Columns: Ticker, Country, Price, Change. Includes KLM, HILTON GROUP, MOULINEX, etc.

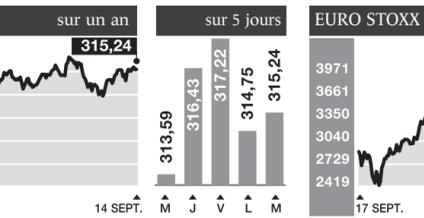


Table of stock prices for EURO STOXX 50. Columns: Ticker, Country, Price, Change. Includes FORSIRKING CODA, FORTIS (NL), HEINEKEN, etc.

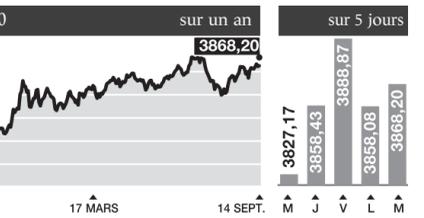


Table of stock prices for EURO STOXX 50. Columns: Ticker, Country, Price, Change. Includes ENDESA, EVN, GAS NATURAL SDG, etc.

Table for AUTOMOBILE sector. Columns: Code, Cours, % Var. Includes AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

Table for CONGLOMÉRATS sector. Columns: Ticker, Price, Change. Includes AKER RGI, ENCE, ICI, etc.

Table for PHARMACIE sector. Columns: Ticker, Price, Change. Includes ASTRAZENECA, ELAN CORP, GSK, etc.

Table for BIENS D'ÉQUIPEMENT sector. Columns: Ticker, Price, Change. Includes ABB PARTI, ABB, ALSTOM, etc.

Table for MEDIAS sector. Columns: Ticker, Price, Change. Includes B SKY B GROUP, CANAL PLUS, CARLTON COMMUNI, etc.

Table for BANQUES sector. Columns: Ticker, Price, Change. Includes ABSEY NATIONAL, ABN AMRO HOLD, ALMEDI, etc.

Table for TÉLÉCOMMUNICATIONS sector. Columns: Ticker, Price, Change. Includes BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, DEUTSCHE TELEKOM, etc.

Table for ÉNERGIE sector. Columns: Ticker, Price, Change. Includes AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table for BIENS DE CONSOMMATION sector. Columns: Ticker, Price, Change. Includes AHOLD, ASDA GROUP PLC, ATHENS MEDICAL, etc.

Table for AMSTERDAM sector. Columns: Ticker, Price, Change. Includes AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/TAC, etc.

Table for PRODUITS DE BASE sector. Columns: Ticker, Price, Change. Includes ALUMINIUM GREEC, ARJO WIGGINS AP, ASSIDOMAEN AB, etc.

Table for CONSTRUCTION sector. Columns: Ticker, Price, Change. Includes ACCIONA, ACESA R, AKTOR SA, etc.

Table for SERVICES FINANCIERS sector. Columns: Ticker, Price, Change. Includes 3I, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

Table for HAUTE TECHNOLOGIE sector. Columns: Ticker, Price, Change. Includes ALCATAL/ RM, ALTEC SA REG, BAAN COMPANY, etc.

Table for BRUXELLES sector. Columns: Ticker, Price, Change. Includes ENVICPO HLD CT, FARDEM BELGIUM B, INTERNOC HLD, etc.

Table for CHIMIE sector. Columns: Ticker, Price, Change. Includes AGA -A, AGA -B, AIR LIQUIDE, etc.

Table for CONSOMMATION CYCLIQUE sector. Columns: Ticker, Price, Change. Includes ACCOR/ RM, ADIDAS-SALOMON, ALITALIA, etc.

Table for ALIMENTATION ET BOISSON sector. Columns: Ticker, Price, Change. Includes ALLIED DOMESTIC, ASSOCIAT BRIT F, BASS, etc.

Table for COMMERCE DISTRIBUTION sector. Columns: Ticker, Price, Change. Includes ARCADIA GRP, BOOTS CO PLC, CARREFOUR RM, etc.

Table for FRANCFORT sector. Columns: Ticker, Price, Change. Includes 1 & 1 AG & COXGAA, AIXTRON, AUGUSTA TECHNOLOGI, etc.

Table for SERVICES FINANCIERS (continued). Columns: Ticker, Price, Change. Includes BNP, CREDIT COMMERCIAL, etc.

Table for CONSOMMATION CYCLIQUE (continued). Columns: Ticker, Price, Change. Includes ACCOR/ RM, ADIDAS-SALOMON, ALITALIA, etc.

Table for ALIMENTATION ET BOISSON (continued). Columns: Ticker, Price, Change. Includes ALLIED DOMESTIC, ASSOCIAT BRIT F, BASS, etc.

Table for COMMERCE DISTRIBUTION (continued). Columns: Ticker, Price, Change. Includes ARCADIA GRP, BOOTS CO PLC, CARREFOUR RM, etc.

Table for FRANCFORT (continued). Columns: Ticker, Price, Change. Includes 1 & 1 AG & COXGAA, AIXTRON, AUGUSTA TECHNOLOGI, etc.

Table for CHIMIE (continued). Columns: Ticker, Price, Change. Includes AGA -A, AGA -B, AIR LIQUIDE, etc.

Table for CONSOMMATION CYCLIQUE (continued). Columns: Ticker, Price, Change. Includes ACCOR/ RM, ADIDAS-SALOMON, ALITALIA, etc.

Table for ALIMENTATION ET BOISSON (continued). Columns: Ticker, Price, Change. Includes ALLIED DOMESTIC, ASSOCIAT BRIT F, BASS, etc.

Table for COMMERCE DISTRIBUTION (continued). Columns: Ticker, Price, Change. Includes ARCADIA GRP, BOOTS CO PLC, CARREFOUR RM, etc.

Table for FRANCFORT (continued). Columns: Ticker, Price, Change. Includes 1 & 1 AG & COXGAA, AIXTRON, AUGUSTA TECHNOLOGI, etc.

Table for CHIMIE (continued). Columns: Ticker, Price, Change. Includes AGA -A, AGA -B, AIR LIQUIDE, etc.

Table for CONSOMMATION CYCLIQUE (continued). Columns: Ticker, Price, Change. Includes ACCOR/ RM, ADIDAS-SALOMON, ALITALIA, etc.

Table for ALIMENTATION ET BOISSON (continued). Columns: Ticker, Price, Change. Includes ALLIED DOMESTIC, ASSOCIAT BRIT F, BASS, etc.

Table for COMMERCE DISTRIBUTION (continued). Columns: Ticker, Price, Change. Includes ARCADIA GRP, BOOTS CO PLC, CARREFOUR RM, etc.

Table for FRANCFORT (continued). Columns: Ticker, Price, Change. Includes 1 & 1 AG & COXGAA, AIXTRON, AUGUSTA TECHNOLOGI, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table for EURO NOUVEAU MARCHÉ. Columns: Ticker, Price, Change. Includes AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/TAC, etc.

Table for BRUXELLES. Columns: Ticker, Price, Change. Includes ENVICPO HLD CT, FARDEM BELGIUM B, INTERNOC HLD, etc.

Table for FRANCFORT. Columns: Ticker, Price, Change. Includes 1 & 1 AG & COXGAA, AIXTRON, AUGUSTA TECHNOLOGI, etc.

Table for COMMERCE DISTRIBUTION. Columns: Ticker, Price, Change. Includes ARCADIA GRP, BOOTS CO PLC, CARREFOUR RM, etc.

Table for HAUTE TECHNOLOGIE. Columns: Ticker, Price, Change. Includes ALCATAL/ RM, ALTEC SA REG, BAAN COMPANY, etc.

Table for SERVICES COLLECTIFS. Columns: Ticker, Price, Change. Includes ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, CENTRICA, etc.

Table for CODES PAYS ZONE EURO. Columns: Country, Code. Includes FR: France, DE: Allemagne, ES: Espagne, etc.

Table for CODES PAYS HORS ZONE EURO. Columns: Country, Code. Includes CH: Suisse, NO: Norvège, DK: Danemark, etc.

Certificats & Warrants Paribas. Investir dans les Télécom ? Cette année l'indice DJ STOXX Télécom a déjà gagné plus de 15%... Les Certificats Paribas sectoriels STOXX cotés en Bourse de Paris répliquent la performance boursière de 19 secteurs d'activités européens sans frais de gestion.

Table of stock prices for various sectors including AUTOMOBILE, PHARMACIE, BIENS D'ÉQUIPEMENT, ÉNERGIE, BIENS DE CONSOMMATION, AMSTERDAM, BRUXELLES, FRANCFORT, COMMERCE DISTRIBUTION, HAUTE TECHNOLOGIE, SERVICES COLLECTIFS, and CODES PAYS ZONE EURO.

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS FRANÇAISES

● Dans les premières transactions, mardi 14 septembre, l'action Air Liquide était quasiment stable, se négociant à 16,64 euros (+0,06 %). Air Liquide Santé, dans le giron du groupe énergétique, a annoncé, mardi, avoir l'ouverture de la séance, l'acquisition de PharmaDom, filiale du spécialiste pharmaceutique OCP (groupe allemand Gehe), qui exerce une activité de soins à domicile sous la marque Orkyn'.

● Le cours de l'action LVMH était stable, à 283,5 euros, au lendemain de l'annonce du lancement par le groupe de luxe français d'une OPA amicale sur l'horloger suisse Tag Heuer, valorisant ce dernier à environ 721 millions d'euros. ● L'action du Comptoir des entrepreneurs (CDE) s'échangeait, mardi matin, à 1,93 euro, soit en repli de 0,52 %, malgré la publication d'une forte progression de ses résultats. Avant le début des transactions, le CDE a annoncé une hausse de 137 % de son résultat net au premier semestre 1999, à 9,04 millions d'euros (59,3 millions de francs), contre 3,81 millions d'euros un an plus tôt. ● Le cours de Bourse de Castorama progressait, mardi matin, de 2,40 %, à 268,6 euros. Le spécialiste du bricolage a enregistré un bond de 24 % de son résultat net au premier semestre 1999, à 176 millions d'euros (1,152 milliard de francs), contre 142 millions d'euros un an plus tôt.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 14 SEPTEMBRE Cours relevés à 10h 15 Liquidation : 23 septembre

Table of stock prices for French companies including B.N.P., Renault, Air Liquide, etc.

Table of stock prices for various international companies including BIC, B.S., B.N.P., etc.

Table of stock prices for companies in the 'International' section including American Express, A.T.T., etc.

Table of stock prices for companies in the 'International' section including American Express, A.T.T., etc.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 13 SEPTEMBRE Une sélection. Cours relevés à 17h 35

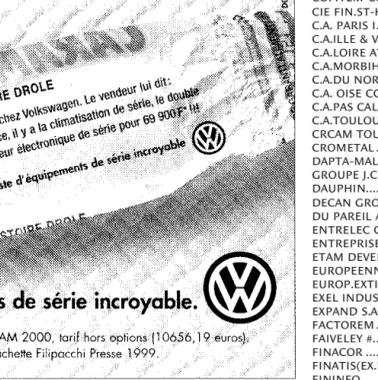
Table of stock prices for companies in the 'NOUVEAU MARCHÉ' section including ADL PARTNER, AB SOFT, etc.

SECONDE MARCHÉ

MARDI 14 SEPTEMBRE Une sélection. Cours relevés à 10h 15

Table of stock prices for companies in the 'SECONDE MARCHÉ' section including ARKOPHARMA, ASSYSTEM, etc.

HISTOIRE DROLE



SECONDE MARCHÉ

MARDI 14 SEPTEMBRE Une sélection. Cours relevés à 10h 15

Table of stock prices for companies in the 'SECONDE MARCHÉ' section including ADA, AIGLE, ALGECO, etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; L = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ couffon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE R(1):

Lundi daté mardi; % variation 31/12; Mardi daté mercredi; montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi; paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi; compensation; Vendredi daté samedi; nominal.

SICAV FCP

Une sélection. Cours de clôture le 13 septembre

Table of SICAV and FCP funds including AGIPI AMBITION, AGIPI ACTIONS, etc.

CAISSE D'ÉPARGNE

Table of Caisse d'Épargne funds including ÉCUR. ACT. FUT.D PEA, ÉCUR. ACTIONS EUROP., etc.

INDOCAM

Table of Indocam funds including ATOUT AMÉRIQUE, ATOUT ASIÉ, etc.

Fonds communs de placements

Table of investment funds including ARKOPHARMA, ASSYSTEM, etc.

CIC BANQUES

Table of CIC bank products including CREDIT AGRICOLE, CREDIT LYONNAIS, etc.

Fonds communs de placements

Table of investment funds including ACTILION EQUILIBRE C, ACTILION EQUILIBRE D, etc.

LEGAL & GENERAL BANK

Table of Legal & General bank products including ASIE 2000, SAINT-HONORÉ CAPITAL, etc.

CDC Asset Management

Table of CDC Asset Management funds including LIVRET B. INV.D PEA, NORD SUD DEVELOP., etc.

Fonds communs de placements

Table of investment funds including ACTILION DYNAMIQUE C, ACTILION DYNAMIQUE D, etc.

Fonds communs de placements

Table of investment funds including ACTILION EQUILIBRE C, ACTILION EQUILIBRE D, etc.

SG ASSET MANAGEMENT

Table of SG Asset Management funds including CADENCE 1 D, CADENCE 2 D, etc.

MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC

Table of Multi-Promoteurs CCBP-CDC funds including PATRIMOINE RETRAITE C, PATRIMOINE RETRAITE D, etc.

Fonds communs de placements

Table of investment funds including ACTILION EQUILIBRE C, ACTILION EQUILIBRE D, etc.

Fonds communs de placements

Table of investment funds including ACTILION EQUILIBRE C, ACTILION EQUILIBRE D, etc.

LEGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/99.

Le CSP Limoges compte sur son « bon géant » pour dominer le championnat de France

Le pivot Frédéric Weis (2,17 m) a choisi de remettre à plus tard son expérience américaine

Ses 2,17 mètres ne laissent pas indifférent : à vingt-deux ans, Frédéric Weis, le pivot international du CSP Limoges, avait été recruté par l'équipe

américaine des New York Knicks. Mais une brève escapade estivale sous les panneaux de la NBA l'a convaincu d'attendre encore avant de rejoindre

l'élite du basket-ball mondial. Du coup, le voilà qui reprend du service dans un championnat de France dont son club est un des favoris.

LIMOGES
de notre envoyé spécial
Rien de tel qu'une année de plus au bon air du Limousin. New York et le Madison Square Garden attendront. A vingt-deux ans, Frédéric Weis n'est pas à une saison près. Le géant du basket-ball français (2,17 mètres)



BASKET
fera donc bien partie de l'effectif du CSP Limoges cette saison. Recruté selon le système de la « draft » par les New York Knicks le 1^{er} juillet alors qu'il participait avec l'équipe de France au Championnat d'Europe des nations, Frédéric Weis ne s'estime pas prêt pour la NBA, la célèbre ligue professionnelle américaine. Le public du palais des sports de Beaublanc s'apprêtait à saluer sa présence, mardi 14 septembre, pour la reprise du championnat de France, un championnat dont le club limougeaud, qui a recruté Yann Bonato, de retour en France après deux saisons passées en Italie, est un des favoris aux côtés de la tenant du titre, Pau-Orthez, et de Villeurbanne.

Sa décision de rester à la maison pour une année supplémentaire, Frédéric Weis jure de l'avoir prise

dans les jours qui ont suivi le résultat de la « draft ». Réveillé à 4 heures du matin par son agent, en ce 1^{er} juillet, le pivot international allait complètement rater son quart de finale de l'Eurobasket face à la Turquie, le soir même. « Dans mes rêves les plus fous, je n'aurais jamais pu imaginer que les New York Knicks puissent un jour s'intéresser à moi. Le fait d'apprendre qu'ils me recrutait m'a subitement rendu moins sûr. Du jour au lendemain, il fallait que j'assume un nouveau statut », explique-t-il, trois mois après la quatrième place obtenue par l'équipe de France au Championnat d'Europe.

Eloigné des parquets pendant la moitié d'une saison à cause d'une hernie discale, Frédéric Weis craignait surtout de « ne pas faire le poids dans les joutes de la NBA ». Fin juillet, il s'envole pour New York, histoire de confirmer ses appréhensions. Après cinq jours au camp d'entraînement des Knicks, à raison de six heures quotidiennes de basket-ball, il est envoyé à Boston où se déroule un mini-championnat d'été destiné à superviser les nouvelles recrues de la NBA. Son premier match, face aux Philadelphia Sixers, tourne à la parodie : après dix-sept minutes de jeu, il est obligé de regagner le banc avec six fautes personnelles.

La presse américaine ne l'épargne

pas. « Pour dire les choses franchement, il est à des années-lumière de devenir un joueur NBA », écrit le New York Post.

« Aux Etats-Unis, j'avais cette crainte : qu'on m'oblige à avaler une pastille verte le matin et une rouge le soir. Heureusement, personne ne m'a rien proposé »

« Bien joué ! Les Knicks ont recruté un joueur talentueux de 7 pieds 2 pouces. Le seul problème, c'est qu'il s'agit d'un Européen mou avec un dos en mauvais état », fustige un commentateur de NBC. « Heureusement, Patrick Ewing n'est pas loin », se console le New York Daily News en évoquant le pivot américain de trente-sept ans à qui Frédéric Weis doit, en principe, succéder. « Ces critiques ne m'ont pas atteint

car j'étais à 60 % de mes moyens en raison de mes pépins de santé, raconte-t-il. Je savais aussi que les Knicks ne m'avaient pas « drafté » par hasard. »

Les deux rencontres qui suivront réconcilieront le joueur avec les chroniqueurs locaux mais ne changeront rien à son idée de départ : une année de transition, au contact de ce bon vieux championnat de France, s'impose.

De son bref périple américain, Frédéric Weis est revenu avec un gros classeur dans lequel sont consignés des exercices de musculation, de stretching et des conseils en nutrition. Le natif de Thionville pèse aujourd'hui 115 kilos : il évalue entre 10 et 15 kilos la masse de muscles supplémentaires qu'il lui faudrait gagner pour faire bonne figure sous les panneaux de NBA. Pareille transformation semble improbable en seulement une saison. « Tant pis si je dois mettre deux ou trois ans pour y arriver. Ce qui est sûr, c'est que je le ferai à l'eau claire, sans créatine, ni rien d'autre. En allant aux Etats-Unis, j'avais cette crainte : qu'on m'oblige à avaler une pastille verte le matin et une rouge le soir. Heureusement, personne ne m'a rien proposé, ce qui est rassurant. »

Ce garçon à qui l'on reproche un certain dilettantisme n'ignore pas que charpenter son corps ne suffira pas. Il lui faudra aussi se façonner un mental de conquérant, indispensable de l'autre côté de l'Atlantique. L'exemple de Tariq Abdul-Wahad, seul Français à évoluer en NBA, le fascine. « Il est très dur avec lui-même et très dur avec les autres. Il a une véritable mentalité américaine, sans doute parce qu'il a passé plusieurs années sur un campus et qu'il a dû se débrouiller tout seul. Moi, à côté, j'ai souvent été couvé : par mes parents, par les éducateurs de l'INSEP, et aujourd'hui par ma femme. Mais ceux qui me connaissent bien savent que je suis sans doute plus dur que je n'y parais. »

Frédéric Potet

Jean-Pierre de Vincenzi, DTN et sélectionneur « Nous sommes sur l'orbite des meilleures équipes mondiales »

Le basket-ball français peine à tirer profit de ses récentes réussites internationales

« Comment analysez-vous le contexte dans lequel s'ouvre cette nouvelle saison ?

— Après l'Euro [le championnat d'Europe, dont la France a pris la 2^e place chez les femmes et la 4^e place chez les hommes] et une saison qui a été belle pour les clubs français, on est un peu comme le matin au réveil. Dans une phase intermédiaire. On ne sait pas trop ce qui va se passer. La Ligue et les clubs vont-ils vouloir rebondir sur ces résultats ? Compte tenu de leurs dispositions financières, comment les clubs vont-ils gérer la situation ? Quelle sera la qualité du basket produit en championnat ? Et puis on entre dans une année pré-olympique où le basket français sera impliqué.

— A quoi faut-il attribuer le fait qu'en dépit du parcours des Bleues aux championnats d'Europe et de leur qualification pour les JO de Sydney en 2000, il n'y pas eu d'« effet » basket ?

— Depuis des années, le basket-ball français a agi en fonction d'une logique d'échec : sortir du tunnel. Nous avons su le faire. Nous sommes dans une phase de réussite. Nous figurons dans les quatre meilleurs en Europe. Nous sommes sur orbite des meilleures équipes mondiales. Il faut assumer ce nouveau statut. Mais travailler dans la réussite demande une autre approche. Il y a une manière de se relancer qui doit être différente.

— Par quoi cela passe-t-il ?

— Il ne faut pas avoir peur de dire que nous avons réussi. C'est la première fois qu'un sport collectif féminin sera aux Jeux olympiques. Avec la Russie, nous sommes les seuls à avoir femmes et hommes qualifiés. Mais il est plus facile d'être prudent. Parce que l'on a peur d'avoir un événement qui nous échappe. Au niveau de l'équipe nationale, il faudra être capable de repartir à Sydney pour reconquérir, pas seulement participer. Entre finir quatrième à l'Euro et être dans les trois premiers aux JO, voire jouer la première place, il y a un chemin énorme à faire. Il faut une préparation, un mental différents.

— A quoi tient la difficulté de valorisation du basket, pourtant deuxième sport collectif par le nombre de licenciés et d'heures de télévision ?

— C'est l'incapacité du basket-ball à aller au bout de quelque chose que l'on est capable de finaliser, qui fait que cela n'accroche pas. Et puis, une chose s'est produite : le Mondial de football. L'équation maintenant, c'est : être champion du monde ou pas.

— Nous aurions vécu ce que nous avons vécu à l'Euro avant le football, nous aurions eu plus d'impact. Il est plus facile d'obtenir des résultats que de les exploiter derrière en termes de retombées. Mais il y a du travail qui se fait en coulisses. La Fédération vient de nommer un directeur communication-marketing.

— Comment jugez-vous les « tiraillements » entre la Fédération et la Ligue, représentant des clubs ?

— La Ligue veut avoir la gestion des droits TV du basket-ball professionnel. La Fédération dit : attention vous ne représentez qu'une infime partie du basket-ball. Nous ne sommes pas assez forts pour présenter deux produits. Il ne devrait y avoir qu'une seule stratégie pour être fort par rapport aux partenaires.

— Que peut attendre le basket des contrats avec Pathé Sport et France Télévision ?

— Pathé Sports diffusera les matches de championnat et aura un magazine. France Télévision retransmettra huit matches de championnat. Je me dis que c'est peut-être le bon scénario. Même s'il ne rapporte pas des milliards.

— Comment entourez-vous le déroulement du championnat masculin ?

— L'an dernier tout s'est joué entre l'ASVEL et Pau-Orthez, avec un peu d'opposition de Chalon-sur-Saône. Cette année, jusqu'à la sixième place cela pourrait se jouer à peu de choses. »

Propos recueillis par Philippe Le Cœur

Seize clubs, l'Europe et la télévision

● **Pau-Orthez** va défendre son titre contre quinze rivaux avec un effectif renouvelé aux trois quarts, qui comporte notamment Laurent Risacher (PSG-Racing) à la place de Laurent Foirest à l'aile, le pivot hongrois Robert Guylas, révélation du championnat d'Europe des nations et le meneur de jeu américano-allemand Derrick Taylor. Le tenant du titre devra compter avec l'ASVEL (Lyon-Villeurbanne), son dauphin la saison dernière, toujours à la recherche d'un seizième national, qui lui échappe depuis 1981, l'ASVEL

dispose du plus gros budget du championnat (40 millions de francs). Pau-Orthez devra aussi composer avec Cholet (troisième l'an passé, vainqueur de la Coupe de France), Chalon-sur-Saône, Le Mans, ou encore Limoges, qui après une saison noire, repart avec un effectif remanié, avec notamment les arrivées de Yann Bonato à l'aile (Reggio Emilia, Italie) et du meneur Bruno Hamm (Dijon).

● **Compétitions européennes** : Pau-Orthez, l'ASVEL et Cholet s'aligneront en Euroleague (la saison dernière, Pau-Orthez et

l'ASVEL avaient atteint les quarts de finale).

Chalon-sur-Saône et PSG-Racing défendront leurs chances en Coupe Saporta, Le Mans, Limoges et Antibes en Coupe Korac.

● **Retransmissions TV** : des contrats de trois ans (jusqu'à fin juin 2002) ont été signés, pour 45 millions de francs au total, avec Pathé Sports (un match du championnat en direct chaque samedi, une émission hebdomadaire le dimanche) et France Télévision (huit matches de championnat dans l'année). Les matches d'Euroleague seront visibles sur Eurosport et/ou Pathé Sports

CERTAINS DE VOS RÊVES SONT EN FAUTEUILS MONITORES

ROVER 75. LE RÊVE CONTINUE.

Rover conseillé

Madèle présente Rover 75 Pack Luxe, jantes en aluminium

Une ligne inspirée que les chromes viennent souligner. Rover dédiée sa nouvelle création à tous ceux qui n'ont jamais cessé de rêver.

Pour informations et essais : 0-825 00 00 75 (n° 09 11 11 11)

WEEK-END PORTES OUVERTES LES 18 ET 19 SEPTEMBRE*

Mer d'huile

A Douarnenez, un magasin rend hommage à la sardine en boîte

A L'ÉPOQUE du service militaire pur et dur, les « classes » avaient pour principaux avantages d'apprendre aux conscrits à marcher au pas et à mal manger. Marcher au pas, car c'est de la cadence que naît la discipline; mal manger, car c'est chez le spartiate que l'on sait le mieux se contenter du brouet. Soldats articulés et ventres légers: la force des armées.

Si l'instinct d'obéissance prévaut toujours sur le réflexe de subversion, on n'empêchera jamais la troupe de s'écarter du manuel militaire quand il s'agit d'accommoder sa pitance. Les gâtés de l'intendance le permettent. Il s'agit souvent de peu de chose, mais c'est aussi en accumulant les anecdotes que l'on ménage sa personnalité.

Grandes manœuvres en Touraine. Le bataillon bivouaquait sous une averse de printemps qui laissait la guerre tourner au ralenti. Il commençait à faire faim. Dans le calme profond du combat, un compagnon d'armes, un brave, allait ouvrir son liguole et montrer de quoi il était capable. D'abord les tranches de pain, de ce pain sans âge que l'on coupe à ventre d'homme, et qu'il arrose maintenant de jets de vinaigre avant d'y déposer les sardines, de très anciennes, reléguées des magasins généraux, ombres d'elles-mêmes, usées jusqu'à l'arête.

GRAVE TRIBULATION

L'huile de la boîte était venue parfaire l'ensemble dans de regrettables débordements. Ce fut, ça l'est encore, l'un des moments les plus graves de nos tribulations gastronomiques. Rien de comparable avant, rien après.

Poisson subalterne, gracieuse de complexion, linotte de la mer, la sardine n'avait pas pour vocation de sauver l'humanité, comme ce sera le cas pour le hareng ou la

morue, provende océane reconnue bienfaitrice universelle. C'était une petite chose pour la fête, pour la sardine, pour la marinade, à manger avec les doigts avant de passer à autre chose. Son destin change au milieu du XIX^e siècle où l'on commence à lui donner l'habitude de vivre dans du fer blanc. Elle s'y sentira tout de suite à l'aise; et nous à jamais étonnés du court miracle qui préside à sa perpétuelle et si remarquable levée d'écrrou.

ADORATEURS DU MARDI

De toutes les randonnées, de toutes les expéditions à taille encore humaine, elle reste l'auxiliaire paisible et fidèle; comme elle sait très convenablement monter la garde sur les rayonnages de tous les Fort-Chabrol de nos réserves d'épicerie. Il faut l'avoir en portefeuille sous peine de manquer de tout. Elle rassure. Son histoire, sa préparation, sa longévité rassurent. Les sardines en boîte, belles au bois dormant. Trois ans minimum avant de consommer les noces, dix ans de prescription pour les plus attentivement façonnées. Comment ne pas être en confiance?

Il faut les observer, à Douarnenez, les adorateurs, les fondus de la bestiole. Impatients, piaffants, déçus, le mardi, de l'heure d'ouverture tardive (17 heures) de la maison Rivier, comptoir breton de



DESSINS DISCLOZEAUX

classe internationale, où le meilleur de la production régionale est mis, pour ainsi dire, à la criée. Toute cette ferblanterie vivante, toutes ces étiquettes inconnues, tout ce mystère huilé qui s'expose. Spectacle très réjouissant.

Ce que l'on ne ferait pas avec des maquereaux, même de marque, ou du thon, même médaillé, ici on l'ose. Sardines pour les amis, paquet cadeau pour André, un du fan-club, une série complète pour Yvette qui adore tant ça, et celles en haut à gauche, avec le graphisme rigolo, vite, pour le copain artiste.

CERTIFIÉ 1853

Vraiment, c'est de l'enthousiasme, de l'amusement formidable. L'air pénétré, les gourmets, eux, tapent dans les millésimées, les grands crus, les ourlées main. Connaisseurs. Près du port, avec inscrit 1853 sur les camions qui attendent leur tour de chargement, une fameuse sardinerie atteste que tout ça est certifié.

Comme sont authentifiés les vestiges où le Romain préparait ici son garum quotidien, condiment à base de jus de poisson fermenté,

1784 à Notre-Dame-de-l'Osier, en Isère. Cette datation précise est en tout cas celle que l'on peut trouver dans *Le Livre de la noix*, ouvrage publié par Michel Ducros aux éditions Glénat et qui recense pas moins de quarante variétés différentes de noix françaises, parmi lesquelles certaines sont introuvables dans le commerce, comme la noix cul-plat, la mignauda ou la quenouille. D'ailleurs, en dehors de la courte période des noix fraîches et vendues entières, les Français ont toutes raisons d'ignorer le nom des noix qu'ils croquent car ils les achètent de plus en plus après dénoisillage, sous forme de cerneau. Il existe toutefois plusieurs qualités pour ces derniers. Seuls ont droit à la qualification « extra » les cerneaux clairs et entiers. S'ils sont toujours entiers mais plus foncés, les professionnels les appellent les « arlequins » et les vendent moins cher. Enfin, les cerneaux brisés, aussi appelés « invalides », ne sont pas vendus au public, ils servent à faire de l'huile ou du nougat.

Guillaume Crouzet

★ Noix fraîche, 25 F environ le kilo (environ 4 €).



première de ces régions est, par son altitude moins élevée, la plus précoce à commercialiser la noix en frais.

Il s'agit souvent de la variété marbot, dont le cerneau légèrement veiné est à la fois tendre et légèrement amer en bouche. C'est celle-ci que récolte Thierry Chartroux, près de Rocamadour. « Les marbot raconte-t-il, sont cueillies quand le brou, cette peau verte et épaisse semblable à une gangue d'argile, entoure encore le fruit. Pour l'enlever et faire apparaître la coque, on passe les noix dans une écaleuse, une sorte de bétonnière tapissée de pointes dans laquelle on rajoute de l'eau. Le brou s'en va peu à peu et l'on récupère les noix, qui seront emballées dans des filets ou des cagettes. » Sur les six hectares plantés de noyers chez Thierry, outre la marbot, il y a de nombreux arbres qui portent la variété reine en matière de noix: la franquette. Ce fruit ovale et de taille moyenne, bonne comme l'indique son nom, est originaire du Dauphiné. Elle doit son nom à M. Nicoud-Franquet, qui la découvrit en

La noix

Une coque dure renfermant une amande faite de deux cerneaux en forme d'hémisphères cérébraux: voilà la description la plus sommaire que l'on puisse faire d'une noix. Bien loin de celle de Charles Trenet, qui écrivait qu'à l'intérieur de ce fruit, quand il est fermé, « on y voit les écoliers qui dévorent leurs tabliers. Des abbés à bicyclette, le 14 juillet en fête... et ta robe au vent du soir ». Autant de choses qui disparaissent quand une noix est ouverte, puisque le fou chantant ajoutait qu'à cet instant « on n'a pas le temps d'y voir, on la croque, et puis bonsoir les découvertes ». Fugace le plaisir d'une noix? Particulièrement celui des noix fraîches. Celles-ci ne sont disponibles qu'un mois dans l'année. Elles arrivent ces jours-ci sur les étals et en auront déjà disparu à la mi-octobre. Sur les 25 000 tonnes que produisent chaque année les nuciculteurs français, moins de 10 % sont vendus en frais. Les deux grands bassins de production pour ce fruit, Périgord et Dauphiné, tiennent l'article, mais la

BOUTEILLE

AOC muscadet de Sèvre-et-Maine

AMPHIBOLITE NATURE

Le vignoble nantais couvre le sud et l'est du département de la Loire-Atlantique et s'étend légèrement en Vendée et en Maine-et-Loire. Il produit des vins blancs secs de cépage melon de Bourgogne sous trois appellations d'origine contrôlée différentes: muscadet, muscadet de Sèvre-et-Maine, muscadet des coteaux de la Loire. Ce sont les « amphibolites », roches métamorphiques du sous-sol, qui donnent leur nom à cette cuvée des Domaines Landron (Domaine de la Louvetrie et Château de la Carrière), riche en gaz carbonique naturel et à laquelle un élevage de six mois sur lie conserve toute sa fraîcheur et sa vivacité. Une récolte manuelle effectuée à maturité, une vinification simple sans chaptalisation, une mise en bouteille par gravité et sans filtration confèrent à cette bouteille un subtil équilibre entre le fruité et le minéral. En prenant soin de le servir à une température de 10 °C et de le boire dans l'année, on trouvera dans ce vin des qualités de finesse et de pureté qui n'exigent aucun accompagnement. Mais, avec quelques huîtres de Vendée, de simples moules marinière ou bien un sandre au beurre blanc, apparaîtront des arômes floraux insoupçonnés et une discrète note iodée. Prix très attractif.

★ Amphibolite nature 1998 : 25 F (3,81 €) TTC la bouteille à la propriété. Domaine de la Louvetrie, Les Brandières, 44690 La Haye-Fouassière; tél.: 02-40-54-83-27.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

CHEZ ANTOINE

C'est un modeste bistrot que l'on aimerait avoir près de chez soi pour les urgences, en cas d'allergie au programme télé ou lorsque le frigo est vide. L'accueil y est familial, l'addition sans surprise et la cuisine appliquée. L'enseigne était autrefois « Au Bon Accueil », depuis 1933. Le nouveau propriétaire (1986), Antoine Guyodo, un Breton du Morbihan, a changé le nom et le décor – un charmant bric-à-brac mêlant une collection de casques de pompier à de jolies gravures –, mais pas l'esprit de la maison. Le cuisinier, Nicolas Proust, a hérité du cahier de recettes de sa grand-mère. Il nous régale d'une blanquette de veau, d'un gigot de sept heures, d'un chou farci, d'un fameux hachis de gigot à la purée de haricots blancs. Terrine de navets, pâté berrichon, carpaccio d'agrumes... le jeune chef et son second, David, ont plus d'un tour dans leur sac. L'ardoise, au retour du marché, c'est la surprise du jour pour les habitués. Vin en pot lyonnais (50 F [7,62 €]), Formule: 85 F (12,96 €); menu-carte: 110 F (16,77 €).

★ 97, avenue de Versailles, 75016 Paris; tél.: 01-45-27-15-74. Fermé le samedi midi et le dimanche.

LE FLORIMOND

Pascal Guillaumin, chef et patron, n'a guère d'inquiétude à se faire tant sa clientèle a l'air satisfaite des charcuteries de Perpezac-le-Noir (Corrèze), de la salade gourmande aux gésiers et foie de canard maison, du râble de lapereau aux figues. Ajoutons la salade de langoustines poêlées avec vinaigrette au safran, de préférence à la petite bouillabaisse froide aux saveurs un peu imprécises, un épantant chou farci et un excellent rognon de veau poêlé sauce aux herbes et petits légumes. Cave avec quelques choix excellents. Service zélé. Un agréable restaurant de quartier, bien tenu. Ardoise (déjeuner): 108 F (16,46 €); menu: 164 F (25 €). A la carte, compter 200 F (30,49 €).

★ 19, avenue de La Motte-Picquet, 75007 Paris; tél.: 01-45-55-40-38. Fermé le samedi midi et le dimanche.

Gastronomie

PASSY-MANDARIN

Depuis notre découverte du magicien Chen, en août 1994, aucun canard pékinois à Paris ne semblait pouvoir rivaliser avec le sien. Une préparation qui tient de la taxidermie. La peau est d'abord parcheminée, enduite de maltose et d'alcool de riz. Le lendemain, après une nuit de séchage, une demi-heure d'étuve suffit à la rendre croustillante. Pendant ce temps, la cuisine s'affaire à la préparation d'une décoction d'huile de sésame, de pâte de haricots, de soja, de sucre et d'eau. On prépare aussi les fines crêpes de riz et la ciboule, délicatement ciselée. Au Passy-Mandarin, élégant restaurant voué à la cuisine du Sud-Est asiatique, avec quelques plats vietnamiens et thaïlandais, le canard pékinois rivalise avec celui de Chen. Peau délicatement craquante, chairs dilacérées et vivement sautées au wok avec quelques légumes. Un plat parfaitement réussi d'un cuisinier expérimenté, sous l'œil vigilant de M. Vong, également propriétaire d'un autre restaurant chinois aux Halles. Grand choix de spécialités à la vapeur et plats végétariens. Service attentif. Au déjeuner, du lundi au vendredi: 98 F (14,94 €) et 105 F (16,01 €). Menu canard pour deux: 480 F (73,18 €). A la carte, compter 250 F (34,11 €).

★ 6, rue d'Antin, 75002 Paris; tél.: 01-42-61-25-52 ou 01-42-61-25-50. Tous les jours.

Jean-Claude Ribaut

GASTRONOMIE

Publicités

PARIS 1^{er}

L'Escargot Montorgueil

Nouvelles formules: Midi Bistro 80 F - 130 F
Le Soir: Menu 180 F et Carte TLJ
38, rue Montorgueil - 01.42.36.83.51

PARIS 5^e

"Un des restos indiens plus connus" (TELERAMA)

MAHARAJAH

72, bd Saint-Germain 5c
127 F - 169 F - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 5^e

SUSAN'S PLACE

Tex Mex
(Les prix Européen du meilleur Chili Con Carne)
Spécialité d'or pour le TEXAS NACHOS
Plats végétariens mexicains
51, rue des Ecoles (côté St-Michel)
01.43.54.23.22 - Sce jsq 23h15

PARIS 5^e

L'Atlas

Gastronomie Marocaine
Menu 98 F déjeuner et Carte
12, boulevard Saint-Germain
01.46.33.86.98 - F/lundi

PARIS 6^e

La Chope d'Alsace

Repas d'affaires
Menu 169 F

4, Carrefour de l'Odéon PARIS 6^e
Rés : 01 43 26 67 76
Ouvert jusqu'à 2 h du matin
Parking rue de l'Ecole de Médecine

PARIS 6^e

LE POLIDOR depuis 1845

Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 55 F, 100 F et Carte 90/120 F - 41, rue Monsieur Le Prince
01.43.26.95.34 - O.T.L.J. jusqu'à 0h30

PARIS 6^e

Vagenende Maison Alsacienne fondée en 1904

Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

PARIS 7^e

LA TERRASSE

Face à l'Ecole Militaire qualité et tradition au 1^{er} étage son restaurant gastronomique.
Menu 180 F (vin et café compris).
Menu prestige à 215 F avec homard.
- Banc d'huîtres -
2 pl. de l'Ecole Militaire - 01.45.51.62.60

PARIS 7^e

Le VARENNE (Fermé soir et Dim. sauf Jeudi soir)

"L'effort porte sur les produits" - J.C. RIBAUT
Tranche de gigot à l'ail et romarin avec purée maison... Excellent tartare servi copieusement...
Carte 140 F (vin et café compris). Vins de propriétés à prix sage, (Alsace, Beaujolais, Touraine)
36, rue de Varenne - Tél. 01.45.48.62.72

PARIS 11^e

AU VILLAGE

Spécialités Africaines
"LABEL: 3 ÉTOILES EN BROUSSE"
Live music tous les soirs 7h/7
Menus 89, 98, 135 F et Carte 150 F
86, av. Parmentier - 01.43.57.18.95

PARIS 12^e

Les SAVEURS de PRINTEMPS

"une cuisine de goûts pour des gens de goût"
Exceptionnel menu des 4 cuisines régionales
Sichuan, Shanghaï, Canton, Pékin à 150 F et Carte
23, avenue Docteur Arnold Netter
01.44.68.99.99 - Fermé Lundi

PARIS 12^e

Face au port de la Bastille

LE MANGE TOUT

Cuisine traditionnelle
Spécialités Rouergue, Quercy, Aveyron.
Menu saveur 390 F (vin compris)
Menu du jour 99,50 F et Carte
24, bd de la Bastille - Tél. 01.43.43.95.15
Le soir service sur réserv. après Spectacles

PARIS 14^e

Bistrot Montsouris

Une bonne table dans un cadre chaleureux
"La Carte s'est gentiment encanaillée" JC Ribaut
Oufés en meurette, terrine de queue de bœuf, tête de veau ravigotte, morue poêlée, huîtres (en direct).
Suggestion du marché à l'ardoise. Formule 108 F, Carte 200 F
27, av. Reille - 01.45.89.17.05 - Fermé Dim./Lundi

Les Fleurs Blanc

RESTAURATEURS A PARIS

En septembre, **"Menu Etoilé"** par Michel Lorain **228 F**

"Entrée" 34,76 €
Foie gras de canard pressé aux cépes
gelée au parfum de Livèche
"Plat"
Tronçon de turbot laqué aux petits gris
oignons glacés et champignons des bois
"Dessert"
Figues rôties au jasmin
glace au pain d'épices grillé

L'ALSACE 39, Champs-Elysées - 01 53 93 97 00
CHARLOT 12, place de Clichy - 01 53 20 48 00
LA LORRAINE 2, place des Ternes - 01 42 27 80 04
LE PETIT ZINC 11, rue Saint Benoît - 01 42 61 20 60
LE GRAND CAFE 4, bd des Capucines - 01 43 12 19 00
LA FERMETTE MARBEUF 5, rue Marbeuf - 01 53 23 08 00
AU PIED DE COCHON 6, rue Coquillière - 01 40 13 77 00
LE PROCOPE 13, rue de l'Antienne Comédie - 01 40 46 79 00

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements: ☎ 01.42.17.39.63 - Fax: 01.42.17.39.25

CINÉMA

Une nouvelle présentation, un nouveau jour de parution : désormais, tous les films nouveaux sont présentés dans *Le Monde* chaque mardi (daté mercredi) dans une mise en page plus aérée qui veut rendre compte au mieux de la création cinématographique internationale. L'actualité le commandait, avec la sortie cette semaine du film tant attendu de Stanley Kubrick, *Eyes Wide Shut*, variation sur le thème du couple servie par le duo formé, à la ville comme à l'écran, par Nicole Kidman et Tom Cruise. La partie française n'est pas en reste avec la sortie du nouveau film de Danièle Huillet et de Jean-Marie Straub, qui nous ont expliqué, à Rome, les raisons qui ont déterminé le tournage de *Sicilia!*, interprété par des acteurs non professionnels. Nous nous devons aussi de saluer comme elle le mérite l'actrice Nathalie Baye, revenue de la Mostra de Venise avec la coupe Volpi de la meilleure interprétation féminine pour son rôle dans *Une liaison pornographique*, de Frédéric Fonteyne, en salles depuis le 4 septembre. Entretien, enquêtes et nouvelles brèves complètent ce nouveau rendez-vous cinéma hebdomadaire.

Les marionnettes lettones étonnent

LES NOUVELLES AVENTURES DE MUNK, LEMMY ET COMPAGNIE. Courts métrages d'animation lettons de Maris Putnis, Nils Skapan et Pēteris Trups. (45 mn.)

Il s'agit d'un gang d'animaux anormaux qui multiplient les gags d'un air glauque dans une jungle déglinguée. Ces peluches hallucinées, qui rappelleront à qui voudra bien l'admettre l'occasionnelle stupeur de mammifères plus évolués, s'appellent Munk, Lemmy et compagnie. Ils provoquent la jubilation des petits, la joie rentrée des plus grands et ne ressemblent à rien de connu sous nos latitudes. Normal, ils viennent de Lettonie. Pour qui connaît la coutumière gaieté de la cinématographie balte, ces bêtes-là, qui sont un peu le pendant naïf des *Wallace et Gromitt* anglais, relèvent du miracle. Elles doivent leur existence à Nils Skapans et Janis Cimermanis, deux réalisateurs qui perpétuent la tradition slave de la marionnette animée au sein du studio Animācijas Brigade, fondé à Riga en 1966 par Arnolds Buroys. Le public français les a découverts voilà deux ans, grâce à la société de distribution Cinéma Public Films. Il y eut d'abord *Munk, Lemmy et compagnie*, en juin 1997, suivi de

L'Equipe de secours, en juin 1998, avant qu'on ne découvre aujourd'hui leurs dernières escapades en date grâce à ces *Nouvelles aventures de Munk, Lemmy et compagnie*. Ces divers programmes sont constitués par des films issus de trois séries pour enfants développées depuis le début des années 90 par le duo letton. Il s'agit de *Munk et Lem-*

ZOOM

Des peluches hallucinées dans une jungle déglinguée qui philosophe avec humour

my, des *Espiegles* et de *L'Equipe de secours*. La première a pour héros un couple d'animaux composé d'un gros tas orange et d'un petit vermicelle bleu - dont on peut raisonnablement supposer, selon une référence cartoonesque célèbre, qu'il s'agit d'un chat et d'une souris. En-

tourés d'une flopée de camarades à peine moins étranges (un porc-épic en forme d'aspirateur, un rhinocéros maboul, un vautour tout ridé, un cerf à moumoute...), ils passent leur temps à résoudre des équations généralement alimentaires. La deuxième, dans un décor plus réaliste, repose sur un garnement aux yeux en boutons de bottine, qui passe son temps à jouer des tours pendables à son entourage. La troisième enfin met en scène une fine équipe de trois gaillards qui, désireux d'aider le genre humain, causent plus de catastrophes que s'ils avaient juré sa perte. Le nouveau programme permet de découvrir les perles d'une équipe à laquelle Maris Putnis et Pēteris Trups ont adjoint leur talent. La teneur de ces petits films réside toujours dans un problème extrêmement précis et concret à résoudre, et leur valeur humoristique et philosophique dans la gamme très étendue des moyens déployés pour le résoudre. La simplicité de ces intrigues, le dénuement des décors et la facture primitive de l'animation s'y conjuguent pour mieux aller à l'essentiel, esquissant en deux temps trois mouvements toute l'absurdité ingéniosité de la condition humaine.

Jacques Mandelbaum

RENCONTRE

Jacques-Henri Roger, passeur de films

« Qu'est-ce que l'Acid, dont vous êtes président ?

- C'est l'Agence du cinéma indépendant pour sa diffusion, créée et animée par des cinéastes qui ont décidé de ne pas s'en remettre aux seuls mécanismes du marché pour faire circuler leurs films. Elle vient de reprendre ses projections au cinéma Saint-Michel à Paris. Depuis quatre ans, l'Acid organise cette "chaîne de la cinéphilie" où, chaque fois, un réalisateur choisit une œuvre d'un confrère pour la séance suivante. L'Acid en tant que telle n'a choisi que le premier titre, *Grand Bonheur*, d'Hervé Le Roux ; depuis, ce sont les cinéastes qui se cooptent entre eux. Nous n'avons jamais eu à passer deux fois le même film, ce qui témoigne tout de même d'une certaine vitalité.

- Quel est le sens de ce rendez-vous parisien ?

- Principalement de donner une visibilité dans la capitale à notre action, qui a pour cadre essentiel la province : la vocation principale de l'Acid est de promouvoir le cinéma d'auteur en région, en montrant les films aux exploitants et en accompagnant les copies lors de la distribution. Accessoirement, le mécanisme des soirées au Saint-Michel développe une solidarité entre les membres de la profession, avec des choix souvent inattendus : Eric Rohmer a présenté le 13 septembre *Perceval le Gallois* et a choisi pour le rendez-vous suivant *L'Amour*, de Philippe Faucon, qui lui-même a choisi *Courts Circuits*, de Patrick Grandperret. Cette liste est significative de la circulation entre les générations et les styles que permet la chaîne de l'Acid.

- Que se passe-t-il lors des projections ?

- Elles ont lieu en présence des réalisateurs, ce qui implique qu'on ne passe que des œuvres de cinéastes vivants. Ce choix est aussi une contrainte : on ne peut pas toujours faire venir des invités de l'étranger. Chaque séance est suivie d'un débat, au bar de l'Espace Saint-Michel, à la fin duquel le cinéaste s'explique sur le choix du film suivant. Ce procédé crée une relation durable entre les créateurs, mais également avec un public de fidèles qui accompagne la succession des séances. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

★ Espace Saint-Michel, 7, place Saint-Michel, Paris 5°. Tél. : 01-44-07-20-49.

Le mystère du couple ou l'enfer selon Kubrick

Eyes Wide Shut. Pour la première fois, le réalisateur américain renonce à trouver une solution au conflit dont il s'empare

Film américain de Stanley Kubrick. Avec Tom Cruise, Nicole Kidman, Sidney Pollack, Marie Richardson, Todd Field, Vinessa Shaw, Alan Cumming. (2 h 39.)

Le dernier film de Stanley Kubrick, à toutes les étapes de sa réalisation, a reçu de telles attentions qu'on aurait pu en conclure que les discours autour de lui finiraient par rendre plus ordinaire sa découverte. Au contraire. Kubrick ne se contente pas de satisfaire notre curiosité, il en fait l'un des sujets d'*Eyes Wide Shut*. Pour la première fois, le cinéaste ne crée pas de distance immédiate avec le spectateur mais suscite chez lui un sentiment d'intrusion. Le grain de la pellicule, ses couleurs fanées, le relatif dénuement de certaines scènes, l'impression de regarder un film super-8 réalisé avec des moyens démesurés y contribuent manifestement - au point que l'on pourrait croire que le réalisateur s'est converti aux principes du « Dogme » édicté par Lars von Trier.

Le couple formé dans la vie par Tom Cruise et Nicole Kidman, superposé à celui qu'ils interprètent à l'écran, est le ferment d'une tragédie qui ne devrait regarder qu'eux. Pourtant, elle s'adresse bien à nous, mais comme en aparté. Tourné à Londres et situé dans un New York reconstitué à la perfection, créant du coup un onirisme qui sied bien à *Rien qu'un rêve*, la nouvelle de Schnitzler adaptée par Kubrick, *Eyes Wide Shut* s'ouvre sur un magnifique appartement de l'Upper West Side. Là, Alice (Nicole Kidman) se déshabille puis revêt une robe de soirée. Elle doit se rendre avec son mari, le docteur Bill Harford (Tom Cruise), à une fête de Noël organisée par Victor Ziegler, un homme énigmatique interprété par Sidney Pollack.

Ressemblant à la salle de bal de l'Hôtel Overlook dans *Shining*, l'appartement où se déroule la soirée sera le cadre de toutes sortes de rencontres qui vont déterminer le déroulement du film. Bill retrouve un de ses anciens camarades de l'école de médecine devenu pianiste de bar tandis qu'Alice est happée par un homme mûr

d'origine hongroise qui commence à la séduire. Peu après, Bill est pris dans les griffes de deux mannequins splendides qui l'invitent à suivre « la route de l'arc-en-ciel », une référence au *Magicien d'Oz* qu'*Eyes Wide Shut* ne cessera de décliner. Alors qu'il s'apprête à succomber à leur charme, il est appelé de toute urgence par Ziegler. Il s'agit de ranimer une jeune femme nue qui vient de faire une surdose dans la salle de bains de l'appartement.

On ne le sait que trop, le sujet d'*Eyes Wide Shut* est le sexe, même si il est ici une préoccupation d'ordre mental. Dans l'une des scènes les plus impressionnantes, Bill et Alice repartent de leur soirée de Noël en fumant un joint. Irritée - à moins qu'elle ne soit stimulée - par l'acharnement de son mari à lui expliquer qu'il ne la tromperait jamais, Alice se lance dans une longue tirade sur le mariage, la jalousie, et la différence entre les sexes. Bill la regarde démolir une à une toutes ses certitudes puis lui avouer la très forte attirance sexuelle qu'elle a éprouvée un jour pour un officier de marine. Un désir irrépressible qui l'aurait, sur le moment, poussée à laisser tomber sa famille pour le suivre. Cette scène montre très bien pourquoi Kubrick tenait à engager un couple authentique tant la gêne de Cruise est palpable à l'écran.

L'IMPUISSANCE DE TOM CRUISE

Le choix de l'acteur pour ce qui était annoncé par la Warner en 1995 dans un communiqué de presse comme un « thriller sexuel » apparaissait comme des plus étranges. Son absence de sexualité, son malaise à simuler une scène de sexe sont autant de particularités dont Kubrick a tiré le plus grand avantage. Le réalisateur a offert à Tom Cruise un rôle pour lequel il ne pouvait manifester que les plus grandes qualités : un homme impuissant, refusant le passage à l'acte, toujours placé en infériorité vis-à-vis de ses partenaires. Le nanisme de Tom Cruise est l'un des effets visuels les plus saisissants du film. Cet écrasement progressif de la figure d'une star de cinéma, la mise en pièces de son



Le docteur Bill Harford (Tom Cruise) dans les bras de sa femme, Alice (Nicole Kidman).

machisme n'était donc envisageable qu'avec un comédien qui portait en lui cet amoindrissement.

Déboussolé par les confidences de sa femme, le docteur Harford se rend au chevet d'un patient qui vient de mourir et doit refuser les avances de sa fille. Il est abordé un peu plus tard par une prostituée puis bousculé par six adolescents éméchés ; plus tard, il surprend une jeune fille dans les bras d'un homme avant de comprendre qu'elle est manipulée par son père, qui loue ses services ; il s'insère subrepticement, sans y participer, dans une orgie située dans une somptueuse demeure de Long Island où le port d'un masque est imposé aux invités...

Alors que Bill déambule dans New York, risquant sa vie en dévorant un univers dont il ne soupçonnait pas l'existence, Alice, restée chez elle, se languit de l'absence de son mari. Elle fait bientôt un cauchemar dont le contenu (une orgie dont elle serait l'une des protagonistes) recoupe étrangement les mésaventures de son conjoint. L'oxymoron du titre du film - « des yeux grand fermés » - décrit le conflit entre un homme impliqué dans une histoire à laquelle il ne comprend rien alors que sa femme apparaît omnisciente, sachant tout sans rien savoir vu.

Les films de Kubrick ont souvent pris comme axe central un couple :

homme-machine, dans *2001 : l'odyssée de l'espace* ; parents-enfant dans *Shining* ; maître-esclave dans *Spartacus* ; soldat-officier dans *Les Sentiers de la gloire* et *Full Metal Jacket*. Ce couple était toujours le cœur d'un rapport de forces. *Eyes Wide Shut* ne fait pas exception. Sauf qu'au préalable Kubrick décrivait un enfer accidentel, entre deux parties que les circonstances de l'histoire avaient opposées. L'enfer d'*Eyes Wide Shut* est un enfer voulu, l'expression « les liens du mariage » étant ici d'une terrible exactitude. Un enfer banal, moins spectaculaire, mais très répandu. La question est de savoir pourquoi tant d'individus s'y complaisent et s'y épanouissent.

Les films de Kubrick sont tous des exercices dont l'enjeu est la solution d'un problème. Faire sauter la planète dans *Docteur Folamour*. Nicole Kidman en propose une autre, plus engageante, à son mari hébété à la fin d'*Eyes Wide Shut* : « Allons baiser. » Mais les personnages ne parlent pas toujours au nom de leur auteur.

DERNIÈRE FRONTIÈRE

D'avantage que les moments de bravoure annoncés d'*Eyes Wide Shut* - de la séquence d'ouverture à celle de l'orgie -, ce sont surtout des moments presque insignifiants qui s'inscrivent dans la mémoire : Nicole Kidman téléphonant à son mari derrière une télévision allumée que regarde sa fille ; Tom Cruise qui décroche son portable et rougit comme un gamin au son de la voix de son épouse ; le couple dans un magasin de jouets en train d'effectuer les derniers achats pour les fêtes... Ces instants montrent des liens profonds dont la nature n'est pas immédiatement identifiable. On pourrait y voir un rapport de domination, l'association de deux faiblesses, la superposition de deux forces, le désir trivial de se conformer à des règles de vie bourgeoise, une attraction physique, mais, au moment de s'attaquer au seul sujet, le couple, que Kubrick connaît parfaitement, le cinéaste ne cherche plus à se mettre dans la posture du psychiatre ou du médecin venu au chevet de la civilisation. Il traite le couple comme il abordait dans *2001* l'origine et le devenir de l'humanité, c'est-à-dire la dernière frontière à explorer, le dernier mystère que l'on puisse révéler. Pour la première fois, il renonce à imaginer une solution au problème dont il s'est emparé.

Samuel Blumenfeld

Trois livres sur un homme complexe et fascinant

LA SORTIE simultanée de trois ouvrages consacrés à Stanley Kubrick permet de mieux mesurer la fascination exercée par le metteur en scène et la complexité de sa personnalité. *Deux Ans avec Kubrick*,

l'ouvrage incisif de Frederic Raphael, scénariste d'*Eyes Wide Shut*, apparaît comme le témoignage unique d'un collaborateur de Kubrick qui tente de se tenir à distance de l'hagiographie et de la caricature. Les anecdotes renforçant l'excentricité de Kubrick - par exemple, se faire envoyer des journaux indonésiens pour vérifier si les dimensions des encarts publicitaires sont conformes à celles prévues par le contrat - sont moins importantes que les descriptions faisant apparaître sa vulnérabilité. Le récit de son mode de vie autarcique, débarrassé des clichés sur le

Kubrick artiste dément, misanthrope et inhumain, montre admirablement tout le parti qu'il tirait de son exil en Grande-Bretagne.

La biographie de John Baxter donne, elle, une image assez négative de Kubrick. Son travail est rigoureux, mais pêche par le manque de témoignages de personnes ayant côtoyé Kubrick lors des dernières années de sa vie - témoignages qui se sont multipliés après la mort de Kubrick... John Baxter décrit un homme assez maladroit avec la technique, contrairement aux idées reçues ; fasciné par l'imagerie nazie ; faisant preuve d'un certain sadisme à l'encontre de plusieurs de ses comédiens ; atteint, à la fin de sa vie, par le syndrome de l'échec. Ce portrait très sévère d'un Kubrick égocentrique, véral, obsédé sexuel, calculateur

parvient cependant à restituer le parcours du cinéaste de manière intense, avec une cohérence qui rend passionnante cette biographie - qu'il faudrait toutefois enrichir.

L'ouvrage de Michel Ciment sur Kubrick n'est plus à présenter tant il s'est imposé, depuis sa première édition, en 1980, comme le modèle unique d'une approche critique où l'image joue le rôle principal. La qualité de l'iconographie, mais surtout la manière dont elle est organisée, insiste sur la cohérence qui unit les films de Kubrick. Les entretiens avec Kubrick, les meilleurs qu'on ait lus, montrent qu'il existait une connivence entre le réalisateur et l'auteur du livre. D'où sa réussite et la place particulière qu'il occupe dans les travaux consacrés au cinéaste américain, d'autant que la présente édition s'accompagne

d'un chapitre supplémentaire sur *Eyes Wide Shut* (avec une série de photos que l'on ne peut voir que dans cet ouvrage) et d'une série d'entretiens avec, entre autres, Diane Johnson, la scénariste de *Shining*, Michael Herr, Jack Nicholson, Malcolm McDowell, Marisa Berenson.

S. Bd

★ *Deux Ans avec Kubrick*, de Frederic Raphael, traduit de l'anglais par Richard Cunningham avec la collaboration de Stephen Raphael, Plon, 227 p., 119 F (18,14 €) ; *Stanley Kubrick*, de John Baxter, traduit de l'anglais par Brigitte Lescut et Françoise Monier, Seuil, 405 p., 149 F (22,71 €) ; *Kubrick*, de Michel Ciment, Calmann-Lévy, 328 p., 290 F (44,21 €).

FIAC 15-20 sept. 99 Pavillon du Parc Porte de Versailles Paris Reed-OIP. (tél. : 08 36 68 00 51) internet : http://fiac.reed-oip.fr.

U.C.S. ANTIQUITÉS Recherche : Meubles anciens Argenterie - Bronzes Objets 1900 - GALLÉ ACHAT TABLEAUX IMPRESSIONNISTES Renoir, Bonnard, etc... ESTIMATIONS GRATUITES Partage de successions 21 bis, Av. de Ségur 75007 PARIS 01.53.69.06.06 Déplacements Paris - Province

Les séductions d'une anti-star, Nathalie Baye

LE PALMARÈS de la Mostra de Venise, qui a récompensé Nathalie Baye d'un prix d'interprétation pour son rôle dans *Une liaison pornographique* (*Le Monde* du 14 septembre),

PORTRAIT

L'actrice s'est imposée davantage grâce à sa « nature » qu'à sa technique de jeu

semble prendre le contre-pied absolu des choix du jury cannois. Alors que sur la Croisette, les récompenses étaient allées à des non-professionnelles mises en valeur par la qualité des mises en scène auxquelles elles avaient participé (*Rosetta* et *L'Humanité*), au Lido, le jury a salué au contraire la performance d'une grande professionnelle volant de son mieux au secours d'une réalisation incertaine. Le contraste est pourtant moins fort qu'il n'y paraît : Nathalie Baye a imposé une manière d'exister à l'écran qui doit davantage à sa « nature » qu'à sa technique de jeu. C'est à partir de cette nature qu'elle est en train de réussir un vrai retour.

Elle a été insti-ti' de province, paysanne médiévale, pute, grande bourgeoise, mère de famille blessée, femme « libérée » se découvrant malade du sida ; elle s'est incarnée dans les cauchemars d'Alain Delon ou dans les rêves de Jacques

Dutronc et de Johnny Hallyday ; elle a joué dans des comédies, des films noirs, des histoires d'épouvante ou des vaudevilles. Malgré la grande variété des personnages qu'elle a interprétés, malgré les dissemblances entre les réalisateurs qui auront fait appel à elle – Bertrand Tavernier, Bertrand Blier, Pierre Granier-Deferre, Jean-Louis Comolli, Daniel Vigne, Bob Swaim, Jean-Luc Godard, Diane Kurys, François Dupeyron... –, Nathalie Baye était toujours, avec charme et tonus, une jeune femme proche qui aurait pu être la voisine d'à côté.

STATUT VULNÉRABLE

Le cinéma français est coutumier de cette reconnaissance accordée à des figures féminines ne répondant pas aux canons du star-système. A l'aube des années 70, une seule femme se glissait parmi les ténors de l'écran national qu'étaient alors Jean-Paul Belmondo, Louis de Funès et Alain Delon : Annie Girardot – loin devant Jeanne Moreau et Catherine Deneuve, quand Brigitte Bardot renonçait. Au sein de sa génération, Nathalie Baye connaît le même Pygmalion qu'Isabelle Adjani : François Truffaut – il révèle l'une avec *Adèle H.*, l'autre avec *La Nuit américaine*. Mais les deux comédiennes ne brilleront pas de la même lumière. Aujourd'hui, on voit comment la lumière plus sage, plus quotidienne de Nathalie Baye a reconquis les salles obscures.

Pourtant, être une anti-star est aussi un statut vulnérable. Nathalie Baye l'éprouve à ses dépens dans les années 90, happée dans un tourbillon médiatique qui dérive des rubriques « spectacle » vers les colonnes consacrées aux amours des célébrités – son apparition dans *Paparazzi*, d'Alain Berberian, porte les traces de cette époque. A présent, jouant de son image traditionnelle adroitement rééclairée, elle est au centre de toutes les attentions.

En 1997, *Si je t'aime, prends garde à toi*, de Jeanne Labrune, brodait déjà sur le motif de la femme rangée, active, « normale », en qui couve un brasier sensuel que révèle soudain une rencontre. L'année suivante, Tonie Marshall – croisée en 1995 pour *Enfants de salaud* – reprenait ce thème du feu des sens sous la glace du quotidien, avivé cette fois par le souffle d'un conte de fées moderne : *Vénus Beauté (Institut)* est un succès qui consacre la verve physique de l'actrice et confirme combien ce double jeu correspond à l'imaginaire du public. *Une liaison pornographique* mise sur le même passage du miroir : face à Sergi Lopez – tout aussi excellent –, Nathalie Baye joue les nuances d'une contamination entre désir physique et pulsion sentimentale. Elle donne chair à un personnage très rhétorique avec une belle évidence.

J.-M. F.



STEFANO C. MONTESI / PHOTOMOVIE / MPA

Nathalie Baye, prix d'interprétation à la Mostra de Venise pour « *Une liaison pornographique* ».

Une version française signée Pascale Ferran

La cinéaste de « L'Age des possibles » raconte comment elle a réalisé le doublage d'« *Eyes Wide Shut* »

« **LE 30 AVRIL**, j'étais à la campagne, où je travaillais sur un scénario, se souvient Pascale Ferran. Patrice Chéreau, que je connais à peine, m'a appelée : il s'était engagé à réaliser le doublage d'*Eyes Wide Shut*, mais d'autres obligations l'en empêchaient et il devait trouver quelqu'un pour le faire à sa place. Il y avait urgence : le film sortait au Québec en même temps que dans le reste de l'Amérique du Nord le 16 juillet. Je n'ai jamais fait de doublage, mes propres films sont en son direct (avec une seule journée de postsynchronisation pour *Petits Arrangements avec les morts*), cela décalait tous mes projets, et pour tout arranger, je ne parle pas l'anglais. J'ai hésité... une seconde, et j'ai pensé : je ne peux pas refuser ça ! Au téléphone, Chéreau me disait : "*C'est très simple, c'est juste de la direction d'acteurs.*" Rassurant, non ?

J'avais vécu la mort de Kubrick comme une catastrophe pour le cinéma : il est le seul réalisateur dont j'ai vu tous les films au moins trois fois. Au moment de sa disparition, j'avais revu *2001, Orange mécanique*, *Shining* et *Full Metal Jacket* en quatre soirs, découvrant toujours davantage. Ses films sont exemplaires par leur manière de ne jamais rien céder ni sur le terrain du sens ni sur celui du spectacle, et pourtant ils évoluent avec le temps ; je les perçois différemment à chaque nouvelle vision. Bref, j'ai dit oui. Trois jours plus tard, j'étais à Londres pour visionner la seule copie existante, en compagnie du cinéaste de *Heimat*, Edgar Reitz, qui s'occupe du doublage en allemand.

A ce moment-là, je n'avais pas encore lu la nouvelle de Schnitzler, je ne comprenais pas les dialogues ; du coup, j'ai mieux vu la mise en scène elle-même. J'ai été frappée par le début, qui est exactement

celui de *Peter Pan*, et par le côté "rêvé" du film. Dès mon retour, je commence à travailler d'après une traduction littérale des dialogues, puis j'ai rencontré les adaptateurs, Anne et Georges Dutter. Etablir le texte français exigeait de concilier la fidélité au sens, les exigences du synchronisme avec les mouvements des lèvres, et des décisions plus subtiles sur le niveau de vocabulaire que chaque personnage est censé employer.

En même temps a commencé la recherche des interprètes : les enregistrements devaient commencer le 25 mai pour être impérativement terminés le 15 juin. Constituer une troupe de doubleurs exige d'identifier des voix dont la tessiture corresponde au "corps d'origine", mais il faut aussi que les interprètes arrivent à jouer ensemble et enfin qu'ils maîtrisent cette technique très particulière qu'est la postsynchronisation.

Le rôle le plus difficile à doubler était celui de Nicole Kidman, qui a de grands monologues avec des évolutions psychologiques considérables au cours d'une même scène, des fous rires, des crises de larmes, une scansion qui change constamment. J'ai confié ce rôle à Danièle Douet, actrice (elle jouait dans *Petits Arrangements*) qui a fait beaucoup de doublage. Yvan Attal tient le rôle de Tom Cruise ; Bernard Verley, celui de Sidney Pollack ; Tonie Marshall est la voix de Marion. Yvan Attal avait la charge la plus lourde : son personnage est presque constamment à l'écran. Il a vraiment trouvé comment jouer ce rôle lorsqu'il est parvenu à rire comme Tom Cruise – le rire est un acte très intime ; se glisser dans le rire d'un autre est une étrange performance...

Doubler *Eyes Wide Shut* est ce que j'ai fait de plus épuisant dans ma vie : chaque matin, je visionnais

les scènes sur lesquelles nous devons travailler ; ensuite, nous passons de sept à huit heures en auditorium avec les comédiens, puis je restais travailler sur le montage durant encore trois heures. Chaque scène résulte d'un montage entre plusieurs prises sonores. Cette manière de travailler entraîne un rapport en profondeur avec une œuvre ; on entre dans le détail de sa conception, plan par plan, cadre par cadre, mot par mot, intonation par intonation. Plus je travaillais, plus j'étais fascinée par la richesse et la précision de la mise en scène de Kubrick, la subtilité des échos qu'il déclenche. J'avais à faire une double traduction, de deux langues à la fois, l'anglais et le Kubrick, qu'il fallait entièrement décoder et recoder.

Avec Stanley Kubrick, on ne se trouve jamais en situation de choix, il tient en main le déroulement de chaque scène avec une rigueur qui ne laisse pas place au doute : il faut le suivre. Ainsi on prend conscience de son exceptionnel travail avec les comédiens, qui sont au centre de ce film, sans doute de toute son œuvre celui qui touche le plus à l'humain. Dans *Eyes Wide Shut*, Kubrick, Cruise et Kidman inventent ensemble une stylisation très audacieuse. Cette manière de travailler m'a aidée à comprendre comment il s'est éloigné de Schnitzler pour construire le thème central d'un film qui montre qu'il n'y a pas de différence entre ce qui est dit et ce qui est fait, qui dit que la responsabilité est la même dans la mise en scène et dans l'événement fortuit, que la fiction a les mêmes obligations et les mêmes conséquences que la réalité, dès lors qu'elle est formulée. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Les chants hindous supprimés à la dernière minute

LOS ANGELES
correspondance

Ce n'est pas le contenu sexuel d'*Eyes Wide Shut* qui a causé des problèmes aux responsables de la distribution internationale des studios Warner. Mais les chants hindous utilisés par le réalisateur pendant la scène d'orgie, qui viennent d'être supprimés, à la dernière minute, dans les territoires où les dates de sortie le permettaient encore (le film est déjà en salles au Japon, en Australie, aux Pays-Bas...). « Stanley Kubrick pensait qu'il s'agissait de musique de chant générique, mais en réalité ce sont des écrits hindous très religieux », a déclaré un porte-parole de la Warner.

Tenant compte des protestations de la communauté hindoue, le studio a décidé de supprimer les chants in extremis, « particulièrement pour la Grande-Bretagne, qui possède la communauté hindoue la plus importante d'Europe, et qui recevra donc la version internationale, moins les chants », précise le studio.

Les Américains n'ont eu droit qu'à la version approuvée par la Motion Picture of America et qui est remaniée numériquement – pour couvrir certains actes sexuels. C'est la version intégrale, dite « internationale », qui circule à l'étranger, à l'exception de Singapour, le seul pays à avoir demandé la version « améri-

caïne ». « Mais les deux versions sont bien celles de Kubrick », insiste-t-on à la Warner. Une grande partie de l'Asie et du Moyen-Orient ne verra aucune des versions. « Nous avons proposé le film à tous les pays, sauf à ceux dont nous connaissons, parce que nous distribuons souvent nos films chez eux, les exigences particulières en matière de censure, à savoir l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, et la Thaïlande, ainsi que la plus grande partie du Moyen-Orient », confirme un porte-parole du studio de Burbank. Quant à la Chine, la Warner n'y distribue pas ses films.

C. M.

La filmographie de Stanley Kubrick

● **Courts métrages.** *Day of the Fight* (1951 ; 16 minutes). *Flying Padre* (1951 ; 9 minutes).
● **Longs métrages.** *Fear and Desire* (1953 ; 68 minutes), scénario de Howard Sackler et de Stanley Kubrick. *Le Baiser du tueur* (1955 ; 76 minutes), scénario de Howard Sackler et de Stanley Kubrick. *L'Ultime razzia* (1956 ; 83 minutes), scénario de Stanley Kubrick et de Jim Thompson, d'après Lionel White. *Les Sentiers de la gloire* (1958 ; 86 minutes), scénario de Stanley Kubrick, de Calder Willingham et de Jim

Thompson, d'après Humphrey Cobb. *Spartacus* (1960 ; 184 minutes), scénario de Dalton Trumbo, d'après Howard Fast. *Lolita* (1962 ; 153 minutes), scénario de Stanley Kubrick, d'après Vladimir Nabokov. *D'Folamour* (1964 ; 93 minutes), scénario de Stanley Kubrick, de Terry Southern et de Peter George. *2001 : l'odyssée de l'espace* (1968 ; 160 minutes), scénario de Stanley Kubrick et d'Arthur C. Clarke. *Orange mécanique* (1971 ; 136 minutes), scénario de Stanley Kubrick, d'après Anthony Burgess.

Barry Lyndon (1975 ; 187 minutes), scénario de Stanley Kubrick, d'après William Makepeace Thackeray. *Shining* (1980 ; 120 minutes), scénario de Stanley Kubrick et de Diane Johnson, d'après Stephen King. *Full Metal Jacket* (1987 ; 115 minutes), scénario de Stanley Kubrick, de Michael Herr et de Gustav Hasford, d'après Gustav Hasford. *Eyes Wide Shut* (1999 ; 155 minutes), scénario de Stanley Kubrick et de Frederic Raphael, d'après Arthur Schnitzler. Le texte de Schnitzler, suivi du scénario du film de Stanley Kubrick, est publié chez Pocket n° 10795.

SUPPLIQUE DU PAUVRE ARLEQUIN

A

et à

MONSIEUR JACQUES CHIRAC

MONSIEUR LIONEL JOSPIN

Président de la

Premier Ministre

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Monsieur le Président, Monsieur le Premier Ministre,

Moi Arlequin, et les compagnons de ma troupe, exerçant nos talents à Paris, dans le petit Théâtre de la Comédie italienne, situé dans la pittoresque rue de la Gaité, nous sommes là, ébahis, désespérés comme dans le célèbre tableau du musée Carnavalet évoquant le départ des comédiens italiens de l'Hôtel de Bourgogne, déguerpiissant avec leurs baluchons vers des lieux plus cléments.

Mon Théâtre est fermé depuis quatre mois et son espoir de réouverture est quasiment nul.

A qui le devons-nous ? Quel est ce personnage qui tel une nouvelle Madame de Maintenon (La Fausse Prude) veut provoquer à nouveau notre départ ? Il s'agit tout simplement de votre Colbert, votre Ministre des Finances. C'est qu'il est malin, et gourmand et coriace, votre ministre ! Et plus avare qu'Harpagon. Certes, il sait bien faire son travail de Ministre des Finances, son métier est de chercher les sous là où ils se trouvent afin de remplir les caisses de l'Etat, mais réussir à les piquer dans les poches trouées du pauvre Arlequin ! ça alors ! Notre Pantalón vénitien, roi de l'économie en est resté bouche bée.

CHAPEAU, APPLAUDISSEMENTS, RIDEAU !

Votre Ministre des Finances a décidé (lors d'une vérification fiscale en 1997) que mon petit Théâtre, oh combien délabré de la COMEDIE ITALIENNE, est assimilable à une entreprise commerciale, et donc soumis fiscalement à tous les impôts et taxes qui y sont inhérents, et cela malgré l'exiguïté de la salle (moins de 100 places !) et le nombre important de permanents de la Troupe : 14 personnes. C'est qu'il y en a des impôts, des taxes et diverses gabelles... sans parler des arriérés ! Il a fallu se soumettre : on a payé, et trois ans après voilà : LE GOUFFRE, LA RUINE, LA FERMETURE ! Pauvre Arlequin, la loi sur les associations à but non lucratif ne s'appliquait plus pour ton Théâtre.

Quand je pense à mes ancêtres, qui partageaient fraternellement leur savoir et leur pitance à l'Hôtel de Bourgogne avec leurs camarades de la troupe de Molière... Ils sont bien lotis, aujourd'hui nos cousins de la Comédie Française, ils ont bien trois salles : Richelieu, le Vieux Colombier, le Studio Théâtre. c'est qu'ils l'ont bien mérité eux, tandis que nous : plus rien. La France ne devrait-elle pas aussi chérir une Comédie italienne qui fût le berceau de sa splendide Tradition Théâtrale au lieu de l'accabler ? **Pauvre Scaramouche ! Arrête donc de gigoter dans ta tombe !**

Dans notre petit lieu, désormais fermé, nous avons joué avec bonheur la *Commedia dell'Arte Traditionnelle et Baroque, de Tréteux et Fantastique*. Notre école a formé d'innombrables comédiens à qui nous avons inculqué notre savoir hors du temps et des modes éphémères. Notre Théâtre est un lieu unique, comme il n'en existe même plus en Italie et l'on vient nous y voir jouer du monde entier, car c'est le dernier endroit de la terre où l'on pratique exclusivement ce jeu antique : "*Le Théâtre à l'italienne*".

Avec mes compagnons, j'ai ouvert ce Théâtre il y a 26 ans, grâce à l'aide et au soutien de quelques amis : Giorgio Strehler, Paolo Grassi, Italo Calvino, Alberto Moravia, Ariane Mnouchkine, Jean-Louis Barrault, Samuel Beckett, Marcello Mastroianni, Roger Blin, Jacques Lecoq, Sara Mamone, Siro Ferrone, Maurizio Scaparro, Guido Ceronetti et tant d'autres qui ont cru en notre enthousiasme et à la capacité de nos talents. De mon pays, je n'ai rien à espérer et c'est avec effroi que je songe aux mauvais traitements qu'ont eu à subir, pendant des décennies, la divine Franca RAME Dario Fo, un des plus grands poètes du Théâtre mondial ainsi que l'immense Giorgio Strehler qui de son vivant n'eut jamais la consolation de voir son Théâtre terminé après 20 ans de travaux ! Et sans parler des sublimes Salvo Randone et Carmelo Bene... "COME SEMPRE PER CHI FA CULTURA ITALIANA : SOLO SORRISI DavANTI E CALCINCULO DI DIETRO" !

Monsieur le Président, Monsieur le Premier Ministre, aidez-nous en nous donnant un statut de Théâtre d'Art, aidez-nous à retaper notre maison et donnez-nous les moyens pour nous permettre de reprendre dignement notre travail. Ne permettez pas que cette rue de la Gaité que l'on surnomme malicieusement "la rue des Théâtres/ la rue des Sex-Shops" doive hélas désormais compter **UN THEATRE DE MOINS ET UN SEX-SHOP DE PLUS.**

A l'aube du XXIème siècle, que sera Paris sans le rire et la joyeuse insolence d'Arlequin et de ses compagnons ?

Pour Arlequin, effondré : Attilio Maggiulli, metteur en scène et fondateur du Théâtre de LA COMEDIE ITALIENNE, 17 rue de la Gaité 75014 Paris.

*Cette annonce a été financée grâce à la vente d'une partie des costumes offerts à LA COMEDIE ITALIENNE par le PICCOLO TEATRO et LA SCALA DE MILAN.

HORS CHAMP

Un film montrant le viol d'un Noir pendant plus de dix minutes par un gang d'homosexuels néonazis a provoqué à Londres l'indignation de la communauté noire et des associations antiracistes.

Affirmant explorer les fantasmes d'un groupe de néonazis, Skin Flick a été projeté en avant-première vendredi 10 septembre, par l'Institut d'art contemporain de Londres. Lee Jasper, président du Rassemblement national contre le racisme, souligne qu'« il est extrêmement inquiétant de constater qu'une institution, quelle qu'elle soit, songe à projeter ce film » et appelle tous les cinémas à le boycotter.

Hollywood a battu cet été tous ses records de recettes avec un total de 3,1 milliards de dollars, enregistrant une hausse d'environ 19 % par rapport à 1998, qui était déjà une année record. En 17 semaines, 610 millions de spectateurs ont été enregistrés, soit 14 % de plus qu'en 1998, et un nombre sans précédent de dix films ont franchi la barre des 100 millions de dollars de recettes : La Menace fantôme, dernier épisode de La Guerre des étoiles (421,3 millions), Austin Powers (205,1 millions), The Sixth Sense (175,5 millions sur le marché nord-américain), Runaway Bride (135,5 millions), Le Projet Blair Witch (133,5 millions) et Notting Hill (115,1 millions).

Les nouvelles confessions d'Ingmar Bergman

Le cinéaste suédois a avoué ses sympathies de jeunesse pour Hitler. La Suède, alors pronazie, n'a pas dressé le bilan de cette période

STOCKHOLM de notre correspondant

« Depuis le XIX^e siècle, la culture allemande pesait très lourd sur la Suède, où l'on était volontiers germanophile. » A entendre Maria-Pia Boëthius, il n'est pas étonnant, dans un tel contexte, que le jeune Ingmar Bergman ait éprouvé des sympathies pour le nazisme avant et pendant la seconde guerre mondiale. Journaliste, elle publie ces jours-ci un livre dans lequel le réalisateur et homme de théâtre suédois lui raconte cet épisode de sa vie. Ou plutôt revient, pour la première fois dans un entretien, sur cette période qu'il avait déjà évoquée en quelques pages dans son autobiographie, Laterna Magica, publiée en 1987. Il y narrait sa fascination pour Hitler, éprouvée lors de l'un de ses discours auquel il assista, en 1934, à Weimar.

Alors âgé de seize ans, le Suédois se trouvait en Allemagne dans le cadre d'un échange. La famille qui l'accueillait vénérat le nouvel homme fort du Reich. « Moi aussi je l'aimais, écrivit le cinéaste. Pendant des années, je fus du côté de Hitler, me réjouissant de ses succès et pleurant ses défaites. » Des mots troublants que les Suédois avaient feint de ne pas relever à la sortie

du livre, il y a douze ans. « Le sujet était trop gênant et l'on voulait protéger Ingmar Bergman », se souvient Maria-Pia Boëthius. Officiellement neutre et épargnée par l'armée nazie, la Suède n'a jamais dressé un bilan sans complaisance de ces années de guerre. Sitôt le conflit terminé, le pays s'empressa d'oublier les concessions faites aux Allemands pour ne pas leur déplaire. Ce n'est que depuis quelques années que le voile commence à être levé sur ce tabou. « A la différence de presque tous les autres, Ingmar Bergman a raconté ouvertement ces années-là (...). Ceux qui se sont tus, ont menti ou déformé leur passé contribuent à ce que cette période sombre paraisse encore plus noire », estime Maria-Pia Boëthius.

QUATRE HEURES D'ENTRETIEN

L'entretien de près de quatre heures que lui a accordé au printemps Ingmar Bergman est inclus dans une réédition remodelée d'un livre que la Suédoise avait publié en 1991, Honneur et conscience. Un ouvrage traitant de l'attitude pronazie du royaume pendant la guerre qui a contribué à lancer le récent débat sur cette période. Bergman lui a raconté qu'à son re-

tour d'Allemagne, personne n'avait cherché à tempérer son enthousiasme pour Hitler. « Mon père était de la droite ultra. La grande menace, c'était le bolchevisme, qu'il haïssait », se souvient le cinéaste. La Suède était germanophile par tradition. Certaines idées véhiculées par le national-socialisme n'étaient pas très éloignées de celles prônées par les autorités suédoises dans l'entre-deux-guerres : un toit et un travail pour tous, la mise en chantier de grands travaux publics. « La Suède fut le premier pays au monde à créer un Institut de la race, à l'université d'Uppsala, en 1921 », ajoute Maria-Pia Boëthius.

Jusqu'en 1943, la presse suédoise reçut pour consigne de la part du gouvernement de coalition nationale de ne pas écrire de choses déplaisantes sur le III^e Reich. Ce n'est que lorsque les camps de concentration ouvrirent leurs portes qu'Ingmar Bergman, âgé de vingt-sept ans à la fin de la guerre, affirme avoir pris conscience de son erreur. « Au début (...), je croyais que c'était de la propagande alliée. Quand la vérité éclata, le choc fut terrible pour moi. »

Antoine Jacob

NOUVEAUX FILMS

LES CONVOYEURS ATTENDENT

Au nom du principe respectable selon lequel « si on reste assis le cul sur notre chaise, il ne se passera jamais rien », un homme, minable reporter-photographe dans une feuille de chou rurale, décide de préparer son fils à établir le record du plus grand nombre d'ouvertures et de fermetures de portes. Pari absurde dont il faudra convaincre le jeune homme du bien-fondé. La compétition a lieu et se termine en fiasco. Les Convoyeurs attendent hésite entre plusieurs directions. Le réalisme des situations d'un côté, le noir et blanc stylisé de l'autre, la peinture d'une obsession absurde, une forme de dérision très à la mode, tout cela se bouscule contradictoirement et empêche le film de Benoît Mariage, par ailleurs remarquablement interprété, d'être vraiment convaincant. J.-F.R. Film belge de Benoît Mariage. Avec Benoît Poelvorde, Morgane Simon, Bouli Lanners. (1 h 34.)

DOGGY BAG

Michèle Laroque joue la fille malheureuse de Line Renaud, qui lui a toujours préféré son abominable clébard à poil rouge. Un improbable concours de circonstances ayant occis le quadrupède, la jeune femme, secrètement ravie de l'affaire, part dans Paris chargée d'un sac poubelle recelant le corps du défunt et ses ob-

jets préférés. Au volant d'une rutilante Cadillac, Didier Bourdon lui suggère de plutôt essayer de vendre l'animal et l'entraîne dans une série de rencontres abracadabrantes... Premier film de Frédéric Comtet, Doggy Bag tente le difficile mélange d'un humour très noir, d'un onirisme débridé et d'une musique plus délicate sur la condition de l'artiste hanté par une douleur qu'il ne comprend pas. Malgré son actrice principale, d'une présence indéniable, le film souffre d'une telle apathie de réalisation qu'on est vite réduit à compter les idées de gag trouvées par les scénaristes et qui ne deviennent pas du cinéma. J.-M.F. Film français de Frédéric Comtet. Avec Michèle Laroque, Didier Bourdon, Line Renaud, Etienne Chatiliez, Muriel Robin. (1 h 25.)

ENTRE LES JAMBES

Une femme et un homme se rencontrent au cours d'une thérapie collective destinée à soigner les « sex addicts » (les accros du sexe, puisque même ça doit aujourd'hui faire l'objet d'une solution médicale). Ils deviennent amants et se trouvent emportés dans une intrigue policière avec découverte d'un cadavre et enquête à la clef. Commencant comme une comédie sur l'Espagne contemporaine et le débridement de ses mœurs, bifurquant vers le polar,

Entre les jambes est surtout un film plaisant et malin qui ne choisit pas entre la satire et le suspense mais entend cumuler les deux. Son ironie sombre désespérément dans la vulgarité. Jean-François Rauger. Film espagnol de Manuel Gomez Pereira. Avec Victoria Abril, Javier Bardem. (1 h 55.)



Amal Chabli, Rachid El Ouali et Mohamed Razine dans « Mektoub ».

ESCAPADE A NEW YORK

Un couple de provinciaux est de passage à New York pour des raisons professionnelles, mais aussi pour redonner un peu de lustre à leur vie privée en proie à la routine.

Très rapidement, leur séjour se transforme en cauchemar. La présence de Steve Martin et de Goldie Hawn, qui ont pu autrefois être d'excellents comédiens, se révèle un handicap trop lourd pour une comédie soi-disant loufoque. Les deux stars semblent interpréter leur rôle comme si elles étaient en pilotage automatique. La mièvrerie du film et la naïveté avec laquelle il célèbre les liens indéfectibles du couple le rendent à la fois désuet et presque insupportable. S. Bd. Film américain de Sam Weisman. Avec Steve Martin, Goldie Hawn, John Cleese. (1 h 30.)

MEKTOUB

L'histoire de ce film est assez singulière. Son auteur, Nabil Ayouch, a renoué avec le Maroc, d'où sont originaires ses parents, en faisant du cinéma. Ce premier long métrage, qui a attiré 350 000 spectateurs au Maroc, porte l'empreinte de cette genèse, en mêlant à une trame de polar et de road movie la chronique sociale d'un pays partagé entre tradition séculaire et corruption des élites. Inspiré d'un fait divers, il met en scène un jeune couple, Taoufik et Sofia, dont la femme se fait enlever et violer dans le cadre d'un trafic de cassettes pornographiques impliquant de nombreux notables. Retrouvant le coupable, qu'il abat en situation de légitime défense, Taoufik, accompagné de sa femme, doit fuir à travers le pays, protégé par un réseau de complicités populaires et villageoises, la police qui le recherche. Cette course-poursuite au cadre inédit souffre malheureusement d'un certain manichéisme et manque d'idées de mise en scène pour susciter l'adhésion. J. M. Film franco-marocain de Nabil Ayouch. Avec Rachid El Ouali, Amal Chabli, Faouzi Bensaidi. (1 h 30.)

MON NOM EST SARA

Ce film est un portrait de femme, professeur d'université quadragénaire. Elle élève sa fille toute seule, elle a un amant avec qui elle n'habite pas. Elle se pose des questions. Peut-on prendre un amant plus jeune que soi ? Comment élever un enfant sans père ? Comment atteindre l'orgasme ? Mon nom est Sara est l'observation, dans un milieu petit-bourgeois tristement contemporain, de ce qui subsiste des théories féministes confrontées au réel et au vieillissement des individus. Chaque séquence est ainsi systématiquement suivie d'une scène dialoguée où les différents comportements possibles sont énoncés. Cette volonté démonstrative appuyée par un scénario calibré limite l'intérêt du film. J.-F.R. Film espagnol de Dolores Puyas. Avec Elvira Minguez, François-Eric Gendron, Elena Castells. (1 h 30.)

EYES WIDE SHUT LES NOUVELLES AVENTURES DE MUNK ET LEMMY

Lire page 32 SICILIA ! Lire page 34 LES BOYS La critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition.

SORTIR

PARIS

Architecture et cinéma

Le musée du Jeu de paume propose, du 14 au 26 septembre, une série de projections consacrées à l'architecture, à la ville, à l'urbanisme. On pourra notamment revoir Nogent, Eldorado du dimanche, de Marcel Carné (1930), La Tour, de René Clair, Notre-Dame, cathédrale de Paris, de Georges Franju (1956), plusieurs films de Laszlo Moholy-Nagy, ou encore Spiral Jetty, de Robert Smithson (1970). Le musée programme également les enregistrements de six rencontres publiques, organisées en 1998 par la Maison des écrivains à Paris et l'Ecole d'architecture de la Villette, entre des écrivains et des architectes invités à débattre des transformations dans la ville. On pourra par exemple assister au débat sur « La singularité » entre Christian de Portzamparc et Philippe Sollers ou sur « Radicalité et Modernité » entre Jean Nouvel et Jean Baudrillard, ainsi qu'à ceux des tandems Gaudin et Vernant, Grumbach et Bailly, Ciriani et Rollin, Chemetov et Deaninaxx. Musée du Jeu de paume, 1, Place de la Concorde, Paris 8^e. M^e Concorde. Du 14 au 26 septembre. Tél. : 01-47-03-12-50. 38F.

John Abercrombie Quartet

Du sextette qui a enregistré le récent Open Land (ECM/Universal

Music)

le guitariste John Abercrombie n'a gardé que trois musiciens pour les concerts de sa tournée européenne, soit le batteur Adam Nussbaum, le violoniste Mark Feldman et l'organiste Dan Wall. Ambiance aérienne, swing léger, lyrisme des mélodies et voyages vers les musiques du monde sont à la base des explorations du groupe. New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^e Château-d'Eau. Le 14, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. 130 F. Fil Rouge à Urs Leimgruber Pour redémarrer la saison, les responsables des Instants chavirés ont laissé au saxophoniste suisse Urs Leimgruber le soin d'inviter quelques improvisateurs européens durant trois jours. Mardi 14 septembre, c'est avec Günter Christmann au trombone et au violoncelle et Elke Schipper, chargée d'amener des poésies sonores, que débutteront ces rencontres. Le 15, la contrebassiste Joëlle Léandre et le pianiste Frédéric Blondy seront de la partie. Enfin, le 16, Leimgruber improvisera avec son collègue Michel Doneda, puis le duo deviendra trio avec Keith Rowe et ses guitares préparées. Prochain fil rouge fin octobre avec les Néerlandais de The Ex. Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. Les 14, 15 et 16, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Publicité ODEON THEATRE DE L'EUROPE 01 44 41 36 36 François Chattot, Gérard Desarthe, Roger Jendly, Serge Mertin et Xavier Loira 16 SEPT - 24 OCT SAMUEL BECKETT / LUC BONDY En attendant Godot

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Felten, Massinger : le temps à l'oeuvre, éclats, torpeur. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beau-bourg, Paris-3^e. M^e Rambuteau. Tél. : 01-42-78-05-62. De 14 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Du 14 septembre au 30 octobre. Brigitte Nahon Galerie Jérôme de Noirmont, 38, avenue Matignon, Paris-8^e. M^e Miromesnil. Tél. : 01-42-89-89-00. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche. Du 14 septembre au 10 novembre. 3 x 3 = 9 Les Filles du Calvaire, art contemporain, 17, rue des Filles-du-Calvaire, Paris-3^e. M^e Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-74-47-05. De 11 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Du 14 septembre au 16 octobre. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. Conversations, ou le Voyage d'Ulysse d'après Ferdinando Camon et Primo Levi, mise en scène de Dominique Lucel, avec Eric Cenat et Gérard Cherqui. Ménagerie de verre, 12-14, rue Léchevin, Paris-11^e. M^e Parmentier. A partir du 14 septembre. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-43-38-33-44. 60 F et 80 F. Jusqu'au 23 octobre. Etoiles de Pierre Laville, mise en scène de Maurice Benichou, avec Niels Arestrup, Nada Strancar, Maurice Benichou, Jean Torrant et Manuel Mazaudier. Théâtre de la Madeleine, 19, rue de Surène, Paris-8^e. M^e Madeleine. A partir du 14 septembre. Du mardi au samedi, à 20 h 45 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-42-65-07-09. De 90 F à 240 F. Jusqu'au 30 décembre. Choc de Mion. Choeur d'enfants de Créteil Setto Voce, Ensemble Justiniana, Jean Racamier (sculptures et machines), Scott Alan Prouty (direction), Charlotte Nussy (mise en scène). Conservatoire national supérieur de musique, 209, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^e Porte-de-Pantin. Les 15 et 18, à 15 heures et 18 heures ; les 16 et 17, à 20 h 30. Tél. : 01-42-68-07-29. 100 F. Le Lac des cygnes Agnès Letestu. Delphine Moussin. Elisa-

beth Maurin : Odette, Odile. José Martinez. Jean-Guillaume Bart. Manuel Legris : Le Prince. Ballet de l'Opéra national de Paris. Rudolf Noureev : chorégraphe. Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11^e. M^e Bastille. Les 14, 16, 17, 22, 23 et 28, à 19 h 30 ; le 26, à 15 heures. Jusqu'au 2 octobre. Tél. : 08-36-69-78-68. De 50 F à 420 F. Spaceheads, Atche Le Batofar, 11, quai François-Mauriac, Paris-13^e. M^e Quai-de-la-Gare. Le 14, à 21 heures. Tél. : 01-56-29-10-00. 40 F. Gaël Horellou and the Cosmic Jazz Vibrations Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1^{er}. M^e Châtelet. Le 14, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F. Les Rencontres auditions Au Café chantant, 36, rue Bichat, Paris-10^e. M^e République. Le 14, à 20 h 30. Tél. : 01-42-08-83-33. 40 F. Marianne James L'Européen, 3, rue Biot, Paris-17^e. M^e Place-de-Clichy. Les 14, 15, 16, 17, 18, 22, 23, 24 et 25, à 20 h 30. Jusqu'au 16 octobre. Tél. : 01-43-87-97-13. 150 F. Donn'lui Tonton Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^e Châtelet. Le 14, à 21 h 30. Tél. : 01-42-33-37-71. De 50 F à 70 F.

RÉSERVATIONS

Chants de femmes du Maroc Bouffes du Nord, Paris-10^e. Du 21 septembre au 3 octobre. Tél. : 01-46-07-34-50. Withney Houston Zénith, Paris-19^e. Le 21 septembre. Tél. : 01-42-08-60-00. Hélène Grimaud Salle Pleyel, Paris-8^e. Le 21 septembre. Tél. : 01-45-61-53-00. Pretenders La Mutualité, Paris-5^e. Le 22 septembre. Tél. : 01-40-46-15-71. Brad Mehldau Trio Olympia, Paris-9^e. Le 22 septembre. Tél. : 01-47-42-25-49. Hôtel des Deux-Mondes d'Eric-Emmanuel Schmitt, mise en scène Daniel Rousselet, avec Catherine Arditi, Rufus, Laurence Cote, Viktor Lazlo. Théâtre Marigny, Paris-8^e. A partir du 23 septembre. Tél. : 01-42-25-20-74. Supergrass Café de la Danse, Paris-11^e. Le 24 septembre. Tél. : 01-40-21-70-70 et 01-47-00-57-59. Takfarinas Zénith, Paris-19^e. Le 25 septembre. Tél. : 01-42-08-60-00.

DERNIERS JOURS

20 septembre : Art Paris Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, Paris-1^{er}. M^e Palais-Royal. Tél. : 01-43-16-48-43. De 12 heures à 21 heures. Nocturne samedi jusqu'à 23 heures. 60 F. 40 F.

ET SI L'AN 2000 ÉTAIT UN NOUVEAU DÉPART, L'OCCASION DE TRANSFORMER - ENSEMBLE - LA CULTURE DE LA GUERRE ET DE LA VIOLENCE EN UNE CULTURE DE LA PAIX ET DE LA NON-VIOLENCE? CULTIVONS LA PAIX, RESPECTER TOUTES LES VIES, REJETER LA VIOLENCE, LIBÉRER SA GÉNÉROSITÉ, ÉCOUTER POUR SE COMPRENDRE, PRÉSERVER LA PLANÈTE, RÉINVENTER LA SOLIDARITÉ. Ce sont les six points du MANIFESTE 2000 déjà signé par des prix Nobel de la paix. Pour en savoir plus et signer vous aussi : www.unesco.org/manifesto2000. 2000 ANNÉE INTERNATIONALE DE LA CULTURE DE LA PAIX

KIOSQUE

LE MONDE / MERCREDI 15 SEPTEMBRE 1999

EN VUE

■ *Jebbeh*, quotidien intégriste iranien, offre cent millions de rials pour l'exécution de l'« *écrivain apostat* » **Hossein Bagherzadeh**, auteur d'un récent article contre la loi du talion et la peine de mort.

■ Samedi 11 septembre, à Zinjibar, dans le sud du Yémen, **Nasser Al-Hadesh**, très pieux, a tué par balles son père qui ne faisait pas ses prières.

■ Dimanche 12 septembre à Tonkabon, sur les bords de la mer Caspienne, la police irienne a placé en garde à vue le chanteur **Mohammadi Eshfahani** et ses musiciens qui devaient se produire en même temps qu'un match local de boxe.

■ Après un attentat au bazooka contre un cabaret de la ville, deux cents strip-teaseuses ont manifesté dimanche 12 septembre, dans les rues de Limassol à Chypre, au cri de : « Nos patrons sont des victimes et non des criminels. »

■ Les deux peuples s'étant mutuellement porté secours lors des récents séismes, des troupes turques en costume d'époque n'ont pas tué à coups de baïonnettes et jeté à la mer des soldats en uniformes grecs, pour les fêtes de la libération d'Izmir cette année.

■ Dans le quartier de Hackney à Londres, les cours d'art martiaux sont encore enseignés, à titre expérimental, aux seuls directeurs d'établissements scolaires. Mais, dans la région plus sensible du Leicestershire, tous les enseignants ont appris, cet été, deux prises de karaté : l'une pour immobiliser l'élève au sol, l'autre pour se dégager d'une tentative d'étranglement.

■ Cette année, 3 930 élèves américains détenteurs d'un revolver, d'une carabine, de grenades ou de bombes, ont été expulsés de leur établissement. Mille deux cents de moins que l'an dernier.

■ Vendredi 10 septembre, pendant la relève de la garde au château de Lany, résidence présidentielle, un garde d'honneur tchèque a été blessé d'une balle au cou par un soldat qui, claquant des talons l'arme à l'épaule, n'avait pas mis le cran de sûreté de son fusil.

■ Ayant à nouveau battu, après l'avoir frappé l'an dernier, un voisin à qui son fils avait déjà donné un coup de pelle, le maire de Villers-la-Ville (Haute-Saône) vient d'être interdit de port d'arme par un juge d'instruction de Lure.

■ « *Au cours du premier tiers de ce siècle, nos citrouilles hongroises atteignant une célébrité mondiale ont été exportées très loin, rendant ainsi notre village célèbre* », a rappelé, à la veille du Festival de la citrouille, **Jozsef Balogh**, maire de Nagydobos.

Christian Colombani

AVEC la rentrée, *Le Monde de l'éducation* nouveau est arrivé. Après vingt-cinq ans d'existence, ce mensuel spécialisé du groupe Le Monde, cher aux enseignants et familier des élèves, rénove sa formule. « *Nous l'avons voulu aussi beau et indispensable qu'un cahier neuf* », souligne sa rédactrice en chef, Anne-Line Roccati. Dans la forme, une maquette sobre et claire s'orne de couleurs vives - bleu, vert, rouge - qui signalent et structurent les rubriques. Sur le fond, le journal recentre résolument son attention sur l'univers scolaire et universitaire.

Chaque mois, la photo d'un visage - en gros plan et en noir et blanc - occupera toute la couverture. Ce sera le visage de celui - ou

celle - avec qui *Le Monde de l'éducation* aura conduit son grand entretien.

Le numéro de septembre (100 pages, 30 F) accueille ainsi l'un des plus grands poètes français, Yves Bonnefoy. Dans un dialogue riche et dense, où il regrette que la poésie ne puisse « *guère espérer de place dans l'existence suroccupée de l'adulte* », Yves Bonnefoy affirme que l'école primaire et secondaire reste le lieu privilégié de l'initiation poétique : « *Donnons en vrac les poèmes, qu'ils s'avancent dans l'esprit de l'écolier ou du lycéen comme une foule obscure et trébuchante, mais qu'on sente qui cherche en avant, et du sein de laquelle montent ici ou là les accents d'une musique inconnue.* »

DANS LA PRESSE

LA TRIBUNE

Philippe Mudry
■ En excluant fermement tout retour à une réglementation rigide du licenciement, Lionel Jospin ne fera sûrement pas un triomphe parmi les siens. Mais il montre qu'une page est définitivement tournée à gauche. « *On ne peut plus administrer l'économie* » a dit le premier ministre dans son intervention, lundi 13 septembre, à France 20 : on mesure ce que cette phrase peut signifier pour un militant comme lui, d'autant qu'il doit tristement constater l'incapacité croissante du mouvement syndical à peser sur le cours des choses. De nouvelles formes

d'action sociale sont sans doute à inventer. Renforcer le poids des salariés dans le capital de l'entreprise est une vieille idée, qui apparaît aujourd'hui dans les discours socialistes. Tant mieux. Elle n'a jamais été aussi neuve.

L'HUMANITÉ

Claude Cabanes
■ La question fondamentale est posée dans toutes les sociétés développées de la fin et des moyens : l'Etat peut-il observer l'arme au pied, comme on regarde passer les trains, le « nouveau capitalisme » dévaster le paysage social ? (...) « *L'affaire Michelin* » a pris valeur de théorème inscrit en lettres de feu au fronton du système dans lequel nous vivons (...) La sui-

ON NE CONNAÎT pas toujours les contes et nouvelles qu'ont pu écrire les grands écrivains en marge de leurs œuvres plus importantes. Le site Contes et auteurs a pour vocation de les faire découvrir, gratuitement, à tous les internautes. Dans cette bibliothèque particulière entièrement consacrée aux textes courts, Diderot, Jack London, Kipling et Tourgueniev côtoient Grimm, Andersen et Perrault. A ce jour, les textes de 23 écrivains sont rassemblés sur Contes et auteurs, soit au total 428 œuvres. Didier Védovato, créateur du site, ajoute en moyenne une vingtaine d'écrits par mois.

Le site propose en outre pour chaque auteur une biographie, parfois illustrée, ainsi que la liste complète de ses nouvelles. Il répertorie également des contes traditionnels de Provence, du Québec, de Gascogne, d'Ile-de-France et des Pyrénées. Un moteur de recherche intégral permet de retrouver n'importe quel mot contenu dans la totalité des textes.
M. Védovato n'est ni libraire ni conteur, mais employé dans une

société de transports. Il vit du côté d'Agen, et aime lire : « *Je voulais faire un site, mais je ne savais pas quoi y mettre. J'ai entendu dire que quelqu'un avait trouvé sur Internet la biographie d'un auteur qu'il recherchait. J'ai eu l'idée d'entrer celle de Charles Perrault, comme ça. Puis j'ai*

www.multimania.com/ganymede
Plus de quatre cents contes et nouvelles, célèbres ou méconnus, de vingt-trois écrivains

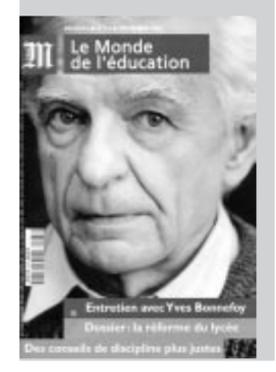


commencé à rassembler des contes pour enfants. » Il s'est ensuite intéressé aux textes courts en général : « *Contes, fables, lettres, récits et nouvelles.* »
M. Védovato choisit ses auteurs un peu au hasard, en écoutant les suggestions d'amis ou d'internautes,

Sylvie Tanette

« Le Monde de l'éducation » nouveau est arrivé

Le mensuel rénove sa formule, rajeunit sa maquette et se recentre sur l'école. Au sommaire de septembre, un dossier consacré à la réforme du lycée et un entretien avec le poète Yves Bonnefoy



Le Monde de l'éducation consacre, en bonne logique, son dossier - cœur du journal - à la réforme du lycée, qui s'applique dès cette rentrée aux classes de seconde. Vingt pages analysent les étapes, les motifs et les conditions d'application de cette réforme.

« TOUJOURS MIEUX ! »

Un reportage au lycée Récamière, à Lyon, montre comment les enseignants mettent en place une des innovations de la rentrée, l'« *aide individualisée* », dispensée deux heures par semaine à des groupes de huit élèves choisis par les professeurs.

Point d'orgue du dossier, un entretien avec Claude Allègre per-

met au ministre de l'éducation de réaffirmer certains de ses credo : « *Réformer, c'est faire passer la réforme dans la vie (...).* Je veux des programmes plus resserrés, mais sérieusement sus, assimilés et contrôlés (...). Quand vous avez un bon projet, vous trouvez les moyens pour le réaliser. Le problème, c'est le projet. La qualité avant la quantité, c'est le refrain ! (...) Mon slogan, ce n'est pas "toujours plus", c'est "toujours mieux !" (...) L'enfant est la priorité (...) »

Cette livraison du *Monde de l'éducation* offre une série d'enquêtes concises sur des sujets aussi divers que les conseils de discipline, les mutations, ou les manuels. On y apprend aussi que « *même à Nice, les profs ont le blues* ». Ils se sentent seuls et incompris des parents et de l'administration. L'enquête hors des frontières s'intéresse au baccalauréat en Italie, que les autorités veulent « *plus européen* » ; les pages « *Région* » à la langue basque ; la rubrique « *Université* », à celle de Compiègne.

Le mensuel accorde aussi une large place à ses lecteurs et aux acteurs de l'école, qui s'expriment dans son « *forum-débat* ». Quatre pages sont réservées à la pédagogie, trois pages à Internet, deux autres à des informations pratiques. Et la rubrique « *Culture* », où l'on croise ce mois-ci Chardin et Vivant Denon, élargit son horizon par une invitation au voyage : cap sur Maasricht !, ville très méridionale et très exotique des Pays-Bas.

Jean-Pierre Langellier

SUR LA TOILE

PIRATES CHINOIS

■ Selon le journal chinois de langue anglaise *China Daily*, le gouvernement de Pékin a décidé de renforcer sa lutte contre les violations de propriété intellectuelle sur Internet, qui ont pris des proportions alarmantes. Récemment, six écrivains chinois ont porté plainte contre un site Web qui avait publié plusieurs de leurs romans sans autorisation. - (AFP)

SENIORS

■ Le conseil général du Val-de-Marne a ouvert un site Web à l'intention des personnes âgées, proposant des rubriques santé, loisirs, droit, rencontres, etc. Parallèlement, vingt titulaires d'emplois jeunes dans le département seront chargés d'assurer la formation des seniors à Internet. - (AFP) www.deja2000.net/seniors

MUSIQUE EN LIGNE

■ Samsung a lancé le MP3 Phone, à la fois téléphone portable et lecteur-enregistreur capable de télécharger et de stocker des fichiers musicaux diffusés sur Internet, et a annoncé la sortie prochaine d'un appareil photo numérique qui sera également lecteur-enregistreur de fichiers audio MP3.

Honoré Deleurye par Alain Rollat

BAUDELAIRE disait de Balzac : « *Tous ses personnages sont doués de l'ardeur vitale dont il était animé lui-même. Toutes ses fictions sont aussi profondément colorées que les rêves. Depuis le sommet de l'aristocratie jusqu'aux bas-fonds de la plebe, tous les acteurs de sa Comédie sont plus à l'aise dans la vie, plus actifs, plus rusés dans la lutte, plus patients dans le malheur, plus goulus dans la jouissance, plus angéliques dans le dévouement, que la comédie du vrai monde ne nous les montre. Bref, chacun, chez Balzac, même les portières, a du génie. Toutes les âmes sont des armes chargées de volonté jusqu'à la gueule. C'est bien Balzac lui-même.* » On peut en dire autant des personnages de Deleurye. Il y a un bien du Balzac dans leur démesure.

Gérard Deleurye lui-même n'est-il pas le plus balzacien des caractères ? Toutes les querelles sur la violence de sa boulimie

théâtrale et sur sa façon personnelle d'interpréter les œuvres romanesques à la télévision en deviennent dérisoires. Il y a un an, les pisse-vinaigre reprochaient à son *Monte Cristo* de prendre trop de libertés avec le roman d'Alexandre Dumas et à son Edmond Dantès d'être trop... balzacien ! Les mêmes reprochent aujourd'hui à son *Balzac* d'être trop... rabelaisien ! Ils feraient mieux de remercier ce Pantagruel de mettre sa voracité au service de la télévision. Ils seraient inspirés de militer plutôt pour que France 2 dispose des moyens de faire, sur ce terrain qui a été, pendant longtemps, l'apanage du service public, encore mieux que TF1. Au diable les puristes si la transposition télévisuelle d'une vie d'écrivain donne envie de lire ou relire l'écrivain !
La vraie question est de savoir qui, de nos jours, donne du génie aux portières et où se cachent

« *les âmes chargées de volonté jusqu'à la gueule* ». Il y en avait justement une, en gros plan, lundi soir, dans le journal de 20 heures de TF1. Elle n'apparaissait pas à visage découvert. Elle était terrorisée. Elle se cachait à l'hôpital Cochin. C'était une petite âme de rien du tout. L'âme d'une Lalita de dix-sept ans. Une peau de chagrin de basse caste indienne. Une peau d'esclave martyrisée, ramassée dans la rue. Sa volonté, bien que saoullée de tortures à en mourir, avait été plus forte que sa peur. Elle avait fui son tortionnaire. On connaissait le nom et l'adresse de ce salaud : ambassade de l'Inde à Paris. En cryptant l'image de cette héroïne, la caméra la faisait accéder à l'universalité. Mais devant la porte de cette ambassade, restée close pour cause d'immunité diplomatique, c'est notre prétendu génie humaniste qui en prenait plein la gueule...

Abonnez-vous au **Monde** pour seulement **173F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :
Code postal : Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 901MOPA1

Autorisation de prélèvements	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal <i>Le Monde</i> .	TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER Nom Prénom N° Code postal Ville	
Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.	NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne) N° Code postal Ville	
Date :	DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RTB	
Signature : [Signature]	IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.	

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99F/m/min)

Le Monde (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year. *Le Monde* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1519
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Pont Balzac

par Pierre Georges

BALZAC, bien sûr, Balzac absolument. Sans vouloir par trop chasser sur les terres télévisuelles du voisin Alain Rollat qui dit ce qu'il y a à en dire – un vrai bon moment de télévision et, ce qui ne gâche rien, une véritable incitation à la lecture – une idée est venue. Comme une évidence.

Dieu merci la télévision existe qui nous fait rencontrer, dans la banalité lisse du temps, de tels personnages. Dieu merci, la télévision n'existaît pas, à l'époque des huissiers Plissoud pourchassant le perpétuel débiteur, qui nous aurait sans doute privé d'un monument d'écriture.

Car n'en doutons pas, saisi par son absolue urgence de vivre et sa folle prodigalité, Honoré de Balzac eût sauté sur la télévision et le cinéma. Pour désintéresser ses créanciers, il aurait mis son génie, ses personnages, sa puissance de travail et son imagination romanesque au service de l'une comme de l'autre, scénariste en chaîne, grand fournisseur inépuisable de héros mémorables et de destinées humaines.

Honoré de Balzac fut bien le premier, l'inouï et le principal personnage balzacien. Il fut le père surdoué et incontestable de sa nombreuse et immense progéniture romanesque, que cinéma et télévision justement n'ont cessé d'exploiter, pour le meilleur et le pire. Il avait, en ce sens, l'écriture prophétique. Il s'installa, par son imaginaire, dans une postérité qu'il ne pouvait cependant pas, même lui, imaginer. Tant écrire, encore, encore, et toujours, en son infernale course contre les mots. Espérer, faux modeste, que, dans ce torrent de livres, l'un ou l'autre finirait bien par surmonter et lui survivre. Et élaborer ainsi, de l'image écrite à l'image fil-

mée, son pont suspendu entre les siècles.

Merci, messieurs les Plissoud, noirs bienfaiteurs de la littérature sur gages, s'ils y furent vraiment, on en doute parfois, pour quelque chose. A sauter ainsi à la gorge du génie et à lui faire rendre l'âme d'une société, leur responsabilité estjoliment engagée. Et merci aussi aux auteurs et à TF 1 pour ce téléfilm dont on a trop lu qu'il relevait, pêché originel et tare indélébile, comme du feuilleton « grand public ». Comme si Honoré de Balzac avait écrit pour un petit public ! Ou comme si, vieille tarte à la crème routinière, Gérard Depardieu était coupable d'en faire trop quand Honoré de Balzac en fit si peu, comme chacun sait, en sa grandiose boulimie de mets et de mots.

Il faut prendre son plaisir où il est, ne pas le boudier dans quelques grincheuses procédures en légitimité ou en fidélité. Il faut saisir les vrais moments, fussent-ils télévisuels, où l'exception nous sort de l'ordinaire bouillie quotidienne. Et ce n'est, pour donner un seul exemple, pas tous les lundis, qu'on rencontre au détour de l'écran, une Madame de Balzac, mère balzacienne à sou-hait, Jeanne Moreau, époustouflante en bourgeoise dure et avare de sentiments.

Il faut prendre son plaisir et s'y préparer. Un peu comme l'on réviserait son feuilleton, il nous est accordé une semaine désormais pour lire ou relire le début de la correspondance avec Mme Hanska, ces fameuses *Lettres à l'étrangère*, mélange extraordinaire de badinage littéraire, de séduction par les mots, de tendres serments comme collégiens, de plaintes ménagères et de génie amoureux.

Information judiciaire contre M. Mellick l'ancien maire (PS) de Béthune

LILLE de notre correspondant régional Une information a été ouverte, mardi 14 septembre, contre l'ancien maire (PS) de Béthune (Pas-de-Calais), Jacques Mellick, à la suite d'une plainte pour faux en écriture publique déposée par son successeur, Bernard Seux (PS). Cette procédure se fonde sur un rapport préliminaire de la chambre régionale des comptes critiquant la gestion de M. Mellick, qui laisserait apparaître que l'ancien ministre, déjà condamné pour « faux témoignage » en marge de l'affaire du match Valenciennes-OM, en 1993, a continué de signer des actes administratifs après l'abandon de ses fonctions officielles.

Les soupçons portent notamment sur une convention passée entre la ville et une société d'aménagement de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), la Cofracib. Par cet accord, daté du 1^{er} juillet 1993, la municipalité devait céder, pour 6 millions de francs, un ensemble d'équipements incluant un bowling, des jeux et un bar. Mais à la suite d'un recours de l'opposition, la Cofracib s'était retirée, en versant une indemnité de 2,25 millions de francs, qui semble avoir profité à l'exploitant de ce bowling, déjà titulaire d'une concession de la ville.

La chambre régionale des comptes relevait en outre que d'autres avantages étaient consentis au même exploitant, qui occupait sans titre et sans loyer un local commercial dont la

ville acquitte elle-même les charges foncières. La nouvelle équipe municipale, conduite par M. Seux, a découvert, à la lecture du rapport de la chambre régionale, que la convention litigieuse avec la Cofracib avait été signée par M. Mellick à une époque où celui-ci n'occupait plus le fauteuil de maire : il avait démissionné le 26 avril 1993 pour se mettre en conformité avec la loi sur le cumul des mandats, et avait alors été remplacé par M. Seux, qui était jusqu'alors son premier adjoint. Le document ne fut soumis au contrôle de légalité du sous-préfet qu'en mai 1996, alors que la ville était dirigée par Claude Lagache, un proche de Jacques Mellick. Le sous-préfet de Béthune avait alors contesté la validité de la convention et demandé des explications.

IMBROGLIO POLITIQUE

L'ouverture d'une information judiciaire et la dénonciation de ces faits par le maire actuel s'inscrivent dans un contexte politique tendu. Victorieux aux dernières élections municipales à la tête d'une liste de gauche, mais privé du soutien de la fédération socialiste du Pas-de-Calais, M. Seux pourrait se trouver opposé à son prédécesseur. Membre du conseil national du PS et député socialiste, M. Seux a été exclu de la fédération départementale de son parti, sur laquelle M. Mellick, quoique déchu de ses droits civiques, semble toujours régner en maître, et d'où il prépare une éventuelle reconquête, puisqu'il sera rééligible en 2001.

Inquiets des développements de cette affaire et des autres commentaires de la chambre régionale des comptes, les socialistes locaux attendent beaucoup de la prochaine visite d'Elisabeth Guigou. La garde des sceaux doit inaugurer, le 20 septembre, le nouveau palais de justice de Béthune. Ce déplacement officiel pourrait constituer, d'une certaine manière, le point de départ de la campagne électorale municipale.

Pierre Cherruau

Fragilisé par la vigueur du yen, l'euro rechute face au dollar

Les difficultés de l'Allemagne inquiètent les opérateurs

LE MARCHÉ international des changes fait preuve, depuis quelques jours, d'une grande nervosité. La monnaie japonaise est au centre de cette agitation : elle ne cesse de s'apprécier. Vis-à-vis du dollar, elle est montée, mardi matin 14 septembre, jusqu'à 106 yens, son cours le plus élevé depuis mai 1996. Face à l'euro, la devise nipponne a atteint 110,25 yens, un plus haut niveau historique. Les tensions sur le yen provoquent indirectement des remous sur la parité dollar/euro. La monnaie européenne s'affaiblit (1,03 dollar lundi) et se rapproche de la barre de 1 euro pour un billet vert, qu'elle avait frôlée à la mi-juillet.

La monnaie japonaise bénéficie des signes de reprise économique dans l'archipel. Le produit intérieur brut (PIB) nippon a progressé de 0,2 % au deuxième trimestre alors que de nombreux experts s'attendaient à un léger recul. Le redémarrage de l'activité au Japon, après de longues années de stagnation, attire

les investisseurs internationaux. Ces derniers choisissent de placer leurs capitaux sur la place financière japonaise qu'ils avaient désertée. La Bourse de Tokyo affiche une hausse de 27,74 % depuis le début de l'année, ce qui la situe au premier rang des grandes places mondiales.

Mais la hausse du yen, si elle trouve une justification sur le plan économique, n'est pas du goût des autorités nipponnes. Ces dernières craignent notamment qu'elle ne compromette, en pénalisant les exportateurs japonais, la reprise en cours. C'est pourquoi elles choisissent d'intervenir avec vigueur (30 milliards de dollars dépensés depuis le mois de juin). Jusqu'à présent toutefois, elles l'ont fait de façon isolée, sans l'appui des banques centrales américaine et européenne, ce qui a limité l'efficacité de son action : « *L'appréciation du yen se produit au Japon et c'est au Japon d'y faire face par lui-même* », a affirmé, mardi matin, le ministre des

finances, Kiichi Miyazawa. Les Etats-Unis ne semblent d'ailleurs pas décidés dans l'immédiat à joindre leurs forces à celles de la Banque du Japon. Un responsable de la Maison Blanche a démenti, lundi, des rumeurs selon lesquelles Washington et Tokyo profiteraient de la prochaine réunion du G7, à la fin du mois, pour mettre au point une intervention concertée.

CROISSANCE ZÉRO

Les responsables monétaires européens pourraient être davantage disposés à coopérer avec les autorités nipponnes dans la mesure où ils veulent éviter l'apparition d'une crise de défiance généralisée vis-à-vis de leur nouvelle monnaie. La vulnérabilité de l'euro aux remous sur le yen est accrue par la fragilité politico-économique de la première puissance de l'Euroland. Alors que la coalition au pouvoir de Gerhard Schröder accumule les revers électoraux, l'Allemagne a enregistré une

croissance zéro au deuxième trimestre. Les difficultés allemandes inquiètent les milieux financiers internationaux et les incitent à se détourner de l'euro.

Pour l'heure, les autorités de la zone euro se sont toutefois abstenues de toute action et même de tout commentaire sur le récent recul de l'euro. Le président de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg, s'est contenté de signaler, samedi, que « *la zone euro dispose maintenant d'un numéro de téléphone* ». « *Quand Henry Kissinger était secrétaire d'Etat américain, il avait demandé : quel est le numéro de téléphone de l'Europe ? Récemment, quelqu'un a posé la même question à propos des demandes urgentes sur la politique de change* ». La personne à appeler, a-t-il précisé, est lui-même ou le président du Conseil des ministres des finances de la zone euro.

Pierre-Antoine Delhommais

Nombreuses réactions aux propos de M. Jospin sur Michelin

DANS SON INTERVENTION sur France 2, Lionel Jospin a dit qu'il revenait aux syndicats et aux salariés de l'entreprise de se mobiliser (*lire page 6*).

Le secrétaire de la CFDT Michelin, Jean Barrat, s'est montré pessimiste sur la possibilité de faire revenir Michelin sur sa décision : « *Je ne partage pas trop son avis* [celui de M. Jospin]. Même s'il y a une grosse mobilisation, la stratégie de l'entreprise est définie de longue date, nos dirigeants savent ce qu'il veulent faire », a-t-il dit avant d'ajouter : « *On va se battre pour tout faire pour empêcher que ce soit ac-*

quis. » « *On reçoit des leçons de beau-coup de monde : "Mobilisez-vous pour les 35 heures, mobilisez-vous pour qu'il n'y ait pas de licenciement chez Michelin" (...). Je préfère entendre ça plutôt que l'on nous dise : "Les choses sont cuites" »*, a déclaré François Boisset, secrétaire de la CGT Michelin, qui s'est dit « *d'accord* » avec le premier ministre « *pour dire que rien n'est fini* ». « *On pense que s'il y a une mobilisation à la hauteur des enjeux, on peut faire reculer Michelin. Heureusement, parce qu'autrement, si on ne croyait pas à ça, ce ne serait pas la peine de se battre* », a-t-il ajouté. Les syndicats

de Michelin ont appelé les salariés à effectuer des « *arrêts de travail* » sur tous les sites mardi 21 septembre. A Clermont-Ferrand, des rassemblements auront lieu à 9 heures et à 14 heures. « *Les salariés décideront s'ils font grève ou non* », explique, prudent, M. Boisset. La difficulté de mobiliser les salariés pourrait être d'autant plus grande que, jusqu'à présent, la direction n'a toujours pas convoqué les instances représentatives du personnel. Nul ne sait donc où, en Europe, seront effectuées les 7 500 suppressions d'emplois.

De son côté, Nicole Notat, secré-

taire générale de la CFDT, estime que « *s'il y a des actions à conduire, c'est sur l'obligation qui devrait être faite aux entreprises (...) de reclasser et reconvertir les salariés dont elles se séparent* ». Mme Notat a précisé qu'elle avait « *lu* » les propos du premier ministre « *comme un espace que le premier ministre ouvre à la nécessité et à l'utilité de l'intervention syndicale sur des questions qui ne peuvent plus être aujourd'hui complètement résolues par l'Etat* ».

Les propos de M. Jospin ont également suscité des réactions politiques : mardi 14 septembre, sur RTL, le président de l'UDF, François Bayrou, a suggéré que l'« *Etat donne des avantages à ceux qui créent ou défendent l'emploi* ». Le président du Medef (patronat), Ernest-Antoine Seillière, s'est déclaré mardi « *très étonné* » que le premier ministre Lionel Jospin ait fait preuve la veille « *d'interventionnisme direct* » en appelant les salariés de Michelin « *à l'action* ».

« *Nous attendons du gouvernement, du Premier ministre, la neutralité. Je crois que dans une démocratie sociale, c'est un grand principe : le gouvernement doit favoriser le dialogue social, il ne doit pas prendre partie dans le dialogue social* », a déclaré M. Seillière lors d'une conférence de presse.

Le député de la Sarthe François Fillon, candidat à la présidence du RPR, a dénoncé « *l'immense hypocrisie* » de Lionel Jospin : « *la compassion dans le discours pour calmer sa majorité, l'impuissance dans la réalité pour ne pas effrayer le marché* », indique M. Fillon dans un communiqué.

Par ailleurs, le groupe italien Pirelli (pneumatiques et câbles) a annoncé lundi à Milan qu'il comptait supprimer 2 800 postes, dont environ 800 postes dans le domaine des pneumatiques, d'ici la fin de l'année, principalement en Europe.

Francis Marmande

Mandat d'arrêt international contre le médecin disparu avec sa famille

LE JUGE D'INSTRUCTION de Saint-Malo, Gérard Zaug, a lancé, lundi 13 septembre, un mandat d'arrêt international contre Yves Godard, ce médecin du Calvados disparu avec sa famille à bord d'un voilier de location qui aurait dû être restitué, le 5 septembre, au port de Saint-Malo. Des analyses ont été pratiquées sur des traces de sang trouvées dans la maison de la famille, à Tilly-sur-Seulles et dans le véhicule utilisé pour gagner Saint-Malo. Les résultats devraient être connus jeudi 16 septembre.

Par ailleurs, le conseiller à la cour d'appel de Rennes, Renaud Van Ruymbeké, qui instruit le dossier du meurtre de Caroline Dickinson, a ordonné une comparaison de l'ADN prélevé sur les effets personnels d'Yves Godard avec celui de la trace génétique laissée par l'assassin de la jeune anglaise. De nombreuses similitudes sont apparues entre les deux dossiers : Yves Godard détient une camionnette comme l'homme recherché pour le meurtre de Caroline Dickinson et il possède une morphologie similaire.

■ LOGEMENT : le tribunal de grande instance de Bobigny a prononcé, vendredi 11 septembre, l'expulsion dans un délai d'un mois de la soixantaine de familles qui occupent depuis mai dernier des appartements de la cité du Franc-Moisin de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). La municipalité demande, dans un communiqué, « *un effort de solidarité régionale* » pour faciliter le relogement des familles.

Tirage du Monde daté mardi 14 septembre 1999 : 510 966 exemplaires.

«A qui de Droit»

● Un ouvrage réalisé par le professeur A. LUCAS.

● Un outil de référence qui allie confort d'utilisation et richesse de l'information

Les échanges de bons procédés

● Un ouvrage réalisé par le Professeur M.-J. CAMPANA.

● Une richesse inégalée de textes, références jurisprudentielles et doctrinales.

Pour tous les acteurs de la vie économique.

3^e cycle du CNAM

MARKETING INDUSTRIEL

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

Cours et séminaire d'études de cas (150 h sur 9 mois : soirs et samedis) coût : 1 100 F/an

Brochure sur demande écrite au : Marketing Industrial CNAM : 292, rue Saint-Martin - 75003 PARIS Tél. : 01 40 27 22 24 - 01 40 27 21 30

PRESENTATION DU CYCLE SAMEDI 25 SEPT 11h

Limite d'inscription : 1^{er} OCT